

**Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada**

**La dynamique du faible revenu (de la pauvreté) au Canada :
l'entrée, la sortie, la durée des épisodes et la période totale
de pauvreté**

W-00-7F

**par
Ross Finnie
Juin 2000**

Les opinions exprimées dans les documents de la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.



La série des documents de travail comprend des études analytiques et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Il s'agit notamment de recherches primaires, soit empiriques ou originales et parfois conceptuelles, généralement menées dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste ou de plus longue durée. Les lecteurs de cette série sont encouragés à faire part de leurs observations et de leurs suggestions aux auteurs.



Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi./

This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre *Low Income (Poverty) Dynamics in Canada: Entry, Exit, Spell Durations, and Total Time.*

This paper is available in English under the title *Low Income (Poverty) Dynamics in Canada: Entry, Exit, Spell Durations, and Total Time.*



Papier/Paper

ISBN: 0-662-87186-3

N° de cat./ Cat. No. MP32-28/00-7F

Internet

ISBN: 0-662-87187-1

N° de cat./ Cat. No. MP32-28/00-7F-IN



Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Centre des publications de DRHC
Développement des ressources humaines Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, niveau 0
Hull (Québec) K1A 0J9
CANADA

Télécopieur : (819) 953-7260
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra>

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

HRDC Publications Centre
Human Resources Development Canada
140 Promenade du Portage
Phase IV, Level 0
Hull, Québec, K1A 0J9
CANADA

Facsimile: (819) 953-7260
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb>

Résumé

Il était difficile de comprendre les mécanismes de la pauvreté autrefois en raison du manque d'information sur la dynamique du faible revenu – le nombre de personnes qui se retrouve chaque année dans cette catégorie et le nombre qui en sort, le temps que cet état de pauvreté dure, les circonstances qui dictent leur appartenance à cette catégorie et leur départ de celle-ci – quelles sont les caractéristiques des personnes qui vivent longtemps dans la pauvreté. En conséquence, la politique a souffert, essentiellement parce que les personnes qui traversent une période de pauvreté temporaire ont besoin d'une aide différente de celles qui vivent longtemps dans la pauvreté.

La présente étude, qui est la première analyse générale de ce genre, explore la dynamique de la pauvreté au Canada de 1992 à 1996 en s'appuyant sur la banque de données administratives longitudinales (BDAL) récemment élaborée. Parmi les observations que cette banque de données permet de faire, mentionnons les relations entre les changements d'état civil et de revenu : les personnes qui deviennent chef de famille monoparentale et les jeunes adultes qui quittent le domicile familial ont, par exemple, de grandes chances de devenir pauvres, tandis que les célibataires et les parents seuls (surtout les femmes) ont de meilleures chances de cesser d'être pauvres lorsqu'ils commencent à vivre en couple. D'autres observations intéressantes sont qu'il est plus probable de demeurer pauvre à mesure que la durée de la pauvreté augmente et que les chances de rester hors de la pauvreté augmentent avec l'accroissement de la durée depuis la dernière période de pauvreté.

Parmi les constatations les plus frappantes, figure celle que les pauvres forment en fait deux groupes relativement différents. Pour la moitié des pauvres à un moment ou à un autre au cours de la période visée par l'étude, cet état était provisoire. En revanche, l'autre moitié se trouvait dans cette situation à long terme (plus de la moitié du temps) et environ 40 % de ces personnes étaient pauvres pendant toute la période. Ce dernier groupe, qui représente 6 % de la population totale étudiée, présente des défis spéciaux en matière de politique, mais, si des mesures comme la formation ou d'autres formes d'aide à l'intégration du marché du travail pouvaient être mises en application, il pourrait également présenter les plus grandes possibilités de réduire les taux de pauvreté de manière permanente.

Les constatations révèlent que les caractéristiques personnelles et les périodes antérieures de pauvreté pourraient, en outre, aider les décideurs à identifier les groupes de population risquant de souffrir de pauvreté chronique et, ainsi, de cibler efficacement les mesures gouvernementales. À cette fin, une combinaison d'interventions – à la fois la technique « du bâton et de la carotte » (mais sous une forme « plus humaine et plus douce » que ne le préconisent les réformes récentes apportées aux États-Unis) et un marché du travail dynamique – est nécessaire pour réduire la pauvreté au Canada, favorisant ainsi des objectifs d'équité et d'efficacité que les personnes de tout l'éventail politique pourraient sanctionner.

Remerciements

L'auteur remercie la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada qui lui a donné accès à la banque de données administratives longitudinales (BDAL) aux fins de la présente analyse et qui l'a appuyé dans ses démarches, ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour la subvention à la recherche qui lui a permis de réaliser les premières étapes de la recherche dans la BDAL. Il souligne également la contribution de Michael Hatfield et de Allen Zeesman qui ont fourni une rétroaction tout au long du projet, de Sheldon Danziger, Martin Dooley et Bill Robson pour leurs observations écrites sur l'ensemble du texte, qui ont été extrêmement utiles, de Lars Osberg pour les bonnes suggestions qu'il a faites à l'occasion du Forum canadien de recherche sur l'emploi, tenu à Vancouver en juin 2000, de John Richards pour ses suggestions en ce qui concerne l'incidence politique de l'analyse, puis de Roger Sceviour qui a assuré une aide à la recherche remarquable.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Données et définitions	5
2.1 Unité d'analyse, mesure de revenu et seuil de faible revenu.....	6
2.2 Sélection des échantillons	6
2.3 Situation familiale	7
2.4 Autres variables de l'analyse – et certaines exclusions notables	9
3. Analyses transversales	10
3.1 Taux de faible revenu, de 1992 à 1996	10
3.2 Revenus moyens et rapports revenu-besoins	13
4. Analyse descriptive de la dynamique du faible revenu	16
4.1 Taux annuels d'entrée dans la pauvreté et de sortie.....	16
4.1.1 Entrée dans la pauvreté	
4.1.2 Sortie de la pauvreté	
4.2 Taux empiriques de « risque » et de « survie » en ce qui concerne la sortie de la pauvreté et la rentrée	21
4.2.1 Sortie de la pauvreté	
4.2.2 Rentrée dans la pauvreté	
4.3 Durée totale de pauvreté	29
4.3.1 Pauvres chroniques, pauvres occasionnels et jamais pauvres	
4.3.2 Durée totale de pauvreté	
4.3.3 Qui est pauvre dans une année donnée?	
4.3.4 Qui sont les pauvres chroniques?	
4.4 Qu'arrive-t-il aux pauvres?	36
4.5 Quelles sont les variations du revenu associées à l'entrée dans la pauvreté et à la sortie?	38
5. Modélisation de l'entrée dans la pauvreté et de la sortie	41
5.1 Description des modèles	41
5.2 Modèles annuels d'entrée.....	42
5.2.1 Taux de probabilité de référence	
5.2.2 Changements relatifs à la situation familiale	
5.2.3 Effets de l'âge	
5.2.4 Effets associés à la province, à la langue et à la taille de la région	
5.2.5 Effets de l'année civile	

5.3	Modèles annuels de sortie	48
5.3.1	Taux de probabilité de référence	
5.3.2	Situation familiale	
5.3.3	Effets de l'âge	
5.3.4	Effets associés à la province, à la langue et à la taille de la région	
5.3.5	Effets de l'année civile	
6.	Modèles de risque : effets de durée	55
6.1	Introduction	55
6.2	Modèles de risque de sortie.....	56
6.3	Modèles de rentrée	59
7.	« Dépendance situationnelle » : épisodes passés de pauvreté et situation actuelle	62
7.1	Introduction	62
7.2	Antécédents de pauvreté et entrée dans la pauvreté.....	62
7.3	Antécédents de pauvreté et pauvreté actuelle	64
8.	Conclusion	65
8.1	Répercussions sur les politiques	65
8.1.1	Dynamique de la pauvreté et politique de lutte contre la pauvreté : Qui sont les pauvres?	
8.1.2	Diverses catégories de pauvres et orientation de programmes précis	
8.1.3	Nécessité d'interventions précoces	
8.1.4	« Événements » et dynamique de la pauvreté : cas particulier des mères célibataires	
8.1.5	La carotte et le bâton, une économie forte et un bon départ	
8.1.6	Effets associés à la province, à la taille de la région et à la langue	
8.1.7	Tendances temporelles	
8.2	Conclusion : Recherches futures.....	73
	Annexe : Tableaux additionnels.....	75
	Bibliographie.....	107

1. Introduction

La pauvreté demeure l'un des éléments les plus importants du programme d'élaboration des politiques sociales du Canada tant sur le plan purement économique (productivité du pays, dépenses gouvernementales, *etc.*) que du point de vue humain (*c.-à-d.* l'état de privation dont elle s'accompagne). Pour pouvoir s'attaquer à ce problème, il faut, tout d'abord, en comprendre la nature, notamment ses caractéristiques statistiques les plus fondamentales. Toutefois, bien que nous en sachions beaucoup sur les taux de pauvreté et les caractéristiques des pauvres d'une façon ponctuelle, notre compréhension de la *dynamique* du faible revenu ou de la « pauvreté » (ces termes sont utilisés de façon interchangeable dans le présent document) au Canada est très limitée¹.

Il s'agit d'une grave lacune puisque bon nombre des caractéristiques les plus importantes de la pauvreté ont trait à cette dynamique. Par exemple, afin de pouvoir pleinement comprendre la nature de la situation difficile dans laquelle vivent les pauvres, il faut savoir s'ils sont pauvres en général pour des épisodes assez brefs ou pour des périodes plus longues. Il est nécessaire d'analyser ces circonstances si l'on veut isoler les causes directes de l'entrée dans la pauvreté ou de la sortie. Afin d'examiner des épisodes de pauvreté précis dans un contexte plus général, il faut prendre note des véritables fluctuations du revenu lorsque le particulier devient pauvre ou sort de la pauvreté, la rapidité à laquelle il redevient pauvre après s'en être sorti, et ainsi de suite. L'étude statique de la pauvreté ne donne aucune information à ce sujet.

¹ Parmi les récentes études transversales portant sur le revenu des familles en général et de celles qui mettent l'accent sur la pauvreté *comme telle*, on compte celles de Beach et Slotsve [1996], Blackburn et Bloom [1994], Dooley [1994], Hatfield [1996], Love et Poulin [1991], McWatters et Beach [1990], Sharif et Phipps [1994] et Zyblock [1996a, 1996b]. Quant aux analyses dynamiques peu nombreuses jusqu'à ce jour, on inclut le rapport de type descriptif du Conseil économique du Canada [1992] qui repose sur une version antérieure de la banque de données administratives longitudinales (BDAL) utilisée dans le présent document. Finnie [1993, 1994, 1995] utilise également cette version antérieure de la BDAL pour analyser les fluctuations du revenu qu'entraînent les divorces. Picot *et al* [1999] se sert des données de l'EDTR des deux premières années pour analyser la dynamique du faible revenu sur les enfants pendant cette courte période. Finnie [1997c] a recours à la version actuelle de la BDAL (bien qu'elle soit un peu moins à jour) pour examiner la dynamique du revenu marchand (et la pauvreté selon le revenu marchand) des familles établies avec enfants. Enfin, Laroche [1997] se réfère à la BDAL afin d'étudier la dynamique de la pauvreté en fonction du revenu marchand en tenant compte des changements survenus à l'égard de la situation familiale, mais sans rajuster les données afin de rectifier les changements faussés de la situation familiale que comportent les données brutes, tel que décrit ci-dessous.

L'absence d'information sur la dynamique de la pauvreté crée des problèmes particulièrement pour l'élaboration des politiques. Par exemple, l'incidence plus importante de courts épisodes de pauvreté signifierait en général qu'il faut adopter des politiques fondamentalement différentes de celles que nécessiterait l'existence d'une plus forte concentration d'épisodes plus longs pour un plus petit nombre de particuliers. Dans le premier cas, les options en matière de politiques tendent généralement à comporter des programmes de soutien du revenu à courte échéance visant à aider les particuliers à surmonter une période difficile, ce qu'ils feraient probablement par eux-mêmes de toute façon, alors que, dans le dernier cas, on met habituellement l'accent sur des mesures plus actives qui s'adressent à un noyau de particuliers ayant besoin d'aide pour se remettre de leurs difficultés, pour entrer sur le marché du travail et pour apprendre à être plus indépendants sur le plan économique. De façon générale, si l'on pouvait comprendre les caractéristiques et les événements qui accompagnent la pauvreté ou qui amènent un particulier à s'en sortir, on pourrait élaborer des politiques qui visent précisément à réduire le nombre de ceux qui deviennent pauvres et à accélérer le rétablissement de ceux qui le sont déjà. On pourrait donner beaucoup d'autres exemples.

Jusqu'à tout récemment, le genre de données longitudinales associées à des particuliers sur une certaine période, qui sont nécessaires à l'étude de la dynamique du revenu en général et à celle de la pauvreté en particulier, n'existaient pas au Canada. D'ailleurs, à ce chapitre, le Canada faisait de plus en plus bande à part à l'échelle internationale². Heureusement, la banque de données administratives longitudinales (BDAL) qui a récemment été constituée comporte un vaste échantillon représentatif des particuliers qui produisent une déclaration de revenus sur une période donnée et renferme de l'information sur le revenu, les impôts et les diverses caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, il est donc possible d'étudier la dynamique de la pauvreté au pays.

Le présent document a donc pour objet de faire rapport sur les résultats de la première analyse empirique générale de la dynamique du faible revenu au Canada, entre 1992 et 1996. Il comprend les volets suivants :

² Atkinson *et al* [1992] et l'OCDE [1998], par exemple, ont publié des études comparatives sur les revenus et la dynamique du revenu qui ne tiennent pas compte du Canada. Par contre, l'existence de la BDAL a permis d'inclure le Canada dans l'étude d'Antolin, Dang et Oxley [1999], un projet auquel a participé l'auteur.

- l'établissement de certains taux de pauvreté repères provenant des études transversales initiales (statiques);
- les taux annuels d'entrée dans la pauvreté et de sortie, selon le sexe, l'âge et le type de famille;
- la fonction empirique des « taux de probabilité » et des « taux de survie » connexes qui sont liés à l'entrée dans la pauvreté et à la sortie;
- la durée totale de la pauvreté;
- les fluctuations du revenu que subissent ceux qui deviennent pauvres ou ceux qui sortent de la pauvreté;
- les facteurs précis associés à l'entrée dans la pauvreté et à la sortie;
- la variation des taux d'entrée, de sortie et de rentrée au cours d'un épisode de pauvreté quelconque ou après la sortie d'un épisode antérieur;
- les effets d'épisodes de pauvreté antérieurs sur la probabilité d'être pauvre ou de devenir pauvre à une date ultérieure.

Les résultats sont en général ventilés en fonction du sexe, du groupe d'âge et de la situation familiale et l'analyse révèle que les modèles de la dynamique de la pauvreté varient beaucoup, parfois énormément, selon chacun de ces volets (*p. ex.*, la situation des mères célibataires comparativement à celle des autres). La méthodologie utilisée comprend de simples calculs et des tableaux de même que l'estimation de divers modèles économétriques qui établissent l'entrée, la sortie et la rentrée en tant que fonction non seulement des éléments cruciaux tels que la situation familiale et à la durée, mais d'autres caractéristiques personnelles et situationnelles, comme la province, la langue et la taille de la région de résidence.

Le dernier chapitre aborde diverses questions de nature politique, notamment l'application de divers types d'initiatives à des catégories ou groupes différents de particuliers selon la nature dynamique de leurs expériences de pauvreté. D'une façon très simple, il est souligné que l'adoption de programmes visant le petit noyau de pauvres chroniques poserait probablement un défi, mais pourrait en valoir vraiment la peine même si les succès obtenus étaient modestes, étant donné que ce noyau de pauvres chroniques constitue une part assez substantielle de la population

de pauvres en tout temps. Ainsi, réduire de 6 % la population de pauvres sur une base plus ou moins permanente entraînerait une baisse des taux annuels de pauvreté d'environ 40 %. Il s'agit d'une proposition intéressante en matière de politique quelles que soient les opinions politiques des lecteurs (des décideurs ou des politiciens). Ce chapitre renferme également certaines suggestions concernant des recherches ultérieures.

2. Données et définitions

La banque de données administratives longitudinales (BDAL) constitue un échantillon représentatif de dix pour cent des déclarants canadiens suivis sur une base individuelle au fil des ans et appariés annuellement aux unités familiales. Il est donc possible d'obtenir des données relatives aux particuliers ou aux familles sur les revenus, les impôts et les caractéristiques démographiques de base dans un contexte dynamique. Les données ont été recueillies de 1982 à 1996, année qui a marqué le début de la présente analyse. Toutefois, seules les données de 1992 à 1996 sont utilisées, puisque le revenu provenant de l'aide sociale n'est pas aussi clairement ou précisément indiqué dans les dossiers des années antérieures³ (voir l'encadré pour de plus amples détails sur les caractéristiques générales de la BDAL).

Description de la BDAL

La BDAL est constituée à partir des fichiers d'impôt de Revenu Canada, les personnes étant sélectionnées par un générateur de nombres aléatoires associé aux numéros d'assurance sociale. Le même identificateur sert à assurer le suivi au fil des ans. La BDAL se caractérise par une très bonne couverture de la population adulte puisque, contrairement à d'autres pays (notamment les É.-U.), le Canada affiche un taux de déclaration des revenus très haut : les Canadiens à revenu élevé sont tenus de produire une déclaration de revenus, tandis que les personnes à faible revenu sont incitées à faire leur déclaration pour récupérer l'impôt sur le revenu et d'autres charges sociales retenues au cours de l'année et pour bénéficier de divers crédits d'impôt. La BDAL comprend donc un échantillon dynamique et très représentatif de la population adulte du Canada.

La représentativité de la BDAL est particulièrement importante dans le contexte d'une analyse de la dynamique du faible revenu, puisque les bases de données découlant d'enquêtes, tant transversales que longitudinales, ont souvent tendance à rendre difficile la localisation (et le suivi) des pauvres en particulier, ce qui signifie que la BDAL comporte

des biais relativement faibles quant à la sélection et à l'attrition de l'échantillon, comparativement à d'autres bases de données.

Le grand nombre d'observations contenues dans la BDAL (environ deux millions en tout temps) permet une analyse solide et détaillée. Par exemple, dans la présente étude, les conclusions sont en général ventilées en fonction de quatre types distincts de famille et du sexe, dans le cadre même de l'analyse de divers volets très précis de la pauvreté, ce qui ne serait habituellement pas possible avec les bases de données découlant d'enquêtes.

Enfin, l'information sur le revenu (tirée des déclarations de revenus des particuliers) est excellente et – même si l'on tient compte des fausses déclarations – probablement supérieure à ce qui est généralement obtenu des enquêtes où l'information sur le revenu provient directement des répondants.

Bref, la représentativité, la structure dynamique et les données détaillées sur le revenu qu'elle renferme font de la BDAL une option bien adaptée à l'étude de la dynamique du revenu en général et à celle du faible revenu en particulier.

³ L'aide sociale ne constitue une rubrique distincte sur les formulaires T-1 de déclaration de revenus des particuliers et n'a fait l'objet de divers calculs (par conséquent vérifiés par Revenu Canada) dans le cadre des divers formulaires correspondants « T-5 SA » expédiés aux particuliers que depuis 1992. L'information sur l'aide sociale que renferme la BDAL semblerait porter sur 80 à 90 % de ces paiements, ce qui se compare favorablement aux autres bases de données d'enquête au Canada.

2.1 Unité d'analyse, mesure de revenu et seuil de faible revenu

La présente étude porte sur la dynamique du faible revenu chez les particuliers, même si le revenu est analysé dans un contexte familial, d'après l'hypothèse habituelle voulant que les familles mettent en commun et partagent leurs gains et que certaines économies d'échelle existent pour les personnes vivant ensemble.

La définition de revenu est assez inclusive et comprend la rémunération, le revenu du travail autonome, les produits de placements et tous les gains provenant d'autres sources privées (à l'exception des gains en capital), de même que les transferts gouvernementaux et les crédits d'impôt. Les déductions appropriées sont alors effectuées (RPC et AE, pension alimentaire versée au conjoint ou pour les enfants), puis l'impôt à payer soustrait de façon à établir le revenu net après impôt (disponible).

On établit le revenu familial disponible en effectuant les calculs appropriés pour tous les membres de la famille, puis en les rajustant en fonction de la taille de la famille par le biais de l'échelle d'équivalence « de la racine carrée » qui est de plus en plus utilisée et qui repose sur l'hypothèse selon laquelle les besoins de la famille augmentent à un rythme décroissant selon le nombre de membres dans la famille.

Le seuil de faible revenu correspond également à la norme reconnue internationalement, soit 50 % du revenu familial médian ajusté. Aux fins de la présente analyse, la médiane a été établie pour chacune des années visées par l'étude (de 1992 à 1996), et la moyenne de ces valeurs a servi de seuil (fixe) pour toutes ces années. Il s'agit donc d'une mesure relative (découlant de la répartition annuelle du revenu au sein de la population sous-jacente), qui a été fixée pour la période d'analyse afin de permettre l'étude de la dynamique de la pauvreté sur une période donnée en fonction d'un seuil constant.

2.2 Sélection des échantillons

L'analyse porte sur les particuliers âgés de 20 ans et plus (aucune limite maximale d'âge), qui ne sont pas étudiants et qui ont présenté des déclarations de revenus chaque année, entre 1992 et 1996. Les enfants ne sont pas directement inclus dans la présente étude puisqu'en général ils ne produisent pas de déclaration de revenus (du moins pas avant 16 ans) et ne sont donc pas habituellement enregistrés dans la BDAL. Toutefois, l'étude s'intéresse aux adultes (de 20 ans et plus) dans le contexte de leur situation familiale, notamment la présence d'enfants et leur

nombre, de sorte que la situation des enfants est implicitement comprise dans l'analyse de la dynamique du revenu des parents (voir l'encadré pour de plus amples détails sur les échantillons)⁴.

Sélection des échantillons

L'âge minimal établi (ceux de moins de 20 ans sont exclus) est quelque peu arbitraire, mais devrait éliminer les étudiants ou autres personnes qui sont au début de la transition études-travail (et maison parentale-indépendance) et pour qui la pauvreté et la dynamique de la pauvreté signifient quelque chose d'assez différent comparativement aux autres. On a exclu les étudiants qui ont terminé leurs études secondaires, en se fondant sur diverses déductions d'impôt liées aux études, parce qu'il est difficile de savoir s'ils contribuent au revenu familial et parce qu'en raison de la nature particulière de la situation de pauvreté de ce groupe, ils ont tendance à être déclarés pauvres, mais seulement par choix, alors qu'ils font d'importants investissements dans leur avenir.

Le fait de s'en tenir aux déclarants constitue une restriction par nécessité, puisque même si des dossiers sont créés pour les non-déclarants qui sont implicitement (ou explicitement) nommés par un déclarant, aucun suivi ne peut être effectué à l'égard d'un bon nombre d'entre eux, car leur numéro d'assurance sociale n'est pas connu, ce qui est essentiel pour la présente analyse dynamique. L'information sur leur revenu (notamment) est en général incomplète. En outre, la décision de ne sélectionner que ceux qui étaient inclus dans la base de données pour chacune des cinq années a permis

de constituer des échantillons constants pouvant être utilisés en tout temps et de faciliter et rendre plus efficace la vérification longitudinale de la situation familiale (voir le texte).

Heureusement (tel que mentionné précédemment), la plupart des Canadiens présentent en fait des déclarations de revenus chaque année, de sorte que cette restriction n'est pas aussi grave qu'elle le serait si les taux de déclaration étaient plus bas. En outre, dans la plupart des cas, les non-déclarants font partie de couples et leur conjoint présente habituellement une déclaration de revenus, de sorte qu'il est possible d'étudier par procuration (tel que précisé) l'information relative à ces personnes en fonction d'un type de famille donné (et groupe d'âge). Par exemple, tandis que le taux le plus élevé de non-déclarants correspond aux femmes âgées (qui vivent en couples), leurs conjoints sont en fait bien représentés dans les échantillons et des extrapolations peuvent être réalisées pour les divers ensembles de résultats, au besoin. Par contre, compte tenu de cette situation, certaines des répartitions indiquées ci-dessous (*p. ex.*, les taux de pauvreté par groupe d'âge-sexe) ne devraient pas nécessairement être considérées comme une représentation exacte de la population sous-jacente en général.

2.3 Situation familiale

Aux fins de la BDAL, les familles sont constituées par l'appariement de particuliers d'après l'information donnée dans leurs déclarations de revenus, y compris l'inclusion, au besoin, des membres de la famille non déclarants (les conjoints et les enfants). Les conjoints de droit ou de fait sont traités de la même façon (avec appariement dans chaque cas), mais le processus comporte également l'appariement de particuliers qui semblent être des conjoints de fait d'après leur adresse, leur nom et leur âge et l'identification d'autres personnes vivant à la même adresse

⁴ Voir Finnie [1997c] pour une analyse de la pauvreté en fonction du revenu marchand, qui ne porte que sur les familles avec enfants.

(le cas échéant). Aux fins de la présente étude, les particuliers ont donc été classés dans l'une des catégories familiales suivantes : célibataires (*c.-à-d.*, aucun conjoint ni enfant), mariés sans enfant, mariés avec enfants, parents seuls et « enfants déclarants »; ce dernier groupe est assez restreint et comprend les particuliers seuls de plus de 20 ans qui semblent vivre chez leurs parents (voir l'encadré pour de plus amples détails sur le traitement de la situation familiale dans la BDAL).

Situation familiale

Les familles sont constituées par l'appariement de particuliers d'après leurs déclarations de revenus (ce qui constitue la méthode par laquelle les Canadiens déclarent leurs revenus) et cet exercice repose sur des algorithmes élaborés à Statistique Canada au fil des ans et qui semblent assez bien réussir à appairer les couples et à identifier les enfants faisant partie d'un ménage. Les résultats sont vérifiés par le biais d'une évaluation *a priori* du bien-fondé des algorithmes utilisés, l'inspection de microdossiers et diverses vérifications dans d'autres sources d'information.

Néanmoins, il existe une possibilité d'erreur inévitable, alors que certains couples ne sont pas constitués quand ils devraient l'être, que d'autres sont créés là où la relation indiquée n'existe pas réellement et que les enfants ne sont pas bien identifiés. Plus particulièrement, la BDAL compte trop de familles monoparentales comparativement aux estimations officielles, du moins pour les premières années.

Dans le cadre d'une étude transversale, ces erreurs d'appariement ne sont peut-être pas aussi importantes. Toutefois, elles présentent beaucoup plus de risques pour les analyses longitudinales qui reposent sur le suivi de particuliers par le biais des changements survenus au chapitre de leur situation familiale. Prenons le cas d'un appariement exact une année, qui n'est pas effectué l'année suivante, mais qui est réalisé à nouveau la troisième année. Il apparaîtra, par erreur, que l'homme et la femme ont été mariés, puis seuls, puis remariés; la dynamique du revenu qui en découlera sera tout à fait fautive. En outre, le divorce et le remariage la même année étant un événement assez rare, un nombre relativement petit d'erreurs de ce genre dans une analyse transversale pourrait toucher une proportion relativement grande de personnes dont la

situation a changé d'une année à l'autre et pourrait ainsi avoir des conséquences assez graves dans le cadre d'une analyse dynamique, particulièrement lorsque la structure familiale constitue un élément si crucial pour l'étude de la variable de dépendance (revenu familial ajusté) et l'une des variables clés de l'analyse (*c.-à-d.*, les variations de la situation familiale).

L'auteur aborde cette question problématique en analysant les concepts sous-jacents (*p. ex.*, quel est exactement l'état du « mariage » dans le contexte économique), puis en réalisant une analyse longitudinale détaillée des données afin d'établir une série de règles de vérification qui permettront d'éliminer les dossiers présentant le plus de problèmes. Plus particulièrement, l'étude dans son ensemble n'inclut pas les particuliers qui, au cours de la période de 1992 à 1996, ont i) modifié leur situation familiale plus de deux fois (2,1 % de l'échantillon), ii) changé de conjoint plus de deux fois (0,1 % de l'échantillon), iii) ont quitté leur conjoint, puis ont recommencé à vivre avec le même conjoint, à moins que le code d'état matrimonial indique une séparation ou un divorce dans les années intermédiaires (0,5 % de l'échantillon) ou iv) ont été appariés à une personne quelconque une année donnée et ne l'ont pas été pour aucune des années subséquentes (4,0 % de l'échantillon) dans le cas de ceux qui n'ont rien indiqué sur leurs formulaires de déclaration de revenus.

Il n'est pas surprenant de constater que cet exercice a réduit les changements relatifs aux types de famille dans les échantillons et a influé grandement sur les taux de pauvreté et la dynamique de la pauvreté. Ceci démontre qu'il était important d'effectuer une telle épuration longitudinale de la base de données pour la présente analyse.

2.4 Autres variables de l'analyse – et certaines exclusions notables

Parmi les autres variables incluses dans l'analyse, on compte celles qui servent de variables explicatives dans les divers modèles économétriques estimés. Il s'agit notamment de l'âge du particulier, sa province de résidence (à la fin de l'année et où les impôts ont été payés), la relocalisation ou non dans une autre province d'une année à l'autre, la langue (français ou anglais – correspondant à la langue utilisée dans la déclaration de revenus), y compris un indicateur se rapportant à la « langue de la minorité » (anglophones au Québec, francophones dans le reste du Canada), la taille de la région de résidence (déterminée d'après le code postal du particulier), et une série de variables nominales liées à l'année civile et visant à saisir les variations cycliques et les tendances temporelles plus générales.

Cette liste comporte certaines omissions qui méritent d'être soulignées. Premièrement, bien qu'il serait certainement intéressant de tenir compte des études dans l'analyse de la dynamique de la pauvreté, l'information n'est tout simplement pas disponible dans la BDAL. Deuxièmement, les caractéristiques détaillées liées au travail, telles que les taux de rémunération, les heures de travail, les postes, les secteurs d'activité et ainsi de suite, sont également manquantes, ce qui empêche toute analyse détaillée du rôle des résultats sur le marché du travail. On peut donc en déduire que la présente analyse, qui tire parti de la taille de la BDAL et de l'excellente information sur le revenu qu'elle renferme, de même que de son caractère longitudinal, s'ajoute aux travaux effectués à partir d'autres bases de données qui contiennent ce genre d'information.

3. Analyses transversales

Le présent chapitre présente certains résultats provenant d'analyses transversales afin de bien mettre en contexte la BDAL et l'analyse dynamique.

3.1 Taux de faible revenu, de 1992 à 1996

Le tableau 1 donne les taux moyens de pauvreté pour les déclarants composant les échantillons pour la période de 1992 à 1996 visée par la présente analyse (Il s'agit de moyennes simples des taux annuels présentés en annexe, comme c'est le cas également pour les autres données transversales présentées ci-dessous.). Ces taux correspondent plus ou moins à ceux obtenus à partir d'autres sources d'information et d'autres évaluations du faible revenu (*p. ex.*, Statistique Canada [1999])⁵. Par conséquent, les taux de faible revenu les plus élevés concernent les familles monoparentales (52 % des parents seuls sont de sexe féminin et 31 % de sexe masculin), alors que les personnes seules (23 et 25 % pour les hommes et les femmes respectivement) témoignent aussi de taux relativement élevés. Les couples ayant des enfants présentent des taux beaucoup plus bas (de 10 à 13 %) et les couples sans enfant s'en tirent encore mieux (de 5 à 8 %)⁶.

Les tendances temporelles (voir les tableaux en annexe) présentent également de l'intérêt, alors que la période visée se caractérise par une lente reprise à la suite de la récession du début des années 90 et par des coupures dans les paiements d'aide sociale réalisées par de nombreuses provinces, notamment en Ontario (qui compte environ 40 % de la population nationale, ce qui influe dans une

⁵ De nombreuses raisons expliquent pourquoi ces taux diffèrent de ceux indiqués ailleurs. Tout d'abord, l'échelle d'équivalence de la « racine carrée » et le seuil de faible revenu équivalant à 50 % de la médiane utilisés dans la présente étude s'appartiennent davantage aux conventions internationales qu'à la méthode employée habituellement au Canada. De plus, les définitions de la famille utilisées dans la BDAL qui ressemblent à celles retenues pour le recensement diffèrent également de ce qui est généralement employé, de même que le traitement particulier accordé dans la présente étude aux enfants adultes et aux parents de familles qui ne comptent *que* des enfants adultes (on considère que leurs revenus sont amalgamés, bien qu'ils soient classés comme des particuliers vivant séparément). En outre, tel que mentionné dans le texte, l'information sur le revenu tirée des déclarations de revenus, que renferme la BDAL, est probablement plus exacte que celle contenue dans la plupart des bases de données découlant d'enquêtes, plus particulièrement à l'égard de l'aide sociale qui constitue une source de revenu tellement importante pour les familles pauvres. Enfin, étant donné que la BDAL est axée sur les déclarants, il existe une sous-représentation de certaines classes (non-déclarants) de la population en général, notamment les femmes dont les conjoints présentent une déclaration de revenus et plus particulièrement les femmes âgées, comme on le verra plus loin.

⁶ Dans le cas des couples, les écarts de taux selon le sexe sont principalement attribuables aux taux différents d'hommes âgés et de femmes âgées déclarants, tel que mentionné précédemment et analysé plus loin.

très grande mesure sur les conclusions globales), après 1994. Ainsi, les célibataires et les couples sans enfant, qui sont généralement plus dépendants des sources de revenu liées au marché du travail, ont vu leurs taux de pauvreté baisser graduellement (baisses modérées) entre 1992 et 1995, alors que les taux des parents seuls et des couples avec enfants ont augmenté.

Tableau 1 : Taux de faible revenu selon le sexe et le type de famille, de 1992 à 1996, exprimés en tant que moyennes

	Pourcentage	
	% de pauvres	Proportion de tous les pauvres %
Hommes		
Célibataires	25,2	16,1
Mariés avec enfants	10,9	13,7
Mariés sans enfant	8,2	10,4
Parents seuls	31,3	1,3
Enfants déclarants	-	0,6
Femmes		
Célibataires	23,1	19,9
Mariées avec enfants	12,8	16,4
Mariées sans enfant	5,3	5,2
Parents seuls	52,4	15,4
Enfants déclarants	-	1,2

Remarque : Les tirets (-) indiquent que le petit nombre d'observations ne justifie pas leur inclusion.

La répartition de la population pauvre (comprise dans les échantillons) par sexe et type de famille (voir également le tableau 1) révèle les taux de faible revenu et la taille des populations sous-jacentes qui caractérisent chacun d'entre eux. Malgré le faible taux de pauvreté du groupe des gens mariés (c.-à-d., les couples), ces derniers représentent plus de la moitié de la population pauvre à l'étude (46 % pour les hommes et les femmes pris ensemble), étant donné leur plus grand nombre. Pour leur part, les célibataires composent 36 % des pauvres, alors que les parents seuls (la plupart des femmes) équivalent à 17 % et les « enfants déclarants », à 2 %⁷. Ainsi, bien qu'il pourrait toujours être justifié d'axer les politiques sur les groupes affichant les *taux* de pauvreté les plus élevés (parents seuls en

⁷ Les taux de faible revenu ne sont pas indiqués pour ce dernier groupe, puisque celui-ci est en général petit et qu'il faudrait dans certains cas, pour pouvoir les déclarer, supprimer des résultats dans d'autres groupes, conformément aux règles de confidentialité qui régissent la BDAL.

particulier), il faudra réduire les taux de certains groupes qui sont déjà relativement faibles, pour diminuer de façon marquée les taux globaux de faible revenu.

La ventilation des taux de faible revenu en fonction de l'âge et du type de famille (voir le tableau 2) révèle d'importantes variations sur le plan des scénarios. Par exemple, les jeunes femmes (de 20 à 39 ans) et les femmes âgées (65 ans et plus) qui dirigent des familles monoparentales (ce dernier groupe étant très petit) affichent des taux de pauvreté beaucoup plus élevés que les femmes du groupe intermédiaire (de 40 à 64 ans). De plus, les célibataires âgées s'en tirent beaucoup mieux que les jeunes célibataires, ce qui témoigne de l'effet positif à l'égard de la pauvreté des programmes de retraite publics et privés.

En outre, les chiffres illustrent de façon plus évidente le biais créé par la concentration de la BDAL sur les déclarants, à savoir une grande sous-représentation des femmes âgées (mariées), telle que le démontrent les écarts selon le sexe des taux de pauvreté pour les femmes et les hommes âgés. Cette constatation influe sur certains des résultats qui suivent (analyse au besoin). La notion générale veut que i) les hommes soient plus représentatifs de la situation à laquelle font face les couples âgés et ii) qu'il faut tenir compte de cette sous-représentation lorsqu'il est question d'interpréter les proportions de la population sous-jacente^{8,9}. Le tableau présente également la répartition des pauvres en fonction de l'âge.

⁸ Les écarts relatifs aux taux de faible revenu entre les hommes et les femmes mariés sont assez faibles chez les jeunes, ce qui indique que les deux conjoints présentent des déclarations de revenus dans des proportions assez élevées (*c.-à-d.*, les taux similaires enregistrés pour les hommes et les femmes témoignent de la même situation d'un côté comme de l'autre). Dans le cas des personnes âgées, les taux de pauvreté sont beaucoup plus élevés pour les hommes que pour les femmes, ce qui donne à croire que les femmes faisant partie de familles à faible revenu sont moins susceptibles de présenter une déclaration de revenus que leur conjoint (et moins susceptibles également de présenter une déclaration de revenus que les femmes des familles à revenu plus élevé). Cette explication est logique étant donné que les femmes à revenu plus élevé sont en général *tenues* légalement de présenter une déclaration de revenus (afin de payer l'impôt dû), alors que celles qui travaillent sont également incitées à déclarer leurs revenus afin de pouvoir récupérer les déductions fiscales faites en trop et d'autres déductions faites à la source.

⁹ De toute façon on ne s'attend pas à ce que les taux de pauvreté soient *exactement* les mêmes pour les hommes et les femmes d'un groupe d'âge particulier étant donné l'âge en général différent des conjoints. Ainsi, les femmes de 20 à 39 ans ne seront pas toujours mariées aux hommes de 20 à 39 ans, et ainsi membres de la même famille, de sorte que leurs revenus différeront et ainsi de suite pour les autres groupes d'âge. La catégorisation par âge influera également, dans une certaine mesure, sur la représentation des familles pour les mêmes raisons, alors que cette restriction exclura probablement davantage de femmes mariées que d'hommes.

3.2 Revenus moyens et rapports revenu-besoins

Le tableau 2 affiche également le revenu moyen ajusté (en dollars constants de 1996) selon l'âge et la situation familiale. Toutefois, les rapports moyens revenu-besoins qui figurent dans les trois dernières colonnes sont probablement plus utiles dans le cas de la présente étude qui porte sur le faible revenu, puisqu'ils représentent le revenu familial divisé par le seuil de faible revenu, ce qui illustre les niveaux de revenu comparativement à ce seuil¹⁰.

Ce qui est le plus frappant dans la présente étude est peut-être les niveaux généraux de revenu moyen (ajusté) très bas des femmes qui dirigent des familles monoparentales. Les jeunes mères seules, par exemple, ont des revenus qui *en moyenne* se situent près du seuil de faible revenu, et la situation n'est pas beaucoup plus reluisante pour les autres groupes d'âge (1,4 et 1,2 pour le groupe intermédiaire et les personnes âgées respectivement). Viennent ensuite les parents seuls de sexe masculin, bien que leurs taux soient en général supérieurs du quart ou du tiers par rapport à ceux des chefs de famille monoparentales de sexe féminin. De plus, ils sont naturellement moins nombreux.

L'avantage dont bénéficient les couples sans enfant au chapitre du revenu disponible se traduit par les rapports revenu-besoins les plus uniformément élevés. En moyenne, ces couples déclarent des revenus environ trois fois supérieurs au seuil de faible revenu dans le cas des deux groupes de personnes en âge de travailler, et un peu moins pour les groupes de personnes âgées (pour lesquels les hommes constituent les meilleurs indicateurs pour les raisons susmentionnées). Les enfants qui déclarent des revenus tendent également à faire partie de familles présentant des revenus ajustés élevés. Viennent ensuite les couples ayant des enfants puisque leurs niveaux de revenu total sont à peu près similaires à ceux des couples sans enfant (données non fournies), mais pour lesquels les besoins additionnels occasionnés par les autres membres de la famille (*c.-à-d.*, les enfants) entraînent une diminution de leur rapport revenu-besoins. En moyenne, les célibataires ont des revenus ajustés bien supérieurs à ceux des parents seuls, mais substantiellement inférieurs à ceux des autres groupes, particulièrement dans le cas des femmes; les divergences enregistrées entre les hommes et les femmes correspondent principalement à l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

¹⁰ Tous les revenus sont plafonnés au 10^e échelon du percentile supérieur afin d'éviter que des valeurs extrêmes faussent les estimations.

Tableau 2 : Taux de faible revenu et rapports revenu-besoins, par type de famille et âge, de 1992 à 1996, exprimés en tant que moyennes

	% de pauvres	Proportion de tous les pauvres (%)	Revenu moyen ajusté (1996\$)	Rapports moyens revenu-besoins		
				Population totale	Non-pauvres	Pauvres
Hommes						
20-39						
Célibataires	26,0	7,1	23 300	1,99	2,49	0,58
Mariés avec enfants	12,3	7,6	24 500	2,09	2,29	0,70
Mariés sans enfant	6,8	1,5	34 860	2,98	3,15	0,64
Parents seuls	38,5	0,6	15 980	1,36	1,84	0,62
Enfants déclarants	6,2	1,0	33 420	2,86	3,00	0,66
40-64						
Célibataires	30,4	7,3	26 700	2,28	3,02	0,58
Mariés avec enfants	9,5	6,0	30 680	2,62	2,83	0,66
Mariés sans enfant	7,6	4,9	37 180	3,18	3,39	0,64
Parents seuls	26,6	0,6	21 960	1,88	2,34	0,60
65+						
Célibataires	13,3	1,6	23 140	1,98	2,15	0,84
Mariés avec enfants	19,4	0,1	22 540	1,93	2,21	0,75
Mariés sans enfant	9,9	4,0	27 360	2,34	2,51	0,76
Parents seuls	39,6	0,0	16 280	1,39	1,82	0,72
Femmes						
20-39						
Célibataires	26,8	4,3	21 740	1,86	2,31	0,61
Mariées avec enfants	14,4	11,5	24 080	2,06	2,30	0,64
Mariées sans enfant	5,8	1,2	36 600	3,13	3,28	0,64
Parents seuls	60,1	11,4	11 900	1,02	1,55	0,67
Enfants déclarants	5,8	0,5	34 300	2,93	3,07	0,66
40-64						
Célibataires	30,1	8,7	22 960	1,96	2,54	0,63
Mariées avec enfants	10,0	4,8	31 080	2,66	2,88	0,60
Mariées sans enfant	6,0	3,3	38 740	3,31	3,48	0,63
Parents seuls	38,0	3,9	16 800	1,44	1,93	0,64
65+						
Célibataires	16,7	6,8	19 720	1,69	1,85	0,86
Mariées avec enfants	16,1	0,0	22 640	1,94	2,17	0,73
Mariées sans enfant	3,2	0,7	31 880	2,72	2,79	0,65
Parents seuls	48,8	0,1	14 320	1,22	1,70	0,72

Le tableau affiche également les rapports revenu-besoins par situation de pauvreté. Il est intéressant de noter que tous ceux qui se situent actuellement en dessous du seuil de faible revenu sont à peu près aussi pauvres quel que soit le groupe auquel ils appartiennent (en termes relatifs), alors que les revenus ajustés de ces groupes varient entre 0,6 et 0,7. Les niveaux relatifs du revenu ajusté de ceux *qui ne sont pas pauvres* au moment de l'étude varient davantage; toutefois, les parents seuls affichent des niveaux de revenu ajusté généralement bas, même lorsqu'ils ne sont pas vraiment en dessous du seuil de pauvreté, ce qui laisse croire que ce sont eux qui risquent le plus de devenir pauvres d'une année à l'autre.

4. Analyse descriptive de la dynamique du faible revenu

Le présent chapitre renferme une analyse « descriptive » (*c.-à-d.*, une analyse non économétrique) de la dynamique du faible revenu, notamment les taux annuels d'entrée dans la pauvreté et de sortie en fonction de la dynamique associée à la situation familiale et au type de famille correspondant; les taux empiriques de risque à l'égard de la sortie de la pauvreté chez les particuliers qui sont pauvres depuis un certain nombre d'années et des calculs analogues pour le taux de rentrée dans la pauvreté pour ceux qui en étaient sortis; le nombre total d'années de pauvreté et la répartition annuelle des pauvres d'après leur profil longitudinal; l'analyse sommaire de la situation de pauvreté et de la structure familiale dans lesquelles vivent les dernières années ceux qui étaient pauvres au départ; et l'ampleur des fluctuations de revenu qui accompagnent l'entrée dans la pauvreté et la sortie. Certains de ces éléments, tels que les taux annuels d'entrée et de sortie et les modèles de risque de sortie et de rentrée, sont également analysés d'un point de vue économétrique dans d'autres chapitres du document.

4.1 Taux annuels d'entrée dans la pauvreté et de sortie

4.1.1 Entrée dans la pauvreté

Le tableau 3 indique les taux annuels moyens d'entrée dans la pauvreté pour les personnes qui ne sont pas pauvres et de sortie pour celles qui sont pauvres, selon la situation familiale (et les changements connexes qui en découlent), entre 1992 et 1996. Les résultats représentent les moyennes des taux annuels de 1992 à 1996 qui figurent à l'annexe. Ils sont basés sur des calculs en fonction de la situation familiale et de l'âge qui ne tiennent pas compte des changements liés à la situation familiale.

Les taux d'entrée les plus élevés, et de loin, s'appliquent aux femmes qui, d'une année à l'autre, ont dû commencer à diriger une famille monoparentale, quelle qu'ait été leur situation familiale précédemment : qu'elles aient été célibataires (30 %), membres d'un couple avec enfants (47 %) ou d'un couple sans enfant (48 %) ou qu'elles aient été un enfant déclarant (70 %). Ces taux semblent dans certains cas extrêmement élevés, tandis que la plupart des autres taux figurant dans le tableau semblent assez bas en comparaison. Le contraste est particulièrement frappant lorsqu'on compare ces taux à ceux des femmes qui restent avec leur conjoint (taux d'entrée de

4,6 % lorsqu'il y a des enfants, 2 % lorsqu'il n'y en a pas) ou qui sont célibataires (4,8 %). Ils sont même beaucoup plus élevés que ceux qui se rapportent aux personnes qui étaient parents seuls d'une année à l'autre (taux d'entrée moyen de 13 %). On peut en déduire que les mères célibataires qui n'étaient pas pauvres une année donnée (le groupe pour lequel les taux d'entrée sont établis) se trouvaient probablement dans une situation supérieure comparativement à celles qui entraient dans la monoparentalité.

Parmi les autres taux d'entrée assez élevés, on compte ceux des femmes qui ont quitté leur couple pour rester seules, particulièrement celles qui ont abandonné leurs enfants (*c.-à-d.*, de la rangée Mariées avec enfants à Célibataires), et les femmes qui vivaient avec leurs parents (Enfants déclarants) et qui ont commencé à vivre seules ou qui se sont mariées et ont eu un enfant.

On constate, en général, des tendances qualitativement similaires pour les hommes, bien qu'elles ne soient pas aussi remarquables. Ainsi, les taux d'entrée sont plus élevés chez les hommes qui sont devenus parents seuls, mais pas aussi désastreux que ceux concernant les femmes chefs de familles monoparentales. Naturellement, il existe assez peu de cas de ce genre, ce qui signifie que cette dynamique n'est pas très importante dans le contexte global de la dynamique de la pauvreté, comparativement à la situation des femmes. Les taux s'appliquant aux hommes qui sont restés avec leur conjoint sont naturellement semblables à ceux des femmes (leur conjoint du point de vue statistique), tandis que les taux de ceux qui ont abandonné de telles relations s'accompagnent de taux d'entrée dans la pauvreté beaucoup plus élevés que pour ceux qui sont restés avec leur conjointe, bien qu'ils ne soient pas, encore une fois, aussi élevés que pour les femmes.

Il est intéressant de noter que la situation est assez similaire pour les hommes et les femmes qui étaient des enfants déclarants et qui sont devenus indépendants ou se sont mariés et ont eu un enfant, puisque les taux d'entrée sont aussi élevés pour les hommes que pour les femmes dans les deux cas (environ 30 % et 20 % respectivement). En outre, les enfants déclarants qui se mariaient et n'avaient pas d'enfant étaient *plus* susceptibles de devenir pauvres s'ils étaient de sexe masculin (10,8 % pour les hommes comparativement à 8,5 % chez les femmes). Ainsi, on constate que quitter la maison parentale constitue pour les jeunes une période de transition clé en ce qui concerne le risque de devenir pauvres et une période qui pourrait être particulièrement préoccupante lorsqu'il y a des enfants en cause.

Tableau 3 : Taux annuels d'entrée dans la pauvreté et de sortie, par type de famille, exprimés en tant que moyennes, de 1992 à 1996

	Entrée		Sortie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Célibataires (première année)				
<i>Situation la deuxième année :</i>				
<i>Célibataires</i>	6,1	4,8	18,7	18,8
Mariés avec enfants	6,3	6,4	50,1	64,5
Mariés sans enfant	3,3	3,1	63,6	74,9
Parents seuls	16,2	30,0	20,5	12,3
Mariés avec enfants (première année)				
<i>Situation la deuxième année :</i>				
<i>Célibataires</i>	12,1	22,6	36,3	33,7
<i>Mariés avec enfants</i>	3,6	4,6	29,9	30,6
Mariés sans enfant	2,6	2,2	42,7	42,3
Parents seuls	17,1	46,9	25,2	13,0
Mariés sans enfant (première année)				
<i>Situation la deuxième année :</i>				
<i>Célibataires</i>	11,1	15,7	43,4	34,9
Mariés avec enfants	5,3	5,4	30,0	34,2
<i>Mariés sans enfant</i>	2,6	2,0	34,4	38,9
Parents seuls	17,7	47,9	43,8	9,8
Parents seuls (première année)				
<i>Situation la deuxième année :</i>				
<i>Célibataires</i>	6,2	7,1	37,3	35,9
Mariés avec enfants	8,4	6,2	47,0	65,6
Mariés sans enfant	-	-	67,6	75,4
<i>Parents seuls</i>	10,0	12,8	18,0	13,5
Enfants déclarants (première année)				
<i>Situation la deuxième année :</i>				
<i>Célibataires</i>	29,4	31,4	18,4	17,7
Mariés avec enfants	18,1	21,1	27,8	25,0
Mariés sans enfant	10,8	8,5	43,4	57,0
Parents seuls	40,0	70,3	12,5	6,3

Remarque : Les tirets (-) indiquent que le petit nombre d'observations ne justifie pas leur inclusion.

Par conséquent, la situation familiale et les variations à cet égard constituent d'importantes variables explicatives de la probabilité d'entrer dans la pauvreté, particulièrement pour les femmes. Les conclusions de l'analyse économétrique démontreront de plus que les effets associés à la situation familiale sont plus importants que tous les autres, à cet égard. Ceci dit, il faut examiner ces résultats en gardant à l'esprit que les changements de situation familiale dans

une année particulière sont en fait assez rares pour une personne donnée, ce qui explique pourquoi les taux faibles mais constants qui caractérisent les personnes qui vivent en couple, par exemple, font en sorte que celles qui subissent ces changements accusent des taux peu ordinaires de faible revenu pour une année donnée et constituent la plus grande proportion des pauvres à n'importe quel moment (voir ci-dessus). L'examen suivant des taux annuels de sortie nous permet d'avoir un meilleur aperçu global de la situation.

Ces taux ne semblent pas correspondre à un modèle temporel *général* (voir l'annexe pour les tableaux pertinents sur l'entrée par type de famille et âge), mais certains cas révèlent tout de même des tendances. Tout d'abord, tous les taux d'entrée dans la pauvreté du plus jeune groupe d'hommes sont au moins marginalement plus élevés les dernières années comparativement aux premières. Cette conclusion se compare à d'autres constatations relatives à la dynamique du revenu de travail (contrairement à la dynamique du revenu faisant l'objet du présent document) qu'ont faites l'auteur et ses collègues à partir des mêmes données (Finnie [1997a-d], Beach et Finnie [1998], Finnie et Gray [1998]) de même qu'à d'autres concernant la baisse des bons résultats sur le marché du travail de ce groupe, qui aurait suivi la même tendance que les coupures en matière d'aide sociale effectuées pendant ces années.

Dans le cas des parents célibataires (du moins ceux qui ne sont pas âgés) la probabilité de devenir pauvres semble également s'être considérablement accrue pendant cette période, alors que les taux annuels sont passés d'environ 12 % à 15 à 20 % dans le cas du plus jeune groupe de femmes, et d'environ 8 % à plus de 10 % dans le cas des femmes plus âgées; les groupes d'hommes qui dirigent des familles monoparentales ont connu des augmentations encore plus fortes. Ces hausses sont particulièrement inquiétantes si l'on croit que les pauvres développent une dépendance situationnelle, c'est-à-dire que le simple fait d'être pauvre une année donnée accroît la probabilité de rester pauvre les années qui suivent. Cette hypothèse s'inscrit dans l'esprit des conclusions tirées par suite de l'application du modèle de durée (et d'autres) présentées ci-dessous.

Par contre, les taux d'entrée dans la pauvreté n'ont pas varié de façon marquée pour les couples ou les célibataires, sans doute à cause des effets compensateurs d'un marché du travail qui s'améliore légèrement et des réductions en matière d'aide sociale qui ont été effectuées dans certaines provinces pendant la période d'analyse.

4.1.2 Sortie de la pauvreté

Les taux annuels (moyens) de sortie de la pauvreté qui figurent dans les colonnes de droite du tableau 3 constituent en grande partie une représentation inverse des taux d'entrée examinés précédemment (voir l'annexe sur les taux annuels par type de famille et âge, qui ne tiennent pas compte des changements en matière de situation familiale). Ainsi, les mères célibataires qui se sont mariées ont affiché les taux les plus élevés. Grâce à cette dynamique, les deux tiers en moyenne (avec enfants) ou les trois quarts (sans enfant) de toutes les femmes faisant partie de ce groupe ont cessé d'être pauvres au cours de l'année où l'événement est survenu. Par contre, dans le cas des mères célibataires dont la situation n'a pas changé, les taux de sortie ont été très faibles, soit seulement 13,5 % en moyenne. De même, les femmes qui ont commencé à diriger des familles monoparentales pendant cette période ont affiché des taux de sortie aussi faibles (ou plus faibles).

Bref, la femme pauvre une année donnée qui est devenue mère célibataire l'année suivante n'a pas plus de 10 % de chances de sortir de la pauvreté au cours de cette période. Il s'agit d'une statistique ahurissante qui révèle un groupe sérieusement enlisé dans une situation difficile qui est souvent attribuable à des circonstances ne relevant pas de leur contrôle (uniquement). Les femmes célibataires (sans enfant) affichent des tendances similaires, bien que celles-ci ne soient pas aussi extrêmes, leurs taux de sortie sont également très faibles, sauf si elles se marient (avec ou sans enfant).

Chez les hommes, les conclusions ressemblent en général à celles des femmes sur le plan qualitatif, mais sont moins graves du point de vue quantitatif. Ainsi, il est intéressant de noter que les pères célibataires déclarent des taux de sortie relativement élevés s'ils se marient et relativement faibles dans le cas contraire. En outre, ceux qui sont devenus parents célibataires avaient relativement peu de chances de sortir de la pauvreté dans l'année en cause, mais les divergences, dans la plupart des cas, ne sont pas aussi grandes que pour les mères célibataires. Il en va de même pour les hommes célibataires, c'est-à-dire que les taux de sortie sont bas s'ils restent célibataires et plus élevés s'ils se marient. Les résultats concernant les couples stables sont naturellement assez similaires pour les hommes et les femmes, (alors que les hommes représentent encore une fois plus exactement la situation puisqu'ils présentent de façon plus constante des déclarations de revenus, particulièrement chez les gens âgés), alors que les taux de

sortie des hommes toujours mariés correspondent à 29,9 % et à 34,4 % pour ceux avec et sans enfant respectivement.

Enfin, il est intéressant de signaler que les hommes et les femmes ayant un conjoint et des enfants qui sont revenus célibataires ont affiché des taux de sortie modérément plus élevés que ceux qui sont demeurés avec leur conjoint; cette conclusion vaut également pour les hommes (mais non pour les femmes) qui étaient mariés sans enfant. En résumé, il semble qu'une façon de sortir de la pauvreté est parfois de mettre fin à une relation, particulièrement pour les hommes¹¹.

4.2 Taux empiriques de « risque » et de « survie » en ce qui concerne la sortie de la pauvreté et la rentrée

4.2.1 Sortie de la pauvreté

Les tableaux 4a et 4b donnent les taux empiriques de « risque » de sortir de la pauvreté (voir l'encadré pour une explication de ce terme), c'est-à-dire la probabilité pour ceux qui ont été pauvres pendant un an, deux ans et ainsi de suite de cesser d'être pauvres après ce temps, entre 1992 et 1996. Cette méthode illustre de façon plus précise la dynamique de sortie de la pauvreté à partir du moment de l'entrée dans la pauvreté. Les calculs portent sur les personnes qui sont devenues pauvres entre 1992 et 1996 (*c.-à-d.* que les épisodes « censurés à gauche » sont exclus). Les chiffres représentent donc les taux annuels de sortie pour un échantillon représentatif de nouveaux épisodes de pauvreté.

Le tableau 4a ne portent intentionnellement que sur les particuliers dont la situation familiale n'a pas changé entre l'année indiquée et la suivante. La conclusion générale la plus importante veut que les taux de risque de sortie de la pauvreté diminuent – et en général de façon assez abrupte – selon la durée de la pauvreté, c'est-à-dire que plus longtemps une personne reste pauvre, moins il est probable qu'elle sorte de la pauvreté à un moment donné. La plus forte baisse (relative) au chapitre des taux de sortie par type de famille (*c.-à-d.*, les fonctions de risque les plus accentuées) concernent les parents seuls, suivis de près par les célibataires. Dans le cas des

¹¹ Cette question et les conséquences qui en découlent font l'objet des travaux de Finnie [1993, 1994, 1995].

personnes qui sont pauvres depuis déjà quatre ans (le maximum observé dans les données), les taux de sortie varient de 10 à 15 % et, en résumé, il est très peu probable qu'elles puissent sortir de la pauvreté à ce moment-ci.

Taux de « risque » et de « survie »

L'utilisation du terme « taux de risque » pour décrire le nombre de particuliers qui cessent d'être pauvres – ce qui est évidemment *bon* en soi – peut paraître curieux, mais il existe une justification valable et, du moins cette fois-ci, on ne peut imputer l'ambiguïté du terme à la discipline qu'est l'économie. Comme l'auteur l'indique dans le texte, les taux de risque utilisés représentent la proportion de particuliers qui cessent d'être pauvres d'une année à l'autre pendant la durée d'un épisode donné, contrairement au nombre de personnes qui sortent de la pauvreté dans une année civile particulière, quelle que soit la durée de leur pauvreté. Ce concept statistique tire son origine, toutefois, des sciences de la nature et a été mis au point dans le contexte de la maladie, de la mort et ainsi de suite, ce qui en fait expliquer le « risque » comme le conçoit une personne ordinaire. Dès qu'elle a été adoptée, l'expression a été retenue, à juste titre, puisqu'elle réfère à un concept statistique très particulier qui est

difficile à remplacer par une autre expression qui est à la fois plus intuitive *et* descriptive de cette notion particulière. C'est donc pourquoi elle a été employée dans le présent document.

L'expression « taux de survie » qui sert à décrire les particuliers qui demeurent pauvres est peut-être à l'inverse très évidente, mais la source de l'expression est la même que celle des taux de risque (*p. ex.*, survivre à une maladie) et peut elle aussi se justifier lorsqu'on cesse de qualifier l'événement sous-jacent de bon ou de mauvais et qu'on la considère uniquement comme une expression statistique.

Les taux de « risque » et de « survie » sont également employés dans le contexte des particuliers qui *ne sont pas* pauvres, ce qui, pour certains lecteurs, justifie peut-être davantage le recours à ces concepts.

Les conséquences (générales) de ces constatations sur le plan des politiques ne font aucun doute : il existe un noyau de particuliers qui sont pauvres depuis un certain nombre d'années et qui sont très peu susceptibles de sortir de la pauvreté après ce temps. Il faudrait probablement adopter des initiatives d'envergure si l'on veut qu'ils améliorent leur sort dans une mesure le moins grande (voir l'encadré pour l'interprétation de ces taux de risque à la baisse).

Les taux de survie affichés dans la deuxième partie du tableau 4a indiquent la proportion de particuliers qui sont susceptibles de demeurer pauvres après un certain nombre d'années, soit l'inverse (données cumulatives) des taux de risque examinés précédemment (voir l'encadré pour l'explication de ce concept). Les taux de sortie sont en tout temps relativement élevés pour les personnes mariées, ils entraînent donc des taux de survie assez bas après quatre ans passés dans la pauvreté (moins de 20 % pour tous les groupes). Alors qu'après cette période, les taux de survie pour les parents seuls et les célibataires correspondent

Tableau 4a : Taux empiriques de risque et de survie relativement à la sortie de la pauvreté

	Taux de risque de sortie				Fonctions de survie			
	Un an	Deux ans	Trois ans	Quatre ans	Un an	Deux ans	Trois ans	Quatre ans
Hommes								
20-39								
Célibataires	36,2	24,6	17,4	15,7	63,8	48,2	39,8	33,6
Mariés avec enfants	46,7	32,7	26,2	25,7	53,3	35,9	26,5	19,7
Mariés sans enfant	51,7	32,7	27,5	23,1	48,3	32,5	23,6	18,2
Parents seuls	30,4	17,7	12,0	12,5	69,6	57,3	50,4	44,1
40-64								
Célibataires	32,8	21,7	16,7	14,2	67,2	52,6	43,8	37,6
Mariés avec enfants	48,8	34,2	26,5	28,3	51,2	33,7	24,8	17,8
Mariés sans enfant	47,6	33,9	29,8	26,4	52,4	34,6	24,3	17,9
Parents seuls	37,6	25,8	9,5	14,3	62,4	46,3	41,9	35,9
65+								
Célibataires	52,8	32,9	22,2	20,0	47,2	31,7	24,6	19,7
Mariés avec enfants	40,9	31,3	50,0	-	59,1	40,6	20,3	-
Mariés sans enfant	54,2	49,7	60,6	40,6	45,8	23,0	9,1	5,4
Parents seuls	33,3	-	-	-	66,7	-	-	-
Femmes								
20-39								
Célibataires	33,9	22,1	16,0	10,7	66,1	51,4	43,2	38,6
Mariées avec enfants	47,0	33,2	25,4	27,1	53,0	35,4	26,4	19,3
Mariées sans enfant	55,8	41,8	28,9	30,0	44,2	25,7	18,3	12,8
Parents seuls	26,8	16,1	10,9	10,9	73,2	61,4	54,7	48,8
40-64								
Célibataires	33,4	24,5	18,8	15,3	66,6	50,3	40,8	34,6
Mariées avec enfants	51,9	36,2	30,2	23,7	48,1	30,7	21,4	16,3
Mariées sans enfant	52,9	37,9	31,6	24,3	47,1	29,3	20,0	15,1
Parents seuls	33,5	19,1	15,7	12,9	66,5	53,8	45,4	39,5
65+								
Célibataires	53,5	35,6	24,0	15,5	46,5	29,9	22,7	19,2
Mariées avec enfants	44,4	50,0	-	-	55,6	27,8	-	-
Mariées sans enfant	64,7	39,7	46,2	16,7	35,3	21,3	11,5	9,6
Parents seuls	30,0	14,3	-	-	70,0	60,0	-	-

Remarque : Les tirets (-) indiquent que le petit nombre d'observations ne justifie pas leur inclusion.

environ au double de ces taux (surtout entre 35 et 50 %). Encore une fois, comme les taux de sortie le laissent voir, il est assez peu courant pour certains groupes de vivre de longs épisodes de pauvreté contrairement à d'autres groupes. Cette conclusion comporte diverses conséquences sur le plan des politiques ayant trait à la nécessité d'adopter des programmes de soutien du revenu à courte ou à longue échéance, la nature des interventions les plus adéquates, et ainsi de suite.

Effets de durée : hétérogénéité non observable, effets de durée « pure »

Dans le contexte des taux de risque et de survie, comment peut-on interpréter le fait que les taux de sortie diminuent proportionnellement à la durée de l'épisode? Comme l'indiquent clairement les travaux sur le sujet, deux grands facteurs entrent probablement en jeu. Premièrement, il est plus probable que les pauvres qui, à un moment ou à un autre, sont plus susceptibles de sortir de la pauvreté (« les survivants ») le fassent, par définition, les premières années. Ainsi, les autres constituent un échantillon qui compte un nombre de plus en plus grand de pauvres qui sont moins susceptibles de sortir de la pauvreté (« non-survivants ») au cours des dernières années, ce qui correspond aux effets de la composition de l'échantillon. Deuxièmement, les personnes qui sont pauvres ont, en vertu du rapport de cause à effet, moins de chances de sortir de la pauvreté les années suivantes, puisqu'elles sont de plus en plus à l'écart du marché du travail, qu'elles portent les cicatrices de leur situation et qu'elles subissent d'autres inconvénients causés par le passage du temps.

Malheureusement, les données ne nous permettent pas de différencier les effets de « l'hétérogénéité non observable » de ceux de la « dépendance situationnelle » (ou effets de « durée pure »). C'est malheureux parce que cette différenciation est importante du point de vue politique, puisque, dans le premier cas, il faudrait prendre des mesures qui

s'adressent aux particuliers (ou à leur situation) *comme tels*, comme l'amélioration des compétences professionnelles, l'existence de bonnes possibilités d'emploi et ainsi de suite, tandis que le second cas justifierait l'adoption de programmes qui mettraient l'accent sur les interventions précoces et qui pourraient permettre aux pauvres de s'extraire de leur situation avant que celle-ci ne s'aggrave simplement parce que le temps s'écoule.

Quant à la baisse mentionnée des taux de risque de rentrée, les effets de l'hétérogénéité non observable seraient ainsi associés à une dynamique selon laquelle, d'une part, les personnes qui sont du *type* à « rentrer rapidement » auraient en fait tendance à le faire plus tôt, de sorte que celles qui restent à l'extérieur de la pauvreté correspondraient de plus en plus aux personnes qui sont « plus lentes à rentrer », ce qui entraînerait avec le temps une baisse des taux de risque (effets de l'hétérogénéité non observable). D'autre part, il existerait probablement des effets associés à la dépendance situationnelle en raison du temps passé à l'extérieur de la pauvreté, alors que les particuliers s'intègrent davantage au marché du travail, acquièrent de nouvelles compétences et ainsi de suite, ce qui contribue également avec le temps à la baisse des taux de rentrée (effets de l'hétérogénéité non observable comparativement aux effets de durée pure).

Le tableau 4b reprend le calcul des taux de risque et de survie en tenant compte des changements relatifs à la situation familiale. Par exemple, un parent seul ou un célibataire peut s'être marié et, par conséquent, avoir une bonne chance de sortir de la pauvreté, et les présents calculs incluent cette dynamique contrairement à l'exercice précédent. Il n'est pas surprenant de constater que les groupes des parents seuls et des célibataires, en particulier, démontrent des taux de sortie de la pauvreté beaucoup plus élevés précisément parce que (comme l'ont montré les taux annuels de

sortie ci-dessus) leurs taux de risque de sortir sont beaucoup plus élevés si leur situation familiale change (*c.-à-d.*, s'ils se marient). D'après les résultats, il semblerait qu'environ le quart ou le tiers des célibataires et des parents seuls sont susceptibles d'être encore pauvres après quatre ans, des taux qui sont encore très élevés, mais pas autant que lorsque les calculs ne visent que ceux dont la situation familiale n'a pas changé.

Tableau 4b : Taux empiriques de risque et de survie relativement à la rentrée dans la pauvreté

	Taux de risque de sortie				Fonctions de survie			
	Un an	Deux ans	Trois ans	Quatre ans	Un an	Deux ans	Trois ans	Quatre ans
Hommes								
20-39								
Célibataires	44,2	31,8	25,2	21,5	55,8	38,0	28,4	22,3
Mariés avec enfants	47,2	33,1	26,7	25,6	52,8	35,4	25,9	19,3
Mariés sans enfant	49,9	31,6	25,7	19,1	50,1	34,3	25,5	20,6
Parents seuls	36,8	25,3	19,5	14,3	63,2	47,2	38,0	32,6
40-64								
Célibataires	36,0	25,2	19,6	17,3	64,0	47,9	38,5	31,9
Mariés avec enfants	49,2	35,1	27,5	26,1	50,8	33,0	23,9	17,7
Mariés sans enfant	47,8	34,1	29,1	28,1	52,2	34,4	24,4	17,5
Parents seuls	42,7	27,2	19,5	20,0	57,3	41,7	33,6	26,9
65+								
Célibataires	53,8	34,4	22,7	25,0	46,2	30,3	23,4	17,6
Mariés avec enfants	46,7	38,1	42,9	-	53,3	33,0	18,9	-
Mariés sans enfant	55,1	50,5	60,1	42,9	44,9	22,2	8,9	5,1
Parents seuls	58,3	50,0	-	-	41,7	20,8	-	-
Femmes								
20-39								
Célibataires	44,2	30,7	25,2	21,5	55,8	38,7	28,9	22,7
Mariées avec enfants	45,9	31,9	24,0	25,0	54,1	36,8	28,0	21,0
Mariées sans enfant	53,6	37,6	23,6	23,8	46,4	28,9	22,1	16,9
Parents seuls	33,8	24,1	19,1	19,1	66,2	50,2	40,6	32,9
40-64								
Célibataires	35,8	26,8	21,8	18,6	64,2	47,0	36,8	29,9
Mariées avec enfants	51,8	36,5	29,7	23,2	48,2	30,6	21,5	16,5
Mariées sans enfant	53,1	37,7	30,8	24,1	46,9	29,2	20,2	15,3
Parents seuls	38,7	26,1	22,0	20,3	61,3	45,3	35,4	28,2
65+								
Célibataires	53,8	36,0	24,6	18,0	46,2	29,5	22,3	18,3
Mariées avec enfants	53,8	33,3	-	-	46,2	30,8	-	-
Mariées sans enfant	67,1	42,7	45,2	14,3	32,9	18,9	10,4	8,9
Parents seuls	48,6	30,0	25,0	-	51,4	36,0	27,0	-

Remarque : Les tirets (-) indiquent que le petit nombre d'observations ne justifie pas leur inclusion.

4.2.2 Rentrée dans la pauvreté

Le tableau 4c affiche les taux de rentrée dans la pauvreté pour les personnes qui en étaient déjà sorties selon la même présentation que celle utilisée précédemment pour les taux de sortie. On détermine donc le nombre de particuliers qui ont tout d'abord cessé d'être pauvres pendant la période en cause (de sorte que le début de la période de risque d'une rentrée puisse être observé), puis on établit les taux annuels de rentrée pour chaque année passée à l'extérieur de la catégorie de faible revenu. Les résultats qui figurent dans ce premier tableau ne concernent encore une fois que les particuliers dont la situation familiale n'a pas changé au cours de l'année à l'étude.

Tableau 4c : **Taux empiriques de risque et de survie relativement à la rentrée dans la pauvreté (type de famille inchangé)**

	Taux de risque de rentrée			Fonctions de survie		
	Un an	Deux ans	Trois ans	Un an	Deux ans	Trois ans
Hommes						
20-39						
Célibataires	25,2	15,9	12,7	74,8	62,9	54,9
Mariés avec enfants	25,3	15,5	11,7	74,7	63,1	55,7
Mariés sans enfant	13,9	9,2	7,0	86,1	78,2	72,8
Parents seuls	35,0	23,5	25,0	65,0	49,7	37,3
40-64						
Célibataires	32,7	21,5	18,6	67,3	52,8	43,0
Mariés avec enfants	24,9	15,8	9,6	75,1	63,2	57,1
Mariés sans enfant	26,1	14,5	11,8	73,9	63,1	55,7
Parents seuls	33,9	26,3	27,3	66,1	48,7	35,4
65+						
Célibataires	17,7	10,2	7,0	82,3	74,0	68,8
Mariés avec enfants	25,0	18,8	16,7	75,0	60,9	50,8
Mariés sans enfant	15,4	7,5	5,1	84,6	78,3	74,3
Parents seuls	50,0	-	-	50,0	-	-
Femmes						
20-39						
Célibataires	21,7	13,5	11,6	78,3	67,8	59,9
Mariées avec enfants	23,9	15,5	11,2	76,1	64,3	57,1
Mariées sans enfant	11,9	7,9	5,0	88,1	81,2	77,1
Parents seuls	38,4	31,9	24,3	61,6	42,0	31,8
40-64						
Célibataires	32,6	21,1	15,5	67,4	53,2	45,0
Mariées avec enfants	24,9	15,4	10,7	75,1	63,5	56,7
Mariées sans enfant	20,8	12,3	9,2	79,2	69,4	63,0
Parents seuls	32,6	22,8	21,0	67,4	52,1	41,1
65+						
Célibataires	19,2	10,5	6,4	80,8	72,4	67,8
Mariées avec enfants	22,2	25,0	-	77,8	58,3	-
Mariées sans enfant	12,2	6,2	3,3	87,8	82,3	79,6
Parents seuls	45,5	33,3	-	54,5	36,4	-

Remarque : Les tirets (-) indiquent que le petit nombre d'observations ne justifie pas leur inclusion.

Tableau 4d : Taux empiriques de risque et de survie relativement à la rentrée dans la pauvreté (en tenant compte du changement de type de famille)

	Taux de risque de rentrée			Fonctions de survie		
	Un an	Deux ans	Trois ans	Un an	Deux ans	Trois ans
Hommes						
20-39						
Célibataires	23,9	14,5	10,7	76,1	65,1	58,1
Mariés avec enfants	25,6	16,3	12,5	74,4	62,3	54,5
Mariés sans enfant	18,5	14,0	10,4	81,5	70,1	62,8
Parents seuls	32,6	22,4	20,0	67,4	52,2	41,8
40-64						
Célibataires	32,0	21,0	18,1	68,0	53,7	44,0
Mariés avec enfants	25,1	16,0	10,6	74,9	62,9	56,3
Mariés sans enfant	26,4	15,8	12,7	73,6	62,0	54,1
Parents seuls	32,6	24,2	19,0	67,4	51,1	41,4
65+						
Célibataires	17,7	10,2	7,2	82,3	73,9	68,6
Mariés avec enfants	22,6	17,2	8,3	77,4	64,1	58,7
Mariés sans enfant	14,8	7,8	5,6	85,2	78,6	74,2
Parents seuls	42,9	-	-	57,1	-	-
Femmes						
20-39						
Célibataires	20,9	12,6	10,2	79,1	69,1	62,1
Mariées avec enfants	26,1	18,3	14,4	73,9	60,4	51,7
Mariées sans enfant	16,1	11,9	8,2	83,9	74,0	67,9
Parents seuls	36,0	27,7	21,0	64,0	46,2	36,5
40-64						
Célibataires	32,0	20,7	15,2	68,0	53,9	45,7
Mariées avec enfants	25,5	15,9	12,0	74,5	62,6	55,1
Mariées sans enfant	21,5	14,5	11,1	78,5	67,2	59,7
Parents seuls	31,4	20,2	17,0	68,6	54,7	45,4
65+						
Célibataires	19,1	10,6	6,6	80,9	72,3	67,5
Mariées avec enfants	18,2	16,7	33,3	81,8	68,2	45,5
Mariées sans enfant	13,2	8,9	4,5	86,8	79,1	75,5
Parents seuls	39,1	22,2	-	60,9	47,3	-

Remarque : Les tirets (-) indiquent que le petit nombre d'observations ne justifie pas leur inclusion.

On constate tout d'abord que les taux de rentrée sont généralement plus élevés que les taux annuels d'entrée pour l'ensemble de la population indiquée ci-dessus, ce qui révèle sans surprise que la probabilité d'entrer dans la pauvreté est généralement plus élevée pour les particuliers qui ont récemment vécu un épisode de pauvreté que pour les autres. Afin de repérer ceux qui risquent de devenir pauvres, les épisodes passés de faible revenu semblent

donc être une puissante variable explicative comme l'indiquent également les modèles économétriques décrits ci-dessous.

Deuxièmement, on se penche sur les effets associés à la situation familiale et on constate de nouveau que les taux de rentrée en particulier, sont généralement plus élevés pour les parents seuls et les célibataires que pour les gens mariés. Toutefois, les écarts ne sont pas aussi grands, en général, que ceux observés pour les taux annuels d'entrée généraux indiqués ci-dessus, ce qui laisse croire que la prédisposition occasionnée par des épisodes de pauvreté précédents constitue un meilleur mécanisme de sélection dans le cas des couples que des parents seuls et des célibataires, ce qui a du sens étant donné que le faible revenu est généralement plus répandu parmi ces derniers groupes.

Troisièmement, les taux de rentrée diminuent beaucoup à mesure que les années de non-pauvreté s'écoulent, mais beaucoup plus rapidement pour les personnes mariées que pour les célibataires et les parents seuls, de sorte que vers la troisième année (le plus long intervalle post-pauvreté observé dans les données) les taux de rentrée se situent autour d'un pourcentage assez bas, soit 10 % ou moins pour les personnes mariées, un peu plus que 10 % pour les célibataires (comportant de grandes variations selon le sexe et l'âge), mais toujours autour de 25 % pour les parents célibataires. Bref, certains groupes (les gens mariés) présentent un risque relativement faible de rentrer dans la pauvreté après en être sortis, alors que d'autres (particulièrement les parents seuls), redeviennent pauvres dans une proportion relativement élevée même après un certain nombre d'années. Les interventions politiques devraient sans doute tenir compte de cette dynamique.

Les taux de survie inscrits au tableau 4c assurent encore une fois un sommaire utile du risque cumulatif de redevenir pauvre après être déjà sorti de la pauvreté. Le terme « survie » dans ce contexte signifie rester en dehors de la pauvreté et les taux, après trois ans, se situent généralement entre un peu plus de la moitié à près des trois quarts des particuliers mariés, ceux n'ayant pas d'enfant affichant les taux les plus élevés (particulièrement les couples âgés). Ils varient davantage et sont généralement un peu plus bas pour les célibataires (environ 45 % pour les groupes intermédiaires et plus des deux tiers pour les hommes et femmes âgés), et ils se situent entre 30 et 40 % pour les parents seuls, ce qui indique que plus de la moitié de ces derniers sont redevenus pauvres dans les trois années suivant la fin d'un épisode antérieur.

Le tableau 4d reprend les calculs relatifs à la rentrée en incluant les particuliers dont la situation familiale a changé, mais cela n'a pas en général un grand effet sur les taux, ce qui fait ressortir encore une fois que les changements en ce qui concerne la situation familiale sont moins cruciaux pour la dynamique de la non-pauvreté après un épisode de pauvreté que pour certains autres volets de l'expérience de pauvreté. Les écarts constatés indiquent, toutefois, que les taux de survie sont modérément plus élevés pour les parents seuls et les célibataires, ce qui indique une plus forte probabilité de ne pas redevenir pauvres pour les particuliers qui se marient au cours de l'année à l'étude, alors que les taux de survie baissent légèrement pour les personnes mariées en raison de la plus grande probabilité de redevenir pauvres s'ils se divorcent ou (dans le cas des couples qui n'avaient pas d'enfant au départ) s'ils ont un enfant. Les écarts en fonction de la situation familiale restent donc les mêmes qu'auparavant (taux de survie plus élevé pour les couples que pour les célibataires et les parents seuls), mais sont relativement plus faibles comparativement à la situation qui existe lorsqu'on ne tient pas compte des changements relatifs à la situation familiale.

4.3 Durée totale de pauvreté

4.3.1 Pauvres chroniques, pauvres occasionnels et jamais pauvres

Après avoir analysé les taux d'entrée et de rentrée dans la pauvreté ainsi que ceux de sortie, la présente étude porte maintenant sur tout le profil longitudinal de pauvreté des particuliers grâce à l'examen i) du nombre total d'années de pauvreté en 1992 et 1996, ii) de la répartition des pauvres dans une année donnée entre les pauvres chroniques et les pauvres occasionnels et iii) la ventilation des pauvres chroniques selon le sexe et le type de famille.

4.3.2 Durée totale de pauvreté

Étant donné que la situation familiale d'une personne peut changer au cours des années, les profils de « durée totale de pauvreté » sont décrits de deux façons. Premièrement, le tableau 5a présente le nombre d'années de pauvreté pour ceux dont la situation familiale n'a pas changé au cours des cinq années (de 1992 à 1996). Les résultats les plus frappants concernent encore une fois les mères seules, alors que seulement 31,1 % d'entre elles ne sont pas devenues pauvres pendant toutes ces années et que 36,0 % ont été pauvres chaque année.

Au contraire, un peu plus de 80 % des personnes qui ont été mariées de façon constante (*c.-à-d.*, vivant avec un conjoint de droit ou de fait) n'ont jamais été pauvres (l'accent étant encore mis sur les hommes qui sont plus représentatifs), les taux étant semblables pour ceux ayant des enfants et ceux n'en ayant pas (80,2 et 83,7 % respectivement). Les taux à l'égard de ceux qui n'ont jamais été pauvres sont encore plus élevés pour les enfants déclarants puisqu'ils atteignent presque 90 %. Cette dernière donnée peut aider à expliquer pourquoi de telles cohabitations sont apparemment de plus en plus courantes, surtout lorsqu'on compare les taux à ceux des célibataires chez qui la pauvreté est considérablement plus répandue : seulement 60,2 et 66,3 % des hommes et femmes non mariés n'ont jamais été pauvres, alors que la pauvreté chronique a caractérisé 16,4 et 13,3 % des hommes et des femmes célibataires respectivement.

Tableau 5a : Nombre total d'années de pauvreté pour les particuliers dont la situation familiale n'a pas changé

	0	1	2	3	4	5	Pauvre au moins 1 an entre 1992-96
Total	76,8	6,7	4,0	3,2	2,9	6,4	23,2
Hommes	78,7	6,3	3,8	3,3	2,7	5,2	21,3
Célibataires	60,2	7,9	5,5	4,8	5,1	16,4	39,8
Mariés avec enfants	80,2	6,5	3,8	2,8	2,7	4,1	19,8
Mariés sans enfant	83,7	5,5	3,2	3,3	2,0	2,2	16,3
Parents seuls	48,4	10,3	7,9	6,3	7,0	20,1	51,6
Enfants déclarants	87,2	5,3	2,7	1,7	1,4	1,7	12,8
Femmes	75,0	7,1	4,2	3,1	3,0	7,0	25,0
Célibataires	66,3	7,8	4,8	3,8	4,0	13,3	33,7
Mariées avec enfants	76,2	8,1	4,7	3,4	3,0	4,6	23,8
Mariées sans enfant	89,4	4,7	2,2	1,4	1,0	1,3	10,6
Parents seuls	31,1	8,6	7,8	7,3	9,4	36,0	68,9
Enfants déclarants	88,3	4,6	2,5	1,6	1,4	1,5	11,7

En résumé, lorsqu'on remet les données dans un contexte dynamique, on constate que la pauvreté est en général assez peu courante – et n'est que rarement chronique – pour la plupart des particuliers qui sont continuellement mariés et des jeunes adultes qui vivent à la maison, alors qu'elle est plus répandue chez les célibataires et règne chez la grande majorité des parents seuls à un moment donné. La pauvreté chronique est en fait plus courante chez les mères célibataires.

Le tableau 5b offre une représentation plus globale de la « durée totale » puisqu'il ne tient pas compte des restrictions associées à l'échantillon et inclut tous les particuliers, notamment ceux dont la situation familiale a changé, en les classant en fonction de leur situation familiale la première année (1992). La première rangée du tableau révèle qu'environ les trois quarts de l'entière population (dans les échantillons) n'ont jamais été pauvres, que 5,9 % ont été pauvres toutes les années et que 20,5 % étaient pauvres pendant un à quatre ans. La répartition selon le sexe indique qu'une plus grande proportion de femmes ont été pauvres à tout moment, l'écart étant plus grand pour celles qui ont eu de faibles revenus pendant toutes les années (7,0 % pour les femmes, comparativement à 4,7 % pour les hommes).

Tableau 5b : Nombre total d'années de pauvreté par type de famille la première année (1992)

	0	1	2	3	4	5	Pauvre au moins 1 an entre 1992-96
Total	73,6	8,1	5,0	3,9	3,6	5,9	26,4
Hommes	76,4	7,6	4,5	3,7	3,1	4,7	23,6
Célibataires	61,2	10,0	6,6	5,3	5,5	11,5	38,8
Mariés avec enfants	79,7	6,9	4,0	2,9	2,7	3,8	20,3
Mariés sans enfant	81,9	6,2	3,7	3,5	2,2	2,3	18,1
Parents seuls	59,1	11,4	7,4	5,8	5,8	10,6	40,9
Enfants déclarants	74,5	11,0	5,7	3,9	2,9	2,0	25,5
Femmes	70,8	8,6	5,4	4,2	4,0	7,0	29,2
Célibataires	64,0	9,3	5,8	4,6	4,9	11,5	36,0
Mariées avec enfants	72,7	9,0	5,6	4,2	3,7	4,8	27,3
Mariées sans enfant	85,1	6,3	3,2	2,2	1,6	1,6	14,9
Parents seuls	33,3	11,7	9,9	9,5	11,5	24,2	66,7
Enfants déclarants	74,4	11,0	5,8	4,0	3,0	1,8	25,6

Vu sous un autre angle, on se rend compte que 26,4 % de la population d'échantillonnage a vécu un épisode de pauvreté au cours des cinq années visées par l'analyse et que près de la moitié d'entre eux (50,2 %) pourraient être considérés comme des pauvres chroniques, c'est-à-dire qu'ils étaient pauvres pour plus de la moitié du temps (trois années ou plus de la période de cinq ans à l'étude).

La ventilation en fonction de la situation familiale donne des résultats similaires en général à ceux du tableau précédent, si ce n'est que les écarts sont plus grands pour les parents seuls et les célibataires dont les taux de pauvreté sont plus faibles en raison de l'amélioration de la situation

qu'entraîne souvent le mariage (à retenir que le présent tableau comprend les particuliers dont la situation familiale change, contrairement au tableau précédent).

Enfin, ces tableaux permettent également de comparer l'incidence de la pauvreté à longue échéance contrairement à la mesure annuelle plus conventionnelle grâce à la comparaison des colonnes « pauvre au moins 1 an entre 1992-96 » aux taux annuels moyens qui figurent au tableau 1. Les taux à plus longue échéance sont naturellement plus élevés. Fait encore plus intéressant, ils correspondent à 1,3 à 2,0 fois les taux annuels et sont inversement proportionnels aux taux globaux, ce qui signifie qu'à longue échéance, les taux de pauvreté convergent dans une certaine mesure quels que soient les types de famille, parce qu'en fait les taux annuels déjà élevés des parents célibataires (surtout) et des célibataires laissent moins de jeu pour une augmentation quelconque. L'incidence à longue échéance de la pauvreté varie donc de 18 % à 20 % pour les particuliers qui étaient mariés au début de la période à l'étude (avec ou sans enfant), de 39 % à 36 % pour les célibataires hommes et femmes respectivement, à 41 % pour les pères seuls et à 68 % pour les mères célibataires.

4.3.3 Qui est pauvre dans une année donnée?

Le tableau 5c précise les résultats en illustrant la composition de la population pauvre chaque année d'après les profils longitudinaux de pauvreté des particuliers pour toute la période de 1992 à 1996. La conclusion, probablement la plus intéressante, veut que les pauvres chroniques (*c.-à-d.* ceux qui sont pauvres pour toutes les cinq années) ne représentent que 5,9 % de la population d'échantillonnage (tableau 5b) et 39,9 % (en moyenne) des pauvres pour chacune des années (tableau 5c). La ventilation selon le sexe révèle que les femmes constituent une proportion légèrement plus forte de pauvres chroniques que les hommes.

Au contraire, les « pauvres pour une courte période » (pauvres pendant une année sur cinq) ne constituent que 8 % à 16 % de la population pauvre pour chaque année donnée (11,1 % en moyenne pour toute la période). Le reste de la population pauvre se répartit, sur une base annuelle, entre ceux qui ont été pauvres pendant 2, 3 ou 4 ans.

La « bonne nouvelle » est que les taux de pauvreté pourraient être réduits par un pourcentage impressionnant, soit (plus ou moins), les deux cinquièmes en tout temps si les pauvres chroniques qui

représentent seulement 6 % de la population pauvre, pouvaient sortir d'une façon ou d'une autre de la pauvreté à longue échéance, et ces chiffres passent à 60 % si l'on inclut également dans le groupe des pauvres chroniques ceux qui sont pauvres pendant quatre des cinq années. Naturellement, il s'agit du groupe présentant le plus de défis du point de vue des politiques étant donnée que leur pauvreté chronique est sûrement attribuable à des causes assez fondamentales.

Tableau 5c : Répartition des pauvres par nombre d'années de pauvreté

		1992	1993	1994	1995	1996	Pauvres pendant toutes les années 1992-1996
Total	1 an	15,7	9,0	8,2	8,3	13,9	11,1
	2 ans	13,9	14,7	10,8	14,2	13,8	13,5
	3 ans	14,8	16,2	19,6	15,6	14,6	16,1
	4 ans	16,6	20,6	21,0	21,2	17,8	19,4
	5 ans	38,9	39,5	40,5	40,6	39,9	39,9
			100%	100%	100%	100%	100%
Hommes	1 an	16,8	9,6	8,8	9,2	15,1	12,0
	2 ans	14,8	15,9	11,6	14,8	14,3	14,3
	3 ans	16,6	18,2	21,8	16,2	14,9	17,6
	4 ans	16,6	20,5	21,1	21,6	18,1	19,5
	5 ans	35,2	35,7	36,8	38,2	37,6	36,6
			100%	100%	100%	100%	100%
Femmes	1 an	14,9	8,5	7,7	7,6	13,1	10,4
	2 ans	13,2	13,8	10,2	13,8	13,4	12,9
	3 ans	13,3	14,7	17,9	15,3	14,3	15,1
	4 ans	16,7	20,6	20,9	21,0	17,6	19,3
	5 ans	41,8	42,4	43,3	42,3	41,6	42,3
			100%	100%	100%	100%	100%

Néanmoins, si on pouvait, par exemple, intégrer efficacement ces personnes au marché du travail et leur donner un bon départ de sorte qu'elles puissent se bâtir des carrières au moins satisfaisantes, les conséquences pourraient être énormes, non seulement du point de vue social (*c.-à-d.*, les aider à avoir une meilleure vie), mais également sur le plan des dépenses gouvernementales exigées pour soutenir et traiter avec cette classe socio-économique défavorisée. Les répercussions d'une réussite à ce chapitre seraient encore plus grandes du fait que celle-ci améliorerait les chances des enfants de mieux vivre. Il se pourrait même que des investissements assez coûteux à l'égard des pauvres chroniques constituent, par conséquent, un investissement social très valable.

4.3.4 Qui sont les pauvres chroniques?

La dernière série de calculs à partir de ces profils de « durée totale » ouvre une autre perspective et illustre dans quelle mesure les pauvres chroniques, de même que ceux qui ne le sont jamais ou les « pauvres occasionnels », comptent des hommes et des femmes de divers types de famille. Par exemple, les tableaux précédents ont indiqué que les mères célibataires avaient tendance à afficher des taux élevés de pauvreté chronique et que les pauvres chroniques constituaient une proportion importante des pauvres quelle que soit l'année, mais il reste à déterminer dans quelle mesure les mères célibataires (et autres) contribuent à la composition de la population globale de pauvres chroniques, compte tenu de la taille du groupe sous-jacent sexe-type de famille de même que des profils dynamiques de pauvreté.

Les chiffres qui figurent au tableau 5d démontrent que même si les célibataires et les parents seuls constituent seulement 23,7 % de la population d'échantillonnage (la colonne « Total »), ils composent 63 % du groupe des « pauvres chroniques », soit un pourcentage tout à fait disproportionné, ce qui reflète leurs taux beaucoup plus élevés de pauvreté chronique. Les hommes qui dirigent des familles monoparentales représentent une part minime de ce groupe, surtout parce qu'ils sont peu nombreux. Fait peut-être plus surprenant, les femmes non mariées (célibataires, sans enfant) constituent une plus grande proportion de la population de pauvres chroniques (27,4 %) que les mères célibataires (15,9 %), alors que les hommes célibataires constituent une autre composante importante (18,8 %). En outre, bien que les personnes en union affichent de faibles *taux* de pauvreté chronique (voir ci-dessus), la taille imposante des groupes de population sous-jacente fait en sorte qu'ils représentent une part importante de 36,3 % des pauvres chroniques (hommes et femmes jumelés).

Par conséquent, bien que leurs taux élevés de pauvreté chronique puissent justifier d'axer les programmes sur les mères célibataires, on ne réduirait la taille de la population globale de pauvres chroniques que de 16 % même si on libérait ce groupe de la pauvreté chronique *dans sa totalité*, ce qui signifie que d'autres groupes doivent être grandement aidés si l'on veut diminuer le nombre de pauvres chroniques – et de pauvres dans une année donnée – de façon vraiment substantielle.

Le tableau 5e présente des calculs similaires pour tous les particuliers, notamment ceux dont la situation familiale a changé au cours des années (les tableaux 5d et 5e correspondent aux tableaux 5a et 5c en ce qui concerne la composition de l'échantillon), mais, en général, on obtient les mêmes résultats.

Tableau 5d : Répartition des particuliers dont la situation familiale n'a pas changé entre les jamais pauvres, les pauvres occasionnels et les pauvres chroniques

	Jamais pauvres	Pauvres occasionnels	Pauvres chroniques	Total
Hommes				
Célibataires	5,8	10,3	18,8	7,4
Mariés avec enfants	20,4	18,4	12,3	19,6
Mariés sans enfant	21,4	16,5	6,9	19,7
Parents seuls	0,17	0,5	0,9	0,3
Enfants déclarants	2,13	1,2	0,5	1,9
Femmes				
Célibataires	11,4	16,1	27,4	13,2
Mariées avec enfants	19,9	23,0	14,4	20,1
Mariées sans enfant	16,4	7,8	2,7	14,1
Parents seuls	1,1	5,6	15,9	2,8
Enfants déclarants	1,1	0,6	0,2	1,0
	100%	100%	100%	100%

Tableau 5e : Répartition des jamais pauvres, des pauvres occasionnels et des pauvres chroniques par type de famille la première année (1992)

	Jamais pauvres	Pauvres occasionnels	Pauvres chroniques	Total
Hommes				
Célibataires	7,6	12,1	17,9	9,1
Mariés avec enfants	19,7	14,6	11,7	18,2
Mariés sans enfant	19,8	13,6	7,1	17,8
Parents seuls	0,6	1,0	1,3	0,7
Enfants déclarants	3,5	3,9	1,2	3,4
Femmes				
Célibataires	10,6	14,6	23,9	12,2
Mariées avec enfants	18,3	20,2	15,2	18,6
Mariées sans enfant	16,0	8,9	3,8	13,8
Parents seuls	1,9	8,7	17,4	4,2
Enfants déclarants	2,0	2,3	0,6	2,0
	100%	100%	100%	100%

4.4 Qu'arrive-t-il aux pauvres?

Examinons maintenant le lien qui existe entre la dynamique de la situation familiale et celle du faible revenu en se penchant sur ceux qui étaient pauvres en 1992 compte tenu de leur situation familiale et de leur état de pauvreté en 1996, soit quatre ans plus tard (tableau 6). Dans le cas tout d'abord des femmes qui dirigeaient des familles monoparentales en 1992, 52,8 % d'entre elles étaient toujours des parents seuls ayant un faible revenu en 1996, alors que 15,3 % avaient changé de type de famille (s'étaient mariées ou n'avaient plus d'enfant) mais étaient toujours pauvres. Ainsi, 68,1 % de toutes ces femmes étaient encore pauvres quatre ans plus tard¹². Seulement 11,5 % d'entre elles étaient toujours parents célibataires, mais n'étaient plus pauvres (indiquant un taux de sortie de la pauvreté de 18 % seulement pour les parents toujours seuls), alors que 20,4 % n'étaient plus mères célibataires et pauvres (soit un taux de sortie de 57 % pour ce groupe). Dans l'ensemble, assez peu de femmes qui étaient mères célibataires au départ étaient sorties de la pauvreté sans risque vraiment de redevenir pauvres quatre ans plus tard.

La plupart (un peu plus de 80 %) des pauvres qui, au départ, étaient mariés et avaient des enfants affichaient toujours la même situation familiale quatre ans plus tard (hommes et femmes) et un peu plus de la moitié d'entre eux étaient encore pauvres. Du petit nombre de ceux dont la situation familiale a changé (n'étaient plus mariés et/ou n'avaient plus d'enfant), plus de la moitié des hommes n'étaient plus pauvres comparativement au tiers environ pour les femmes, ce qui indique encore une fois que la séparation de la famille a été une façon plus courante de sortir de la pauvreté pour les hommes que pour les femmes, particulièrement parmi les groupes plus jeunes (bien que les nombres globaux soient assez petits).

Environ les deux tiers des couples plus jeunes sans enfant ont modifié leur situation familiale au cours de la période (*c.-à-d.*, ils ont eu des enfants ou se sont séparés), alors que le groupe intermédiaire a été plus stable; toutefois, les taux de pauvreté se situaient à environ 50 % pour chaque groupe dont la situation familiale a changé, tant pour les hommes que pour les femmes. Une faible majorité de ceux dont la situation familiale n'a pas changé n'étaient plus pauvres la dernière année.

¹² Il est à remarquer que certaines de ces femmes pourraient être sorties de la pauvreté et rentrées dans les années intermédiaires (*c.-à-d.*, pas pauvres pour les cinq ans); ce tableau ne porte que sur les deux années précises en question.

Tableau 6 : **Qu'arrive-t-il aux pauvres?**

Situation familiale en 1992	Même situation familiale en 1996		Autre situation familiale en 1996	
	Toujours pauvres	Ne sont plus pauvres	Toujours pauvres	Ne sont plus pauvres
Hommes				
Total				
Célibataires	53,2	21,5	8,6	16,7
Mariés avec enfants	44,6	37,7	8,6	9,1
Mariés sans enfant	30,6	47,7	8,7	13,0
20-39				
Célibataires	42,0	20,1	12,7	25,2
Mariés avec enfants	47,8	40,1	6,4	5,7
Mariés sans enfant	14,1	18,8	33,9	33,2
Parents seuls	41,6	11,8	23,6	23,1
40-64				
Célibataires	65,1	20,7	5,3	8,9
Mariés avec enfants	40,5	34,6	11,6	13,2
Mariés sans enfant	42,6	45,4	6,3	5,7
Parents seuls	32,4	11,1	33,0	23,5
65+				
Célibataires	59,8	33,3	1,4	5,5
Mariés avec enfants	21,0	21,9	20,4	36,7
Mariés sans enfant	24,9	59,9	2,3	12,9
Parents seuls	32,2	-	19,2	-
<hr/>				
Femmes				
Total				
Célibataires	56,2	25,4	6,1	12,3
Mariées avec enfants	44,8	36,9	12,5	5,8
Mariées sans enfant	26,2	38,2	17,1	18,5
Parents seuls	52,8	11,5	15,3	20,4
20-39				
Célibataires	33,3	16,6	17,2	32,9
Mariées avec enfants	47,4	38,4	11,3	3,0
Mariées sans enfant	12,2	19,9	34,7	33,2
Parents seuls	55,6	11,2	13,1	20,2
40-64				
Célibataires	63,6	25,8	3,4	7,3
Mariées avec enfants	37,4	32,6	15,9	14,1
Mariées sans enfant	34,6	47,8	9,4	8,2
Parents seuls	43,2	13,0	23,1	20,8
65+				
Célibataires	65,5	32,1	0,6	1,8
Mariées avec enfants	24,3	27,4	14,8	33,6
Mariées sans enfant	22,6	38,4	12,2	26,9
Parents seuls	38,2	8,8	12,8	40,2

Remarque : Les tirets (-) indiquent que le petit nombre d'observations ne justifie pas leur inclusion.

La plupart des célibataires étaient toujours seuls la dernière année (75 et 82 % pour les hommes et les femmes respectivement) – les taux varient selon l'âge tel que prévu – et la grande majorité

d'entre eux étaient toujours pauvres. Par contre, chez ceux qui se sont mariés ou qui ont eu des enfants (très courant pour le groupe plus jeune, moins pour les autres), une majorité nette d'entre eux n'étaient plus pauvres.

Enfin, les paragraphes précédents ont très peu porté sur les personnes âgées, mais leur cas est assez simple. Presque tous ceux qui étaient célibataires au départ l'étaient toujours à la fin de la période et environ les deux tiers étaient toujours pauvres quatre ans plus tard. Par contre, une majorité nette de gens mariés (l'accent étant mis sur le groupe dominant des gens mariés sans enfant) n'étaient plus pauvres en 1996, qu'il y ait eu changement de la situation familiale (sans nul doute la mort d'un conjoint dans la plupart des cas) ou non. Il ne faudrait pas oublier, toutefois, que très peu de ces couples étaient pauvres au départ (voir le tableau 2), ce qui signifie que cette dynamique ne s'applique qu'à une assez petite proportion de la population.

4.5 Quelles sont les variations du revenu associées à l'entrée dans la pauvreté et à la sortie?

L'entrée dans la pauvreté ou la sortie entraînent-elles, en général, des fluctuations sous-jacentes du revenu importantes ou non? Les particuliers qui vivent ces situations glissent-ils doucement en dessous du seuil de pauvreté ou les variations sont-elles plus substantielles, entraînant ainsi un changement majeur du mode de vie? Afin de répondre à ces questions et à celles qui s'y rattachent, les tableaux 7a et 7b illustrent la dynamique pertinente en fonction des rapports revenu-besoins (*c.-à-d.*, les niveaux de revenu familial ajusté comparativement au seuil de faible revenu).

Dans le cas de 29,3 % de ceux qui sont entrés dans la pauvreté dans une année donnée entre 1992 et 1996 (tous les particuliers), les variations de revenu ont été « minimales » oscillant dans une marge de 25 % au-dessus ou en dessous du seuil de faible revenu (les changements nets variant de toute évidence entre zéro et 50 %). Pour les autres 70 %, l'ampleur des variations était donc plus forte et, dans un bon nombre de cas, très forte; par exemple, 17,2 % des particuliers ont vu leur revenu baisser dans une proportion équivalant à plus du double du seuil de faible revenu l'année précédente.

Tableau 7a : Variations du revenu pour l'année d'entrée dans la pauvreté

Pourcentage du seuil de faible revenu avant (lorsqu'ils n'étaient pas pauvres)	Pourcentage du seuil de faible revenu après (lorsqu'ils étaient pauvres)				Total en %
	75 - 100 %	50 - 75 %	25 - 50 %	0 - 25 %	
100 - 125 %					
<i>pourcentage</i>	29,3	9,6	2,9	2,3	44,1
<i>pourcentage de la rangée</i>	66,4	21,8	6,6	5,2	
<i>pourcentage de la colonne</i>	51,3	41,2	32,9	21,5	
125 - 150 %					
<i>pourcentage</i>	11,8	4,9	1,9	1,7	20,3
<i>pourcentage de la rangée</i>	58,3	24,3	9,2	8,3	
<i>pourcentage de la colonne</i>	20,7	21,2	21,2	15,8	
150 - 200 %					
<i>pourcentage</i>	9,3	4,7	2,0	2,5	18,5
<i>pourcentage de la rangée</i>	50,3	25,4	10,7	13,5	
<i>pourcentage de la colonne</i>	16,2	20,1	22,5	23,2	
>200 %					
<i>pourcentage</i>	6,7	4,1	2,1	4,3	17,1
<i>pourcentage de la rangée</i>	39,3	23,9	12,0	24,9	
<i>pourcentage de la colonne</i>	11,8	17,5	23,3	39,6	
<i>Total en pourcentage :</i>	57,1	23,3	8,9	10,8	100%

Tableau 7b : Variations du revenu pour l'année de sortie de la pauvreté

Pourcentage du seuil de faible revenu avant (lorsqu'ils étaient pauvres)	Pourcentage du seuil de faible revenu après (lorsqu'ils n'étaient pas pauvres)				Total en %
	75 - 100 %	50 - 75 %	25 - 50 %	0 - 25 %	
75 - 100 %					
<i>pourcentage</i>	32,0	12,5	9,0	6,0	59,5
<i>pourcentage de la rangée</i>	53,8	21,0	15,1	10,1	
<i>pourcentage de la colonne</i>	67,0	59,9	52,6	42,2	
50 - 75 %					
<i>pourcentage</i>	10,5	5,1	4,4	3,5	23,5
<i>pourcentage de la rangée</i>	44,5	21,6	18,9	15,0	
<i>pourcentage de la colonne</i>	21,9	24,3	25,9	24,7	
25 - 50 %					
<i>pourcentage</i>	3,1	1,8	1,8	1,7	8,3
<i>pourcentage de la rangée</i>	37,3	21,4	21,2	20,0	
<i>pourcentage de la colonne</i>	6,5	8,6	10,4	11,7	
0 - 25%					
<i>pourcentage</i>	2,2	1,5	1,9	3,1	8,6
<i>pourcentage de la rangée</i>	25,0	17,3	22,1	35,6	
<i>pourcentage de la colonne</i>	4,5	7,2	11,1	21,4	
<i>Total en pourcentage :</i>	47,8	20,8	17,1	14,3	100%

Un peu de la même façon, 32 % des sorties de la pauvreté ont entraîné de « faibles » variations au chapitre du bien-être relatif des particuliers (de 25 % en dessous du seuil de pauvreté à 25 % au-dessus), 14,3 % ont donné lieu à des mouvements du revenu correspondant à plus du double du seuil de faible revenu et, dans les cas des autres, l'ampleur des changements variait.

En résumé, la grande majorité des entrées et des sorties dans la pauvreté résulte de changements substantiels en matière de revenu et non pas de petites variations d'un côté ou de l'autre du seuil de faible revenu.

5. Modélisation de l'entrée dans la pauvreté et de la sortie

5.1 Description des modèles

Le présent chapitre comporte une analyse économétrique de l'entrée dans la pauvreté et de la sortie, qui permet de déterminer les effets qu'ont sur ces dynamiques diverses caractéristiques personnelles et situationnelles, notamment les importants effets de la situation familiale. Les modèles s'appliquent séparément aux hommes et aux femmes par type de famille (au début de la période), de sorte que la structure des modèles s'adapte à ces composantes (voir l'encadré pour de plus amples détails sur les modèles).

Modèles économétriques

Dans le cadre de la méthodologie adoptée, l'observation d'un particulier s'effectue en fonction de deux années repères et les résultats sont enregistrés dans le modèle d'estimation sélectionné; les variables dépendantes servent à déterminer la probabilité d'une transition entre la non-pauvreté et la pauvreté pour le modèle d'entrée ou entre la pauvreté et la non-pauvreté pour le modèle de sortie, selon la situation de la personne la première des deux années repères en question. Dans chaque cas, les variables explicatives comprennent les caractéristiques personnelles et d'autres facteurs situationnels énumérés dans les résultats du modèle obtenus la première de chaque paire d'années d'observation. Les modèles constituent ainsi une fonction d'espérance conditionnelle assez simple de la probabilité d'entrée dans la pauvreté ou d'en sortir d'une année à l'autre en fonction des attributs de

la première année. Les estimations sont effectuées dans le cadre d'un modèle logit par panel standard et les observations proviennent de l'analyse longitudinale de l'échantillon durant toute la période visée.

Les modèles sont estimés séparément pour les hommes et les femmes par type de famille, de sorte que la structure globale du modèle puisse varier en fonction de ces éléments, notamment les divers effets de la situation familiale. Par exemple, les modèles révèlent les effets de devenir mère célibataire sur la probabilité d'entrer dans la pauvreté séparément pour les femmes qui, au départ, étaient célibataires, celles qui étaient mariées et qui avaient des enfants et celles qui étaient mariées et n'avaient pas d'enfant (il en est de même pour les hommes).

Les résultats de chaque modèle sont présentés dans des tableaux de forme habituelle en annexe. Ils comprennent les estimations de coefficient et les écarts-types, ainsi qu'une indication des paramètres estimés qui sont « statistiquement significatifs » (*c.-à-d.*, qu'ils diffèrent de façon significative de 0 à un niveau de confiance 0,05 et 0,01 d'après des tests bilatéraux). Les effets de probabilité indiqués dans le présent document ont été déterminés, tout d'abord, en calculant la probabilité de référence pour la transition en question dans chaque équation, qui représente la probabilité prédite lorsque chaque variable explicative (qui sont toutes des variables catégoriques) est fixée à la catégorie de référence. Par la suite, les probabilités sont recalculées

une à la fois avec chacune des variables explicatives « actives », de façon à connaître les changements relatifs à la probabilité estimée suite à la transition en question.

5.2 Modèles annuels d'entrée

5.2.1 Taux de probabilité de référence

Le tableau 8a présente les effets de probabilité des modèles en ce qui concerne la probabilité d'entrer dans la pauvreté au cours d'une année donnée; cette estimation vaut pour ceux qui n'étaient pas pauvres au moment de l'analyse. Les probabilités de référence qui figurent à la première ligne correspondent essentiellement au taux moyen d'entrée dans la pauvreté pour les particuliers dont la situation familiale n'a pas changé au cours de la période en question et qui possèdent les autres caractéristiques de référence liées aux variables explicatives du modèle, c'est-à-dire avoir un enfant (dans le cas des types de famille incluant des enfants), être âgé de 40 à 49 ans, être anglophone et résider dans un grand centre urbain de l'Ontario (une province comportant assez peu de pauvreté), et ne pas s'être relocalisé dans une autre province au cours de la période à l'étude de deux ans pertinente. En outre, les probabilités de référence s'associent plus directement à la période de 1992-1993, étant donné que les variables catégoriques associées à l'année civile permettent des variations générales de la probabilité d'entrer dans la pauvreté en ce qui concerne les autres années visées par les données.

Les probabilités de référence correspondent assez bien – comme ils le doivent – aux simples taux annuels d'entrée qui figurent au tableau 2 (où l'on tient compte des changements relatifs à la situation familiale) et qui se rapportent aux particuliers dont la situation familiale n'a pas changé d'une année à l'autre¹³. Ainsi, une fois le calcul terminé pour les autres variables comprises dans les modèles, les parents seuls (dont la situation n'a pas changé d'une année à l'autre) présentent en général la plus forte probabilité de devenir pauvre d'une année à l'autre, soit un taux

¹³ Les divergences relativement petites entre les deux séries de résultats découlent en grande partie du fait que les probabilités de référence correspondent aux groupes précis mentionnés, qui ont, pour un bon nombre d'entre eux, des taux moyens d'entrée plus bas, ce qui donne lieu à des taux de référence un peu plus bas, en général, que les taux simples de transition (globaux) qui figurent dans le tableau précédent.

En outre, les probabilités estimées ne correspondent pas exactement aux simples taux d'entrée donnés précédemment parce que les modèles englobent des formulations fonctionnelles particulières en ce qui concerne les variables explicatives et les processus stochastiques sous-jacents, ce qui entraîne l'obtention de prédictions, qui par le fait même, se conforment à ces formulations. Plus particulièrement, les paramètres logits représentent une répartition stochastique précise (la formulation de la valeur extrême) qui ne correspondra aux données que dans une mesure approximative, alors que tout écart par rapport à une correspondance exacte sera proportionnel à l'ampleur des effets (étant donné que la fonction respecte des valeurs qui sont plus éloignées du point de probabilité du modèle le plus fort).

d'environ 8 % pour les hommes et les femmes; viennent ensuite les célibataires avec un taux d'environ 6 %, suivis des gens mariés avec un taux de 2 % approximativement.

Tableau 8a : Effets de probabilité pour les modèles annuels d'entrée (%)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	6,37 **	2,41 **	1,85 **	7,84 **	5,80 **	2,88 **	1,69 **	8,23 **
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	4,71 **	4,51 **	-3,93 **	S/O	13,86 **	11,12 **	-3,01 **
à Mariés avec enfants	0,09	S/O	2,31 **	-1,93 **	1,92 **	S/O	2,75 **	-5,03 **
à Mariés sans enfant	-2,41 **	-0,69 **	S/O	-3,48 **	-1,80 **	-1,03 **	S/O	-5,70 **
à Parents seuls	8,96 **	6,94 **	9,66 **	S/O	24,61 **	31,89 **	42,42 **	S/O
à Enfants déclarants	-4,58 **	-0,60	0,69	-4,99	-4,14 **	~~	2,28 **	-4,33
Nouveau conjoint	S/O	7,05 **	4,10 **	S/O	S/O	16,41 **	8,61 **	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	-0,12 **	S/O	0,41	S/O	0,05	S/O	0,52 **
Trois	S/O	0,61 **	S/O	0,82	S/O	0,77 **	S/O	2,93 **
Quatre	S/O	1,58 **	S/O	0,42	S/O	1,94 **	S/O	6,32 **
Cinq ou plus	S/O	3,20 **	S/O	3,51	S/O	3,66 **	S/O	9,26 **
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	0,73 **	1,00 **	-0,03	5,82 **	-0,10	1,42 **	0,05	1,59 **
Français-reste du Canada	-1,24 **	-0,47 **	0,32 **	0,41	-0,21	-0,39 **	0,18	-0,49
Groupe d'âge (intermédiaire)								
20-29	0,64 **	2,51 **	-0,07	6,91 **	0,14	3,26 **	-0,13 **	13,74 **
30-39	-0,13	0,62 **	-0,12 *	2,20 **	-1,19 **	0,97 **	-0,20 **	3,79 **
50-59	1,36 **	0,57 **	0,53 **	-0,06	1,44 **	0,68 **	0,37 **	2,11 **
60-69	-1,12 **	2,58 **	0,73 **	7,56 **	-0,97 **	2,34 **	-0,52 **	10,39 **
70+	-3,29 **	1,70 **	-0,10 *	-1,55	-2,07 **	-0,16	-1,07 **	8,23 **
Province (Ont.)								
T.-N.	4,19 **	2,04 **	2,00 **	1,65	3,20 **	~~	1,80 **	-1,15 *
Î.-P.-É.	0,82	-0,35 *	0,52 **	-1,13	0,38	-0,48 **	0,03	-2,82 **
N.-É.	1,27 **	0,32 **	0,76 **	1,90	0,96 **	0,02	0,66 **	-1,85 **
N.-B.	0,79 **	-0,05	0,34 **	-0,73	1,03 **	-0,22 **	0,38 **	-3,21 **
Québec	0,13	-0,07	0,71 **	-2,65 **	1,46 **	-0,46 **	0,48 **	-3,56 **
Man.	0,36	-0,01	0,06	-2,24 *	-0,09	-0,27 **	0,13	-3,08 **
Sask.	0,48	0,50 **	0,72 **	-0,86	1,24 **	0,08	0,61 **	-3,66 **
Alb.	-0,15	0,19 **	0,42 **	-1,29 *	1,18 **	0,09	0,43 **	-2,39 **
C.-B.	-0,23	0,34 **	0,50 **	-0,06	0,74 **	0,35 **	0,73 **	-1,87 **
Relocalisation	5,01 **	2,30 **	1,49 **	9,48 **	6,75 **	3,22 **	1,41 **	13,10 **
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	-0,59 **	-0,55 **	-0,34 **	-0,99	-0,18	-0,44 **	-0,30 **	0,39
30 000-99 999	0,16	-0,12 **	0,09 *	-0,06	0,61 **	-0,21 **	0,04	1,11 **
15 000-29 999	-0,44	-0,33 **	0,14	-2,04 *	0,59 *	-0,21 *	-0,06	1,66 **
0-14 999	0,72 **	0,30 **	0,80 **	-0,90	1,76 **	0,38 **	0,52 **	2,08 **
Région rurale	2,73 **	1,92 **	1,78 **	3,06 **	3,94 **	1,85 **	1,51 **	4,62 **
Année (1992)								
1993	-0,45 **	-0,14 **	-0,10 **	1,84 **	-0,92 **	-0,01	-0,04	0,42
1994	-0,08	0,17 **	-0,36 **	3,22 **	-1,16 **	0,34 **	-0,06	4,29 **
1995	-0,18	-0,01	-0,27 **	3,10 **	-1,02 **	0,21 **	-0,03	2,96 **

* Significatif au niveau 0,05.

** Significatif au niveau 0,01.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence

5.2.2 Changements relatifs à la situation familiale

Il n'est pas surprenant de constater que les conclusions les plus frappantes sont celles qui ont trait aux changements relatifs à la situation familiale, dont les principaux effets sont ceux de devenir parent célibataire, particulièrement pour les femmes. Plus précisément, la probabilité prédite de devenir pauvre passe de 5,8 % à 30,4 % lorsque les femmes célibataires deviennent parents seuls (voir la rangée « à Parents seuls » dans le tableau) (*c.-à-d.*, le pourcentage de base de 5,8 % auquel on ajoute 24,6 % pour cette transition), de 2,9 % à 34,8 % dans le cas de celles qui étaient au départ mariées et avaient des enfants, et de 1,7 % à 44,1 % pour celles qui étaient au départ mariées sans enfant. Par contre, lorsque la situation familiale *passé de* parent seul à toute autre catégorie (consulter la colonne « Parents seuls » qui présente les conclusions du modèle pour ceux qui étaient au départ des parents seuls), la probabilité d'entrer dans la pauvreté *diminue* pour tous les groupes.

Avoir un conjoint semble donc être la raison pour laquelle de nombreuses femmes demeurent hors de la pauvreté, tel que le démontre la présente analyse de façon beaucoup plus directe et précise que les études statiques précédentes qui ne portaient que sur la situation matrimoniale et la situation de pauvreté au moment de l'étude. Dans le cas des hommes, les effets de devenir parents célibataires sur la probabilité d'être pauvres d'une année à l'autre sont également statistiquement significatifs, et importants, bien qu'ils soient plus faibles que dans le cas des femmes.

Devenir célibataire (voir la rangée « à Célibataires ») accroît également la probabilité de devenir pauvre dans la plupart des cas, particulièrement chez les femmes. L'effet le plus important concerne ceux qui étaient au départ mariés et avaient des enfants puisque la probabilité de devenir pauvres passe de 2,9 % à 16,8 %. L'exception à la règle pour ceux qui deviennent célibataires est celle d'une personne (homme ou femme) qui est déjà parent seul (susmentionné), et qui fait donc la transition entre une situation comportant déjà un risque très élevé (mères célibataires) et une situation qui, en général, n'est pas aussi pire (célibataires).

La naissance d'un premier enfant (*c.-à-d.*, la série d'effets associés à « à Mariés avec enfants ») a une faible incidence en termes absolus sur la probabilité de devenir pauvres pour les deux personnes qui étaient au départ célibataires (et qui se sont aussi mariées au cours de la période en question) et ceux qui au départ étaient mariés sans enfant. Dans ce dernier cas, toutefois, la

probabilité qu'ils deviennent pauvres est deux fois plus forte que pour le groupe de référence « sans enfant » (1,9 comparativement à 4,2 % dans le cas des hommes et 1,7 comparativement à 4,5 % pour les femmes), c'est-à-dire que d'avoir un premier enfant fait plus que doubler la probabilité des couples de devenir pauvres. Cette situation est d'ailleurs assez courante, ce qui signifie que l'effet global de débiter une famille sur l'entrée dans la pauvreté est significatif sur le plan des chiffres absolus en cause¹⁴.

De façon générale, les particuliers dont la situation familiale change et qui deviennent mariés sans enfant voient la probabilité de devenir pauvres dans une année donnée diminuer, de sorte qu'il s'agit du groupe comportant les taux de pauvreté les plus bas (en ce qui concerne les taux de pauvreté dans une année donnée et les taux d'entrée), tant pour les hommes que pour les femmes.

La réintégration de la maison parentale (« à Enfants déclarants ») semble généralement représenter un genre d'asile économique, puisque cette dynamique s'accompagne d'une baisse significative de la probabilité de devenir pauvres pour les célibataires et les parents seuls (bien que pas aussi significative pour ce dernier groupe).

Fait intéressant à noter, les particuliers qui étaient mariés dans les deux périodes mais qui avaient changé de conjoint dans l'intervalle (« nouveau conjoint ») ont une probabilité beaucoup plus forte de devenir pauvres que s'ils étaient restés avec le même conjoint, particulièrement lorsqu'il y a des enfants en cause, mais les effets en découlant sont environ deux fois plus importants pour les femmes que pour les hommes (*p. ex.*, pour les femmes, la probabilité est de 19,3 % comparativement à 2,9 % pour le groupe de référence (même conjoint)). Cette conclusion semble contredire toute notion voulant qu'habituellement les gens changent de conjoint pour des raisons en partie économiques (voir également les taux de sortie ci-dessous).

Les effets du nombre d'enfants dans le ménage (pour les particuliers en cause) sont en général (mais pas toujours) monotoniquement positifs, mais bien qu'ils soient pour la plupart statistiquement significatifs, ils ne sont pas particulièrement forts (sauf pour les familles très

¹⁴ Les effets de l'enfant peuvent se limiter à accroître les besoins évalués de la famille et ainsi entraîner une réduction du revenu ajusté ou peuvent entraîner également des changements au chapitre du revenu comme ceux, par exemple, de la femme (habituellement) qui réduit sa participation sur le marché du travail.

nombreuses). Les mères célibataires font exception alors que les effets liés à chaque enfant additionnel sont plutôt substantiels, une situation qui, fait intéressant, ne prévaut pas pour les pères célibataires.

5.2.3 Effets de l'âge

Les écarts au chapitre des taux d'entrée en fonction de l'âge sont pour la plupart statistiquement significatifs, mais assez faibles, particulièrement si on les compare aux effets associés à la situation familiale. Toutefois, il est intéressant de signaler que les taux d'entrée dans le cas du groupe d'âge le plus jeune (de 20 à 29 ans) sont substantiellement plus élevés pour les particuliers qui ont des enfants, surtout dans le cas des mères célibataires pour qui les taux d'entrée estimés correspondent à presque trois fois ceux du groupe de référence (« intermédiaire »), soit 21,9 % comparativement à 8,2 %. Les effets proportionnels sont presque aussi forts pour les couples ayant des enfants, mais tiennent compte de taux de probabilité de référence beaucoup plus faibles; ainsi, le groupe le plus jeune affiche un taux prévu de 4,9 % au lieu de 2,4 % dans le cas des hommes, et de 6,2 % comparativement à 2,9 % dans le cas des femmes. Ces résultats peuvent avoir des conséquences sur le plan des politiques, particulièrement puisqu'il est démontré que certains particuliers sont pauvres pour de longues périodes et établissent une dépendance situationnelle (tel que mentionné ci-dessous). En fait, les taux élevés d'entrée chez les groupes plus jeunes peuvent avoir des conséquences durables sur l'expérience de pauvreté de ces particuliers pour de nombreuses années à venir.

5.2.4 Effets associés à la province, à la langue et à la taille de la région

Les effets liés à la province sont pour la plupart assez faibles (Terre-Neuve fait exception), sauf dans le cas des parents célibataires. Les résultats à l'égard de ce groupe sont, toutefois, assez surprenantes. Dans le cas des mères célibataires, en particulier, les estimations de coefficient sont de façon uniforme fortement négatives, c'est-à-dire que les autres facteurs étant constants les taux d'entrée dans la pauvreté sont plus élevés en Ontario, la catégorie de référence à laquelle se comparent les effets des autres provinces. Cette conclusion semblerait indiquer que le régime

d'aide sociale de l'Ontario – la province la plus riche – a bien moins réussi à empêcher les mères célibataires de devenir pauvres que ne l'ont fait les régimes des autres provinces¹⁵.

Les effets estimés qui sont associés à la langue de la minorité sont pour la plupart assez faibles, bien que les taux d'entrée généralement plus élevés dans le cas des anglophones au Québec méritent d'être soulignés¹⁶.

La relocalisation dans une autre province (« Relocalisation ») est très étroitement liée à l'entrée dans la pauvreté pour la plupart des types de famille, et plus particulièrement pour les parents seuls. Il s'agit d'une conclusion particulièrement intéressante, et dans une certaine mesure surprenante, étant donné que dans le cadre d'autres travaux, l'auteur avait conclu que la relocalisation avait, en général, de forts effets positifs sur le revenu des particuliers, du moins chez les hommes et influait, par le fait même, sur la sortie de la pauvreté dont il est fait mention plus loin. Néanmoins, ces divergents effets peuvent s'expliquer de nombreuses façons, on peut également faire intervenir le rapport de cause à effet, puisque les particuliers qui se heurtent à une situation économique difficile une année donnée peuvent être plus enclins à se relocaliser¹⁷.

En ce qui concerne la taille de la région de résidence, les résultats les plus clairs sont que les particuliers vivant dans les régions rurales ont plus de risques de devenir pauvres dans une année donnée et qu'il existe un rapport inversement proportionnel entre la taille de la région et la

¹⁵ Toutefois, ces résultats ne font pas de différence explicite entre les effets des résultats sur le marché du travail et les transferts gouvernementaux sur l'entrée dans la pauvreté. En outre, les effets possibles de la composition peuvent entrer en jeu (*p. ex.*, peut-être que ceux qui ne sont pas pauvres et qui, par conséquent, sont susceptibles d'entrer dans la pauvreté pour une année donnée font partie d'un groupe tout à fait différent en Ontario).

¹⁶ Les variables relatives à la langue et à la province sont définies ensemble de telle sorte que l'indicateur pour la province de Québec est établi de façon à représenter en fait les francophones de cette province et que la variable « anglais-Québec » indique l'écart des résultats entre la majorité (locale) et les anglophones de cette province, alors que c'est le contraire pour les autres provinces et que l'indicateur « français-reste du Canada » tient compte des écarts entre les anglophones et les francophones dans une province donnée. Cette méthodologie fonctionne mieux que l'utilisation plus traditionnelle des indicateurs liés à la province et à la langue qui confondent les effets des deux éléments.

¹⁷ Voir Finnie [1998a, b] pour une analyse des effets de la mobilité interprovinciale sur les revenus des particuliers. Toutefois, les conclusions relatives à la dynamique du faible revenu mentionnées dans le présent document ne contredisent pas nécessairement celles tirées précédemment. En particulier, les effets estimés des revenus étaient ventilés par province et variaient beaucoup de l'une à l'autre. La relocalisation à partir des provinces les plus vastes et les plus riches entraînaient en fait des effets négatifs sur les revenus dans bien des cas. L'analyse des revenus tenait également compte d'une période d'ajustement après la relocalisation et n'estimait les effets qu'après au moins une année complète vécue dans la nouvelle province. Enfin, la dynamique du revenu des particuliers est en fait tout à fait différente de celle du faible revenu familial, même si dans une certaine mesure cette dernière est évidemment liée à la première.

probabilité d'entrer dans la pauvreté pour les mères célibataires. Ainsi, on peut peut-être en déduire que, dans les petites villes, les villages et la campagne, il existe moins de services, de programmes et d'institutions reliés au marché du travail qui s'adressent à ce dernier groupe.

5.2.5 Effets de l'année civile

Les seuls effets significatifs liés à l'année civile, mettent en évidence un accroissement important du taux d'entrée dans la pauvreté au cours de la période à l'étude pour les parents seuls, malgré le fait qu'il s'agissait d'une période de reprise économique lente et inégale jusqu'en 1996 (la dernière année visée par les données). Cette détérioration pourrait refléter la mesure dans laquelle les parents célibataires sont en grande partie à l'écart du marché du travail, et pourrait être attribuable également à la réduction des paiements au chapitre de l'aide sociale, de l'assurance-emploi et d'autres services gouvernementaux et transferts (dont dépendent ces familles) qui est survenue au cours de cette période.

Même si elles sont estimées sur une période assez courte, ces tendances temporelles sont dans certains cas assez substantielles et peuvent avoir des conséquences à longue échéance. Par exemple, le taux d'entrée prévu pour les mères célibataires est passé de 8,2 % (qui correspond à la transition de référence de 1992-1993) à 12,5 %, puis à 11,2 % pour les années 1994-1995 et 1995-1996 respectivement. S'il s'agit d'une tendance à longue échéance ou si cette hausse se poursuit, ce qui semble très probable compte tenu des réductions constantes des dépenses gouvernementales, les taux de pauvreté futurs devraient être plus élevés étant donné que ces nouveaux pauvres s'ajoutent à la population actuelle de pauvres à un rythme plus rapide qu'avant (prendre note de l'avantage qu'il y a à examiner les taux d'entrée plutôt que les taux globaux à cet égard).

5.3 Modèles annuels de sortie

5.3.1 Taux de probabilité de référence

Le tableau 8b illustre les résultats des modèles annuels de sortie. Les probabilités de référence concernent les particuliers qui possèdent les mêmes caractéristiques que celles retenues pour les modèles d'entrée, c'est-à-dire pas de changement de la situation familiale au cours de la période à l'étude, un enfant (lorsque pertinent), âgé de 40 à 49 ans, anglophone résidant dans un grand

centre urbain de l'Ontario qui ne s'est pas relocalisé dans une autre province et année civile 1992-1993. Encore une fois, ces éléments correspondent assez bien aux simples taux de transition mentionnés précédemment (voir le tableau 2), c'est-à-dire que les autres éléments étant constants, les taux annuels de sortie sont plus élevés pour les gens mariés et plus faibles pour les célibataires et les parents seuls.

5.3.2 Situation familiale

L'accent principal est encore mis sur les effets associés à la situation familiale et l'incidence la plus forte et la plus importante concerne encore les mères célibataires. Pour celles qui étaient parents seuls au départ (voir la colonne appropriée), *tout* changement lié à la situation familiale entraîne un accroissement important de la probabilité de sortir de la pauvreté (comparativement au groupe de référence composé des femmes qui sont restées mères célibataires). Celles qui se sont mariées et ont eu des enfants ont vu le taux de sortie prévu passer de 29,3 % à 84,1 %. L'augmentation est plus forte pour celles qui se sont mariées mais n'ont pas eu d'enfant et plus forte encore pour celles qui sont devenues des enfants déclarants (« réintégration de la maison parentale »). En outre, ce taux est demeuré assez élevé pour celles qui ont commencé à vivre seules (*c.-à-d.*, aucun conjoint ni enfant). Les effets pour les pères célibataires sont en général les mêmes, bien qu'ils ne soient pas aussi importants (sauf pour le très petit groupe de ceux qui sont devenus des enfants déclarants).

Contrairement à cette dynamique particulière de la situation familiale, *devenir* un parent seul (voir la rangée « à Parents seuls » pour les effets des modèles portant sur la situation familiale) entraîne des effets très négatifs sur la probabilité de sortir de la pauvreté (sauf pour un effet statistiquement non significatif concernant les hommes qui faisaient au départ partie d'un couple sans enfant, soit une dynamique rare). Dans le cas des femmes, les probabilités prévues de quitter la pauvreté sont généralement plus faibles pour celles dont la situation familiale a changé et qui sont devenues mères célibataires, que pour celles qui étaient mères célibataires au départ, ce qui indique encore une fois qu'au moment où une femme devient parent seul, elle vit, en général, une situation particulièrement difficile – un sérieux point tournant.

Des effets similaires à ceux constatés pour les parents seuls ont été enregistrés dans le cas des particuliers qui étaient célibataires la première année, et pour qui le fait de se marier (avec ou

sans enfant) ou de devenir un enfant déclarant est fortement lié à la sortie de la pauvreté. Les effets, encore une fois, sont plus importants pour les femmes que pour les hommes, sauf dans le cas des enfants déclarants. Ces conclusions reflètent le fait que ces particuliers quittent une situation familiale pour laquelle les taux de pauvreté sont en général élevés (célibataires) et en adoptent une autre qui comporte des taux plus bas.

Une différence importante entre la situation des célibataires et celle des parents seuls, toutefois, est que le fait de *devenir* célibataires (pour ceux qui étaient déjà pauvres) a des effets positifs sur la probabilité de sortir de la pauvreté, particulièrement chez les hommes. Le taux de sortie est, par exemple, de 27,7 % pour les hommes qui font partie de couples sans enfant et dont la situation ne change pas, mais de 43,8 % pour ceux qui deviennent célibataires (*c.-à-d.*, ceux qui ont mis fin à leur relation), alors que les taux analogues sont de 36,5 et 47,7 % pour ceux qui faisaient au départ partie de couples avec enfants. Bref, il semblerait que l'abandon d'une relation est une façon de sortir de la pauvreté, particulièrement pour les hommes, mais également pour les femmes¹⁸.

Changer de conjoint pour ceux qui restent mariés accroît également les probabilités de quitter la pauvreté. Cette conclusion est particulièrement intéressante étant donné qu'on a constaté précédemment que le changement de conjoint avait un effet positif sur l'*entrée dans* la pauvreté. Il semble donc que ce changement influe positivement sur l'entrée dans la pauvreté et sur la sortie. Il faut mentionner, toutefois, que cette constatation est conforme à celle qui précède selon laquelle les personnes mariées qui deviennent célibataires bénéficient de taux de sortie plus élevés.

La personne mariée ayant des enfants qui reste mariée mais *sans enfant* bénéficie d'effets positifs en ce qui concerne la sortie de la pauvreté. Cette situation représente sans doute un cas typique, soit celui des enfants qui quittent la maison parentale, ce qui réduit les besoins de revenu de la famille.

Les effets associés au *nombre* d'enfants sont à l'inverse de ceux observés pour les modèles d'entrée, c'est-à-dire que les taux de sortie diminuent en général avec le nombre d'enfants indiquant ainsi une pauvreté à plus longue échéance pour les familles plus nombreuses. Toutefois, dans le cas présent, les effets sont en général aussi forts pour les couples que pour les parents seuls (ce qui n'était pas le cas pour les modèles d'entrée).

¹⁸ Voir les travaux précédents de l'auteur sur le divorce et le soutien des enfants (voir les renvois précédents) pour de plus amples détails sur les questions en cause.

Tableau 8b : Effets de probabilité pour les modèles annuels de sortie (%)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	18,92 **	36,53 **	27,67 **	28,41 **	20,07 **	39,77 **	40,50 **	29,30 **
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	11,16 **	16,09 **	23,83 **	S/O	4,79	4,06 **	27,10 **
à Mariés avec enfants	26,69 **	S/O	-5,18 **	32,56 **	46,76 **	S/O	-5,69 **	54,79 **
à Mariés sans enfant	40,83 **	13,40 **	S/O	35,99 **	57,99 **	9,92 **	S/O	57,67 **
à Parents seuls	1,24	-2,20	4,96	S/O	-8,04 **	-19,40 **	-26,94 **	S/O
à Enfants déclarants	63,11 **	49,89 **	49,81 **	64,81 **	67,65 **	~	38,78 **	63,64 **
Nouveau conjoint	S/O	6,73 *	43,34 **	S/O	S/O	13,73 **	34,30 **	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	1,35 **	S/O	2,33	S/O	1,07 **	S/O	-0,49
Trois	S/O	-0,25	S/O	2,91	S/O	-2,21 **	S/O	-3,93 **
Quatre	S/O	-3,02 **	S/O	1,43	S/O	-6,20 **	S/O	-7,50 **
Cinq ou plus	S/O	-8,89 **	S/O	-12,12 *	S/O	-10,90 **	S/O	-9,98 **
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	1,72 *	-6,78 **	-0,59	-5,33	3,10 **	-7,04 **	-1,45	-2,60 *
Français-reste du Canada	-3,33 **	2,43	-2,20	-4,71	-2,97 **	0,92	-4,54	-2,76
Groupe d'âge (intermédiaire)								
20-29	8,48 **	-1,75 **	7,71 **	-6,53 **	7,28 **	-6,74 **	6,18 **	-8,82 **
30-39	3,66 **	-0,65	2,86 **	-3,37 **	2,60 **	-3,29 **	1,51	-3,75 **
50-59	-3,39 **	-2,47 **	-0,23	-5,49 **	-1,97 **	-3,18 **	-2,18 **	-3,96 **
60-69	8,28 **	-2,48 *	4,08 **	0,06	11,86 **	0,64	5,29 **	-2,23
70+	9,88 **	-1,58	4,52 **	5,81	10,47 **	3,83	1,09	7,09 *
Province (Ont.)								
T.-N.	-10,12 **	-15,28 **	-10,74 **	-9,56 **	-13,62 **	-13,15 **	-17,49 **	-18,22 **
Î.-P.-É.	-3,41 *	3,48	0,11	14,25	-11,06 **	2,14	-5,87	-8,06 **
N.-É.	-7,09 **	-8,80 **	-7,44 **	-8,58 **	-11,14 **	-8,81 **	-9,64 **	-16,24 **
N.-B.	-7,32 **	-10,17 **	-6,77 **	-7,67 **	-11,40 **	-9,97 **	-9,19 **	-15,52 **
Québec	-6,95 **	-5,51 **	-6,38 **	-7,17 **	-11,20 **	-6,45 **	-7,62 **	-15,03 **
Man.	-7,33 **	-9,72 **	-4,32 **	-16,30 **	-7,82 **	-8,31 **	-0,97	-14,97 **
Sask.	-3,67 **	-6,19 **	-2,95 **	-9,36 **	-1,58 **	-5,99 **	-3,62 **	-14,91 **
Alb.	1,62 **	-1,86 **	0,53	-1,86	2,35 **	-1,94 **	0,04	-9,80 **
C.-B.	-2,36 **	-0,11	-1,60 **	-5,68 **	-6,87 **	-0,84	-3,37 **	-5,75 **
Relocalisation	4,34 **	0,72	-1,08	1,26	-0,12	-2,81 *	0,00	-7,88 **
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	0,16	1,86 **	2,52 **	0,51 **	1,84 **	2,83 **	5,24 **	1,30 *
30 000-99 999	1,33 **	0,33	0,54	-1,54	1,00 **	2,37 **	5,03 **	0,34
15 000-29 999	1,33	-0,52	1,00	-4,82	0,99	-1,17	3,25	0,79
0-14 999	1,94 **	0,28	0,33	-1,75	0,90 **	0,30	1,81 *	-0,46
Région rurale	0,47	-4,89 **	-2,54 **	-3,37 **	1,59 **	-6,19 **	0,31	-7,23 **
Année (1992)								
1993	1,30 **	1,54 **	1,85 **	-0,71	2,43 **	1,41 **	-0,56	-0,50
1994	0,14	-3,00 **	19,75 **	-6,07 **	1,29 **	-1,80 **	1,07	-5,32 **
1995	-1,37 **	-2,12 **	7,85 **	-7,59 **	-1,34 **	-2,78 **	-2,47 **	-6,34 **

* Significatif au niveau 0,05.

** Significatif au niveau 0,01.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

5.3.3 Effets de l'âge

Les célibataires et les couples sans enfant faisant partie des plus jeunes groupes (de 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans), soit les types de famille qui dépendent le plus du revenu marchand, et qui sont à un point de leur vie caractérisé davantage par la hausse des gains (Finnie [1997a-c], Finnie et Gray [1998], Beach et Finnie [1998]), bénéficient de meilleures chances de sortir de la pauvreté sur une base annuelle que ceux qui appartiennent au groupe intermédiaire de référence (de 40 à 49 ans) pour les mêmes types de famille. Ces résultats jumelés aux taux d'entrée plus élevés pour ces groupes d'âge, tel qu'indiqué précédemment, témoignent d'une situation en général plus volatile pour les plus jeunes, c'est-à-dire des taux plus élevés tant à l'entrée dans la pauvreté qu'à la sortie. Toutefois, les célibataires et les couples âgés (de 60 à 69 ans et de 70 ans et plus) sont aussi plus susceptibles de sortir de la pauvreté que le groupe d'âge moyen, sans doute à cause de l'efficacité avec laquelle les programmes de retraite publics et privés et les autres transferts gouvernementaux aident ces groupes.

Dans le cas des couples avec enfants et des parents célibataires, d'autre part, les groupes plus jeunes affichent des taux de sortie de la pauvreté *plus faibles* que les groupes intermédiaires correspondants (et autres), sans nul doute à cause de possibilités d'emploi restreintes et de l'efficacité limitée de l'aide sociale et des programmes de transferts connexes dont dépendent souvent ces groupes. Il faut signaler que les taux d'entrée dans la pauvreté pour les jeunes couples ayant des enfants sont plus élevés (tel que mentionné précédemment) et les taux de sortie plus faibles que pour les plus âgés, de sorte qu'une pauvreté plus « généralisée » s'impose en raison des deux volets opposés de la dynamique sous-jacente.

5.3.4 Effets associés à la province, à la langue et à la taille de la région

Tel que prévu, les taux de sortie par province (en fonction de la performance économique sous-jacente), sont beaucoup plus faibles que pour la province de référence, soit l'Ontario. Seule l'Alberta affiche des résultats mixtes. En outre, les effets sont, dans bien des cas, assez importants, alors que des variations de 5 à 10 points de pourcentage ou même plus entraînent la

diminution des taux de sortie de référence du quart, du tiers ou même plus dans certains cas (comparer les effets aux probabilités de référence qui figurent à la première rangée du tableau)¹⁹.

La relocalisation dans une autre province entraîne des effets mixtes, mais l'effet positif très fort qu'une telle mesure a sur la sortie de la pauvreté pour les hommes célibataires est tout à fait conforme aux conclusions obtenues dans des travaux connexes sur les effets de la mobilité interprovinciale sur les revenus des particuliers. On estime que les effets les plus élevés à cet égard (effets très positifs, en outre) concernent les jeunes célibataires, qui sont également les plus susceptibles de se relocaliser (Finnie [1998a, b]). Les effets fortement négatifs de la mobilité interprovinciale sur la sortie de la pauvreté dans le cas des mères célibataires justifieraient la réalisation d'autres études afin de déterminer, par exemple, si la relocalisation a tendance à entraîner l'entrée dans la pauvreté de ces femmes ou si celles-ci deviennent pauvres *après* avoir connu des épisodes difficiles²⁰.

La majorité des effets associés à la langue de la minorité ne sont pas statistiquement significatifs s'ils sont examinés séparément, mais les anglophones célibataires au Québec sortent généralement de la pauvreté à un rythme légèrement supérieur à celui de leurs compatriotes francophones, peut-être parce qu'ils disposent de meilleures options quant aux lieux de relocalisation (*c.-à-d.*, à l'extérieur de la province). Par contre, les couples anglophones ayant des enfants et les mères célibataires s'en tirent moins bien que la majorité des francophones, tandis que les francophones dans le reste du pays sont moins bien nantis que leurs voisins anglophones, peut-être à cause des services connexes plus restreints ou moins efficaces, du moins quant au nombre de possibilités d'emploi, aux divers processus de sélection ou à d'autres facteurs²¹.

¹⁹ Il faut également souligner que les taux de sortie plus faibles dans certaines provinces peuvent être directement liés aux divers taux d'entrée, du moins dans une certaine mesure (il n'y a peut-être aucune « contradiction » entre les taux d'entrée et de sortie), c'est-à-dire que les particuliers qui deviennent pauvres dans les provinces pauvres (où les taux d'entrée sont – *ceteris paribus* – apparemment plus faibles) peuvent constituer en général un groupe plus « endurci » de pauvres qui afficheraient également, *tel que prévu*, des taux de sortie plus faibles. Les effets d'une telle sélection ou composition pourraient être examinés dans le genre d'études plus détaillées des tendances interprovinciales, qui vient juste d'être proposé.

²⁰ Il ne faut pas oublier non plus les effets positifs très forts de la mobilité sur *l'entrée* dans la pauvreté en ce qui concerne les mères célibataires. La mobilité interprovinciale semblerait constituer pour ce groupe une série de dynamiques intégrées.

²¹ Par exemple, de nombreux couples anglophones ayant des enfants qui ont l'occasion de se relocaliser dans d'autres provinces peuvent avoir tendance à quitter la province avant de devenir réellement pauvres (ou par la suite), quittant ainsi un groupe qui est moins mobile ou autrement moins susceptible de sortir de la pauvreté.

L'effet le plus évident relativement à la taille de la région de résidence est que les taux de sortie sont, dans la plupart des cas, beaucoup plus faibles dans les régions rurales, contrairement aux taux d'entrée, particulièrement pour les parents seuls. Encore une fois, les facteurs sous-jacents incluent sans nul doute des structures du marché du travail différentes, la disponibilité moindre des services, l'isolation sociale et ainsi de suite. Pour d'autres groupes, par contre, tels que les couples avec et (surtout) sans enfants en particulier, les taux de sortie sont plus élevés dans les petites régions urbaines et villes que dans les grands centres urbains (la catégorie de référence).

5.3.5 Effets de l'année civile

Enfin, les effets associés à l'année civile révèlent une amélioration évidente avec le temps pour un groupe en particulier, soit les hommes mariés sans enfant, alors que les tendances sont négatives ou plus neutres dans le cas des autres groupes²². La principale détérioration concerne encore une fois les couples mariés ayant des enfants et, particulièrement, les parents seuls dont les taux de sortie sont en général de 5 à 7 points plus bas que les pourcentages de référence qui se situent juste en dessous de 30 % pour l'année de référence 1992. Il s'agirait donc de baisses relatives d'environ 20 %.

Ces tendances seraient probablement attribuables aux coupures massives effectuées au chapitre de l'aide sociale, de l'assurance-emploi et d'autres programmes de transferts que n'ont pu combler suffisamment les effets positifs sur le revenu liés à la reprise assez lente qui a caractérisé l'économie canadienne au cours de cette période. Les effets nets d'un maintien de ces réductions ajouté à des coupures additionnelles à plus petite échelle et de la reprise économique plus forte rendent assez difficile toute évaluation de l'évolution de la situation au cours de la période plus récente. Seule une analyse empirique pourra faire le point sur cette question.

²² Le fait que cet effet positif ne s'applique pas également aux femmes laisse entendre qu'il concerne principalement les hommes âgés, pour les raisons liées à la représentation de l'échantillon dont il a été fait mention précédemment.

6. Modèles de risque : effets de durée

6.1 Introduction

Les modèles de risque décrits dans le présent chapitre servent à estimer les taux auxquels les particuliers i) sortent des épisodes de faible revenu en cours d'année en année à partir du point d'entrée et ii) recommencent à être pauvres après être sortis de la pauvreté. Ils permettent ainsi d'évaluer les effets de durée sous-jacents, c'est-à-dire le lien qui existe entre la durée de la pauvreté déjà vécue (ou non-pauvreté) et la probabilité d'en sortir (ou de rentrer) dans une année donnée. Cette estimation comprend des éléments intéressants et importants de la dynamique du faible revenu qui ont des conséquences sur le plan des politiques (voir l'encadré pour de plus amples détails sur la structure de ces modèles).

Modèles de risque de sortie et de rentrée

La méthode d'estimation adoptée dans le présent document est conforme à la méthodologie standard de modélisation du risque et consiste, tout d'abord, à déterminer le début de tout épisode de faible revenu observé pour un particulier donné au cours de la période de 1992 à 1996 visée par les données (comme cela a été fait pour les calculs des taux empiriques de risque mentionnés ci-dessus). On estime ensuite la probabilité de sortir de la pauvreté d'une année à l'autre pendant la durée de cet épisode en tant que fonction des diverses caractéristiques personnelles et attributs situationnels variant avec le temps qui sont compris dans les modèles annuels de sortie décrits précédemment *plus* la durée de l'épisode jusqu'au moment de l'analyse, par rapport à une série de variables nominales indiquant la durée de l'épisode en cours (en années). En fait, lorsque les échantillons fondés sur les événements ont été constitués (*c.-à-d.*, ne comportant que les données qui se rapportent aux épisodes dont le début a été observé), les modèles ressemblent beaucoup aux modèles annuels de sortie présentés précédemment (y compris le modèle logit), si ce n'est que la

durée fait maintenant partie des paramètres. Cette méthodologie donne donc lieu à un modèle adapté à la nature annuelle des données et permet d'inclure des variables continues temporalisées et une formule très souple pour évaluer la dépendance à l'égard de la durée²³.

On a recours à une méthode similaire pour estimer la probabilité de rentrer dans la pauvreté après en être sorti, alors que, dans ce cas précis, les effets de durée correspondent au temps écoulé depuis la fin du dernier épisode. Ces modèles évaluent ainsi l'évolution de la probabilité de rentrer dans la pauvreté pendant la période de non-pauvreté qui a suivi la fin du dernier épisode.

On n'essaie pas de distinguer les effets de l'hétérogénéité non observable et ceux de la dépendance situationnelle (effets associés à la « durée pure ») en ce qui concerne les termes de durée de ces modèles, surtout parce que de tels procédés sont très lourds et reposent sur des hypothèses non vérifiables concernant la structure générale et les propriétés stochastiques précises des variables sous-jacents.

²³ Cette méthode générale est utilisée par Huff-Stevens [1994, 1995] pour analyser la dynamique de la pauvreté, par Gunderson et Melino [1990] pour modéliser la durée des grèves et par Ham et Rae [1987] pour analyser la durée des périodes sans emploi, alors que Keifer [1990] démontre que la fonction de probabilité de ce modèle correspond à celle du modèle standard logit.

Les résultats sont encore une fois présentés sous forme de probabilités, ce qui est plus accessible, et seuls les probabilités de référence, la durée et les effets associés à l'année sont décrits dans le présent chapitre, puisque les résultats liés aux autres variables ressemblent en général à ceux obtenus pour les modèles annuels d'entrée et de sortie décrits précédemment (voir l'annexe pour la totalité des résultats et des estimations des paramètres du modèle de régression).

6.2 Modèles de risque de sortie

Les échantillons utilisés dans les modèles de risque diffèrent de ceux retenus pour les modèles annuels de sortie décrits précédemment, car seules les données pour lesquelles le début de l'épisode de faible revenu est observé sont incluses (voir l'encadré). Plus précisément, les particuliers qui étaient pauvres tout au long de la période d'échantillonnage sont exclus des échantillons pour estimation²⁴. Par conséquent, les probabilités de sortie de référence qui figurent au tableau 9a sont considérablement plus élevées que celles utilisées pour les modèles annuels de sortie ci-dessus, puisque les pauvres chroniques sont exclus. Les deux séries de résultats sont significatives; elles représentent tout simplement des volets différents de la dynamique de sortie de la pauvreté. Ainsi, les conclusions des modèles de risque portent sur la probabilité de sortir de la pauvreté à tout moment pendant un épisode donné pour *un échantillon représentatif des épisodes de faible revenu* (constitué à partir des données liées aux épisodes dont le début se situe entre 1992 et 1996), alors que les modèles annuels susmentionnés indiquent les taux de sortie pour *le « bassin » représentatif de pauvres dans une année donnée*. Ces explications valent également pour les autres paramètres d'estimation des modèles.

Les termes clés relatifs à la durée qui découlent des modèles de risque de sortie illustrent comment la probabilité de sortir de la pauvreté varie en fonction du nombre d'années déjà vécues dans cette situation. Les conclusions révèlent que la probabilité de sortir de la pauvreté dans une année donnée diminue de façon significative à mesure que les années de pauvreté s'écoulent. En fait, elle baisse de 16 à 27 points de pourcentage après quatre ans pour les divers groupes. Le taux de sortie de la pauvreté se situe entre 40 % et 57 % relativement aux taux de référence (qui

²⁴ Du point de vue technique, de tels épisodes sont « censurés à gauche » et ne peuvent être inclus parce que la durée critique ne peut être précisée. Par contre, les données liées aux épisodes « censurés à droite » sont comprises dans l'estimation jusqu'au point déterminant. Il s'agit de la méthode standard utilisée pour la modélisation du risque.

représentent des épisodes n'ayant duré qu'une année), ce qui constitue des effets considérables quel que soit le point de vue²⁵.

Tableau 9a : Effets de probabilité pour les modèles de risque de sortie, résultats partiels (%)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	34,22 **	48,78	43,79 **	38,22 **	34,33 **	53,20 **	54,85 **	41,96 **
Durée (un an)								
Deux ans	-11,20 **	-13,89 **	-12,43 **	-11,50 **	-11,73 **	-13,84 **	-14,94 **	-12,10 **
Trois ans	-15,79 **	-19,93 **	-14,99 **	-18,11 **	-17,05 **	-21,07 **	-21,12 **	-17,74 **
Quatre ans	-16,70 **	-21,10 **	-19,50 **	-18,40 **	-19,42 **	-21,05 **	-26,57 **	-17,76 **
Année (1992)								
1993	2,71 **	2,00 **	0,49	4,68	2,21 **	-0,28	1,32	-2,80 **
1994	1,50	-2,54 **	11,43 **	-3,88	3,20 **	-2,74 **	1,61	-6,75 **
1995	-1,81 *	-2,35 **	3,53 **	-6,59 *	-1,41	-4,49 **	-2,81 *	-10,46 **

* Significatif au niveau 0,05.

** Significatif au niveau 0,01.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Étant donné que l'ampleur des effets de durée est assez similaire pour les divers modèles, on peut en déduire que le taux de sortie de la pauvreté chute dans une mesure semblable pendant un épisode donné pour les divers groupes d'âge-type de famille. Il s'agit d'une conclusion intéressante et importante (sur le plan des politiques). Cela signifie également que les taux de sortie ne se « croisent » pas en général, c'est-à-dire que les groupes qui ont des taux de sortie plus élevés (ou plus faibles) après une année affichent généralement des taux de sortie plus élevés (ou plus faibles) après un plus grand nombre d'années.

²⁵ Plus précisément, la probabilité de sortir de la pauvreté dans une année donnée se situe à 17,5 % comparativement au taux de référence de 34,2 %, après quatre ans dans le cas des hommes célibataires (tous les autres facteurs étant constants), à 27,7 % comparativement à 48,8 % pour les hommes mariés ayant des enfants, à 24,3 % comparativement à 43,8 % pour les hommes mariés sans enfant, et à 19,2 % comparativement à 38,2 % pour les pères seuls. Dans le cas des femmes, les conclusions sont qualitativement similaires alors que les taux de sortie passent de 34,3 % à 14,9 % pour les célibataires, de 53,2 % à 32,1 % pour les femmes mariées ayant des enfants, de 54,9 % à 28,3 % pour les femmes mariées sans enfant et de 42,0 % à 24,2 % pour les mères célibataires. Ces baisses à l'égard des taux de pauvreté, après quatre ans, correspondent donc en termes de pourcentage à 49,3 %, 43,2 %, 44,5 % et 48,2 % pour les quatre groupes d'hommes (en ordre), et à 56,5 %, 39,7 %, 48,5 % et 42,4 % pour les groupes de femmes.

Le genre d'effets associés à la durée est également intéressant à noter puisque les taux de risque diminuent en général assez rapidement au départ, puis se stabilisent vers la dernière année, ce qui laisse entendre que la probabilité de sortir de la pauvreté diminue plus rapidement au cours des premières années d'un épisode après quoi elle se stabilise à un taux annuel plus ou moins constant. Les données quinquennales tirées de la BDAL aux fins de la présente analyse semblent donc assurer une représentation complète des profils de risque temporalisés, ce qui est très heureux du point de vue analytique.

Par exemple, après quatre années de pauvreté, les mères célibataires (dont la situation n'a pas changé) devraient avoir environ une chance sur quatre de sortir de la pauvreté dans une année donnée (compte tenu des autres caractéristiques de référence des modèles), comparativement, par exemple, aux femmes mariées avec enfants (et un taux légèrement supérieur pour celles n'ayant pas d'enfant) qui ont plus d'une chance sur deux de ne plus être pauvres. Dans le premier cas, 44 % de celles qui sont restées mères célibataires devraient être encore pauvres après trois années *additionnelles*, alors que ce serait le cas de seulement 10 % de celles qui sont restées mariées avec enfants²⁶.

Sur le plan des politiques, ces conclusions laissent entendre qu'un épisode donné de faible revenu est susceptible de se terminer assez rapidement ou, s'il dure pendant quelques années, de se poursuivre pour une période assez longue (Cette constatation est particulièrement vraie pour les particuliers vivant dans certaines provinces et possédant certaines autres « caractéristiques de faibles taux de sortie » comme l'ont révélé de façon générale les résultats des modèles annuels de sortie décrits ci-dessus ou plus précisément les conclusions exhaustives des modèles de risque formulées dans Finnie [2000]). Il pourrait être utile de pouvoir prédire la durée (future) pendant laquelle un particulier sera pauvre d'après la durée de l'épisode en cours (de même que d'autres attributs personnels et situationnels)^{27, 28}.

²⁶ Ces calculs représentent les taux de survie pertinents si l'on tient pour acquis que les taux de sortie après quatre ans sont restés les mêmes les années subséquentes. Il ne s'agit pas d'une hypothèse déraisonnable compte tenu de la stabilisation des profils de risque observée ci-dessus.

²⁷ S'appliquent également les précisions données dans un encadré précédent à l'égard de la contribution aux modèles observés de l'hétérogénéité non observable comparativement aux effets de durée « pure ».

²⁸ Il ne s'agit *pas* d'énoncer la notion tout à fait évidente voulant que les épisodes plus longs puissent être précisés après le fait, mais simplement de dire que la durée d'un épisode peut aider à prédire *pendant combien de temps* il est susceptible de se poursuivre à partir d'un point donné dans le temps. Plus particulièrement, compte tenu de caractéristiques personnelles précises, les particuliers qui sont déjà pauvres depuis un certain nombre d'années seraient plus susceptibles de continuer de l'être pendant un *certain nombre* d'années additionnelles que quelqu'un qui vient juste de débiter un épisode. Par ailleurs, on pourrait assujettir ces prédictions à d'autres caractéristiques individuelles, notamment celles représentées dans le modèle, qui pourraient être utilisées précisément à de tels fins de prédiction.

Les effets associés à l'année correspondent en grande partie à ceux déjà mentionnés pour les modèles annuels de sortie, sauf que les taux de sortie diminuent encore plus rapidement pour les mères célibataires, soit 10,5 points par rapport au taux de référence de 42, ce qui représente une diminution de 25 % sur la courte période de 1993 à 1996. En d'autres termes, la durée prévue de pauvreté a connu un accroissement particulièrement accentué pour les mères célibataires qui sont devenues pauvres entre 1992 et 1996.

6.3 Modèles de rentrée

Le tableau 9b affiche les probabilités de référence, la durée et les effets associés à l'année pour les modèles de risque de rentrée. Comme ce fut le cas pour les modèles de sortie, les taux de référence diffèrent beaucoup de ceux des modèles annuels d'entrée décrits précédemment, surtout à cause, encore une fois, des échantillons différents utilisés dans les deux exercices. Plus précisément, les taux de rentrée faisant l'objet du présent chapitre sont plus élevés que les taux d'entrée plus généraux susmentionnés, compte tenu du fait que ceux qui ont déjà été pauvres pendant la période visée par l'analyse sont plus susceptibles de redevenir pauvres dans une année donnée que la population générale de non-pauvres.

L'ampleur de ces divergences relativement aux taux de référence est en elle-même intéressante, car elle nous donne un aperçu de l'importance de la « dépendance situationnelle » (contrairement à la dépendance à l'égard de la durée sur laquelle portent les présents paramètres de risque), qui fait l'objet du chapitre suivant. Ainsi, les modèles annuels d'entrée vus précédemment affichaient des taux de référence variant entre 2 % et 8 % environ, alors que les paramètres de risque examinés dans le présent chapitre comportent des taux allant de 18 % à 36 %. Bref, il est plusieurs fois plus probables que les particuliers qui viennent de terminer un épisode de pauvreté rentrent dans la pauvreté dans une année donnée que la population générale. Cette constatation peut être utile pour déterminer l'orientation des politiques de lutte contre l'entrée dans la pauvreté.

Comme ce fut le cas pour les modèles de sortie, les termes de durée sont forts et indiquent que le taux de rentrée dans la pauvreté diminue considérablement avec le nombre d'années de non-pauvreté suivant la fin d'un épisode. Plus précisément, la comparaison des taux de référence (qui implicitement représentent les particuliers qui ne sont pas pauvres depuis un an) à ceux obtenus après trois années complètes de non-pauvreté révèle que les taux de rentrée diminuent pour se

situer entre 41 % et 59 % (en termes relatifs) selon les groupes. Il est également intéressant de noter que les plus grandes baisses ont lieu au début, même si les taux de risque chutent encore de façon significative la deuxième et troisième année, ce qui laisse croire qu'on pourrait observer d'autres diminutions si la portée des données était plus vaste²⁹.

Tableau 9b : Effets de probabilité pour les modèles de risque de rentrée, résultats partiels (%)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	26,61 **	20,28 **	21,89 **	36,17 **	24,79 **	18,56 **	16,33 **	27,83 **
Durée (un an)								
Deux ans	-10,11 **	-7,88 **	-8,36 **	-7,47 **	-10,33 **	-7,45 **	-6,57 **	-8,92 **
Trois ans	-13,24 **	-11,46 **	-11,86 **	-12,30 **	-14,58 **	-10,16 **	-9,28 **	-11,45 **
Année (1992)								
1994	3,26 **	2,43 **	-3,93 **	0,20	1,78 *	2,91 **	1,62 *	12,17 **
1995	3,33 **	1,55 **	-3,02 **	1,39	3,78 **	2,04 **	2,58 **	8,99 **

* Significatif au niveau 0,05.

** Significatif au niveau 0,01.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Un résultat important aux fins des politiques est que les efforts visant à aider les particuliers qui sont récemment sortis de la pauvreté à ne pas redevenir pauvres peuvent avoir des avantages à courte et à longue échéance, étant donné que l'aide offerte à ces gens au cours des premières années pourrait entraîner une forte diminution de la possibilité qu'ils redeviennent pauvres. D'autre part, si les effets estimés de la durée reflètent grandement l'hétérogénéité non observable (voir l'analyse précédente sur cette question), toute intervention devrait probablement être de caractère plus fondamental et soutenu, comme améliorer les compétences professionnelles des particuliers, assurer des soins de garde d'enfants, modifier les attitudes (en leur donnant espoir et en les motivant) et ainsi de suite.

²⁹ Les modèles de rentrée disposent d'une année de moins de données que les modèles de sortie étant donné que la première année de sortie du faible revenu pour ces échantillons correspond à l'année 1992-1993, tandis que les entrées dans la pauvreté entre 1991 et 1992 ont été incluses parce que ces particuliers seraient presque certainement devenus pauvres même si le revenu d'aide sociale avait été mieux déclaré l'année précédente (pour des raisons évidentes). Toutefois, on ne peut en dire autant pour les sorties enregistrées de 1991 à 1992 (une année pour laquelle la déclaration du revenu provenant de l'aide sociale s'est améliorée dans la BDAL).

Un autre élément important dans une certaine mesure sur le plan des politiques est le fait que quels que soient les facteurs sous-jacents, il existe, contrairement aux modèles de sortie, certaines différences marquées dans les baisses des taux de risque par type de famille, alors que les parents célibataires (particulièrement les hommes) affichent la diminution la plus faible en plus de bénéficier des taux de rentrée de référence les plus élevés. Toute aide visant à empêcher la rentrée dans la pauvreté semblerait, par conséquent, devoir être apportée à diverses périodes (et être de nature différente peut-être) pour différents groupes de particuliers.

Enfin, les variables concernant l'année civile sont presque toutes statistiquement significatives et, dans certains cas, très fortes (sauf pour les femmes mariées n'ayant pas d'enfant) et dénotent pour la plupart des groupes d'importantes augmentations de la probabilité de rentrer dans la pauvreté au cours de la période visée par l'analyse. Ces mouvements dépendent sans doute des coupures apportées au chapitre de l'aide sociale, de l'assurance-emploi et d'autres programmes sociaux par les gouvernements provinciaux et fédéral au cours de ces années, et démontrent, en outre, que la reprise économique sous-jacente n'a pas touché les particuliers les plus à risque de devenir ou de redevenir pauvres.

L'ampleur des mouvements varie, mais atteint 10 points approximativement pour les mères célibataires, ce qui représente une augmentation relative de 44 % (pour la période 1994-1995) comparativement aux taux de risque de référence pour ce groupe (correspondant à la période 1993-1994). Par conséquent, non seulement la durée prévue des épisodes de pauvreté s'est accrue au cours de la période à l'étude (comme l'ont démontré les modèles de sortie examinés auparavant), mais la probabilité de rentrer dans la pauvreté a également augmenté. Bref, il a été de moins en moins courant de sortir de la pauvreté et de ne pas y revenir pour une longue période au cours de ces quelques années, ce qui constitue sans l'ombre d'un doute une tendance très inquiétante.

7. « Dépendance situationnelle » : épisodes passés de pauvreté et situation actuelle

7.1 Introduction

Dans quelle mesure les antécédents de pauvreté d'un particulier influent sur son entrée dans la pauvreté ou sa situation actuelle de pauvre? La notion de « dépendance situationnelle » est analysée en vertu de deux modèles différents. Le premier constitue une variante des modèles annuels d'entrée décrits précédemment et ne porte que sur la période de 1995-1996 (la dernière année d'observation) et pour lequel les variables explicatives comprennent le nombre d'années de pauvreté du particulier entre 1992 et 1994³⁰. Le deuxième est un simple modèle logit s'attardant à la pauvreté en 1996 alors que le nombre d'années de pauvreté entre 1992 et 1995 sert de variable explicative³¹. Encore une fois, les résultats sont présentés sous la forme d'effets de probabilité connexes et s'en tiennent aux probabilités de référence et aux variables à l'étude, soit, dans ce cas-ci, le nombre d'années de pauvreté précédentes (Les conclusions en ce qui concernent les autres variables ressemblent ici aussi à celles des modèles d'entrée décrits précédemment et sont données à l'annexe avec tous les résultats des modèles de régression.).

7.2 Antécédents de pauvreté et entrée dans la pauvreté

Le tableau 10a présente les conclusions de l'application des modèles d'entrée de 1995-1996. Les taux de risque de référence sont généralement plus faibles que ceux obtenus par les modèles annuels d'entrée généraux décrits précédemment, surtout parce que, compte tenu de la modélisation de la dynamique d'entrée en 1995-1996 et de la présence dans les modèles de variables explicatives des antécédents de pauvreté (un, deux, trois années), ils représentent implicitement la situation des particuliers qui n'avaient jamais été pauvres (au cours de la période observée) et toutes les autres particularités de la période 1995-1996, notamment, les variations générales des taux d'entrée indiquées dans les variables liées à l'année civile, qui ont été incluses dans les paramètres précédents.

³⁰ Le particulier qui risque d'entrer dans la pauvreté en 1995-1996 n'est évidemment pas pauvre la première de ces deux années, ce qui permet d'utiliser dans le modèle les antécédents de pauvreté pour les trois années précédentes en tant que variables explicatives.

³¹ Il s'agit de modèles descriptifs *alléatoires* très simples.

Tableau 10a : Effets de probabilité pour l'entrée en 1995-1996, résultats partiels (%)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	4,11 **	1,76 **	1,36 **	8,00 **	3,55 **	2,34 **	1,36 **	9,12 **
Années de pauvreté (de 1992 à 1994)								
Une	12,88 **	8,71 **	7,57 **	18,84 **	12,37 **	7,84 **	7,05 **	15,05 **
Deux	20,23 **	15,76 **	12,42 **	28,70 **	22,42 **	13,49 **	12,62 **	25,42 **
Trois	31,88 **	25,58 **	18,23 **	39,48 **	34,99 **	21,28 **	19,19 **	37,71 **

* Significatif au niveau 0,05.

** Significatif au niveau 0,01.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

En ce qui concerne les variables relatives aux antécédents de pauvreté, les résultats témoignent du lien très étroit qui, tel que prévu, existe entre le nombre d'années de pauvreté précédentes et la probabilité de devenir pauvres en 1995-1996 (ce qui représente évidemment une *rentrée* pour ceux qui ont déjà été pauvres).

Ainsi, dans le cas des particuliers qui n'ont jamais été pauvres entre 1992 et 1994 (et qui possédaient les caractéristiques de référence des modèles), la probabilité d'entrer dans la pauvreté en 1995-1996 se situait entre 1,4 % et 9,1 %, selon le type de famille et le sexe, tandis que ceux qui étaient pauvres pour les trois années précédentes (mais qui ne l'étaient évidemment pas en 1995), les taux d'entrée variaient entre 20,6 % et 46,8 %. Selon le groupe, les taux d'entrée des « pauvres chroniques » étaient de 5 à 15 fois supérieurs à ceux des « jamais pauvres », sauf pour les parents seuls pour qui l'écart était moindre puisque les taux d'entrée s'appliquant à eux étaient relativement élevés au départ.

Les antécédents de pauvreté sont, par conséquent, de puissantes variables explicatives de la probabilité de devenir pauvre dans une année donnée et peuvent ainsi être très utiles pour déterminer l'orientation des politiques de lutte contre l'entrée dans la pauvreté. Par exemple, on observe que le taux d'entrée des mères célibataires qui n'avaient pas été pauvres précédemment (pendant la période en question) était relativement élevé et atteignait 9,1 %. Toutefois, ce taux est plus bas que ceux des particuliers des autres groupes sexe-type de famille qui avaient déjà été pauvres, si ce n'est qu'une seule année (sauf les hommes et les femmes mariés), et ne correspond qu'au tiers de ceux de bien d'autres groupes de particuliers qui ont été pauvres pendant trois ans. Ainsi, bien que le groupe des mères célibataires soit un groupe problème en général, l'examen

des antécédents récents de pauvreté permettrait de déceler les particuliers d'autres types qui risquent davantage de devenir pauvres dans une année donnée et de lutter adéquatement contre la pauvreté.

7.3 Antécédents de pauvreté et pauvreté actuelle

Le tableau 10b illustre le lien qui existe entre les antécédents de pauvreté d'un particulier et sa situation actuelle de faible revenu (pauvres contre non-pauvres). Les effets d'années précédentes de pauvreté sont encore plus forts dans ce contexte que dans les modèles d'entrée examinés précédemment, principalement parce que ces autres modèles ont été estimés (par nécessité) à pour les particuliers qui n'étaient pas pauvres en 1995 et ont donc exclu ceux qui présentaient les profils de pauvreté les plus chroniques. Ainsi, alors que les taux de pauvreté de référence, qui représentent en fait les taux de pauvreté pertinents des particuliers qui n'ont jamais été pauvres, varient entre 1,5 et 10,7 %, ils passent immédiatement à un taux se situant entre 16 % et 35 % lorsque les particuliers ont été pauvres pendant une année et continuent d'augmenter avec toute année additionnelle de pauvreté afin d'atteindre un sommet de 80 % à 90 % pour ceux qui ont été pauvres pendant les quatre années précédentes.

Tableau 10b : **Effets de probabilité d'être pauvre, en 1996, résultats partiels (%)**

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	5,30 **	1,82 **	1,51 **	7,97 **	3,81 **	2,95 **	1,45 **	10,65 **
Années de pauvreté (de 1992 à 1995)								
Une	29,58 **	18,16 **	16,16 **	34,81 **	24,81 **	20,28 **	15,80 **	27,64 **
Deux	47,09 **	33,97 **	29,84 **	53,64 **	45,20 **	34,87 **	28,43 **	45,61 **
Trois	63,46 **	52,73 **	39,97 **	66,66 **	64,71 **	51,48 **	42,01 **	62,60 **
Quatre	86,86 **	77,59 **	74,19 **	84,43 **	88,82 **	76,54 **	67,77 **	80,29 **

* Significatif au niveau 0,05.

** Significatif au niveau 0,01.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

En conclusion, on peut affirmer que les antécédents de pauvreté des particuliers constituent de très solides variables explicatives de leur situation future de pauvreté. Encore une fois, cette conclusion est intéressante, non seulement d'un point de vue purement descriptif, mais également pour ce qui est de l'orientation des politiques visant à réduire la pauvreté et à alléger le fardeau de ceux qui deviennent pauvres.

8. Conclusion

8.1 Répercussions sur les politiques

Cette première analyse générale de la dynamique de la pauvreté au Canada a produit des résultats ayant une vaste gamme de répercussions sur les politiques, qu'elles soient importantes, minimales, générales ou précises. Revenons maintenant sur quelques-unes des plus importantes.

8.1.1 Dynamique de la pauvreté et politique de lutte contre la pauvreté : Qui sont les pauvres?

Étant donné que près de la moitié de ceux qui ont déjà été pauvres au cours des cinq années visées par l'analyse l'ont été pour plus de la moitié de la période en question et ont donc été classés comme des pauvres chroniques, la présente étude démontre qu'il existe un noyau appréciable de personnes à qui les programmes devraient assurer une aide de nature assez fondamentale, comme accroître leurs compétences professionnelles, faire du travail une option réaliste (soins de garde d'enfants, *etc.*), offrir de l'aide à la recherche d'emplois, assurer un soutien du revenu de longue durée jusqu'à ce que la personne puisse retomber sur ses pieds, et ainsi de suite.

En outre, compte tenu du fait que les pauvres ne représentent que 6 % de la population pour toutes les années et que le noyau de pauvres chroniques susmentionnés correspond à environ 40 % de ce pourcentage chaque année, l'analyse fait ressortir clairement que les programmes devront mettre l'accent sur les pauvres chroniques et comprendre, à une très grande échelle, des mesures plus actives qui viennent juste d'être décrites, et non de simples interventions ponctuelles ou de courte durée, si l'on veut vraiment réduire de façon significative la pauvreté³².

D'un point de vue plus positif, bien que les pauvres chroniques soient sans nul doute les cas les plus difficiles – la nature prolongée de leur période de pauvreté découlant sans nul doute de la nature profonde de leurs problèmes –, ils représentent également le plus grand succès possible,

³² Les pauvres constituent 9,5 % de la population totale et 60 % d'entre eux sont des pauvres chroniques, lorsqu'on inclut ceux qui ont été pauvres pendant quatre des cinq années, et 13,4 % de la population dont 75,4 % de pauvres chroniques, lorsqu'on ajoute ceux qui ont été pauvres pendant trois des cinq années.

c'est-à-dire que l'amélioration du sort de ce groupe assez restreint entraînerait une grande réduction des taux globaux de pauvreté sur une base plus ou moins permanente. En d'autres termes, même si les problèmes sous-jacents des pauvres chroniques sont ceux qui comportent le plus de défis – et exigent le plus d'argent – d'un point de vue politique, les avantages découlant du succès d'une intervention à leur égard seraient évidemment énormes et durables sur le plan économique et financier, de même que sur celui de la justice sociale.

D'autre part, en plus de ces pauvres chroniques, il existe, d'après l'analyse, un autre groupe important, soit l'autre moitié de ceux qui sont toujours pauvres, pour qui la pauvreté est beaucoup plus occasionnelle et pour qui, par conséquent, il serait plus adéquat d'adopter des mesures de lutte contre la pauvreté moins fondamentales telles que le soutien du revenu de courte durée, le rafraîchissement des compétences professionnelles actuelles, une aide quelconque à la recherche d'emplois et ainsi de suite.

8.1.2 Diverses catégories de pauvres et orientation de programmes précis

Cette dichotomie à l'égard des catégories de pauvres (beaucoup plus une continuité mais utilisée en terme de la classification binaire adoptée dans la présente analyse) soulève la question de savoir comment ces deux catégories fondamentales de particuliers, soit les pauvres chroniques et les pauvres occasionnels, peuvent être délimitées de sorte que les interventions politiques distinctes décrites ci-dessus puissent s'attaquer efficacement au problème le plus tôt possible. Les conclusions de la présente étude sont encore une fois très utiles à cet égard.

Tout d'abord, l'analyse des taux d'entrée, de sortie et de rentrée a fait ressortir un nombre de caractéristiques personnelles et d'attributs situationnels observables qui constituent de bons indicateurs de ceux qui sont susceptibles de devenir pauvres et de la durée des épisodes de pauvreté en cours ou futur. Il s'agit du sexe, de la situation familiale, de l'âge, de la province, de la langue et de la taille de la région de résidence. Cette information pourrait, par conséquent, servir à classer les particuliers en fonction des politiques qui s'adresseraient davantage à leur cas précis. De plus, d'autres analyses à partir des données de la BDAL ou autres banques pourraient donner de plus amples renseignements à ce sujet.

L'analyse fait également ressortir l'importance que représente la durée d'un épisode de pauvreté en cours ou de la période qui suit la sortie de la pauvreté (*c.-à-d.* les effets pertinents de « durée ») ainsi que le nombre global d'années récentes de pauvreté (« effets situationnels ») en ce qui concerne la capacité de prédire en tout temps la durée probable d'un épisode de pauvreté ou la probabilité d'entrer dans une autre période de faible revenu. Ainsi, la situation actuelle ou les antécédents de pauvreté des particuliers pourraient aussi être très utiles aux fins de l'élaboration des interventions politiques.

8.1.3 Nécessité d'interventions précoces

L'analyse a également démontré que le taux de sortie de la pauvreté tend à diminuer de façon substantielle proportionnellement à la durée de l'épisode de pauvreté en cours et que le taux de rentrée baisse également proportionnellement à la durée de la période de non-pauvreté qui suit la sortie d'un épisode précédent. Ces conclusions font ressortir l'importance d'interventions précoces afin d'accélérer la sortie de la pauvreté pour les particuliers qui y sont entrés et pour les empêcher de rentrer une fois qu'ils en sont sortis.

Ainsi, même si l'importance relative de « l'hétérogénéité non observable » comparativement aux « effets de durée pure » peut faire l'objet de débats et donner lieu à de plus amples analyses, la preuve empirique présentée dans le présent document révèle que les particuliers s'enracinent de plus en plus dans la pauvreté et que l'adoption d'interventions précoces avant qu'ils en arrivent à ce point sera probablement très importante (et utile). Il est également adéquat de déployer des efforts additionnels pour garder les particuliers loin de la pauvreté au cours de la première ou de la deuxième année suivant la fin d'un épisode de pauvreté.

8.1.4 « Événements » et dynamique de la pauvreté : cas particulier des mères célibataires

Sur un sujet quelque peu différent, la présente étude a également mis en évidence certains *événements* précis, contrairement aux attributs personnels ou situationnels courants, qui se rapportent aux taux élevés d'entrée et de rentrée dans la pauvreté ou aux faibles taux de sortie et qui justifient d'autres genres d'initiatives stratégiques. Le meilleur exemple à cet égard est peut-être celui des mères célibataires. La forte possibilité de devenir pauvre lorsqu'on devient mère célibataire, la durée plus longue des épisodes de pauvreté que connaissent ces femmes, l'importance du mariage pour la sortie de la pauvreté et les taux élevés de rentrée dans la pauvreté après qu'elles en soient sorties ont

précisé de façon beaucoup plus claire ce que les études transversales avaient précédemment laissé entendre de façon plus brutale concernant les expériences de pauvreté des mères célibataires, et ont donc, à partir de plus amples renseignements, confirmé la nécessité d'axer les politiques de lutte contre la pauvreté sur ce groupe.

En outre, même si les versements pour le soutien des enfants ont sans nul doute augmenté depuis ce temps (grâce à l'adoption de lignes directrices) et que le marché du travail généralement fort depuis 1996 peut avoir aidé, il en demeure, que les femmes gagnent en général moins que les hommes tout en ayant la responsabilité principale de la garde des enfants en cas de rupture du mariage et que le groupe encore plus vulnérable de celles qui ne se sont jamais mariées prend de plus en plus d'ampleur. Seules les initiatives de longue durée qui s'attaquent à ces facteurs sous-jacents sont, par conséquent, susceptibles de faire une différence marquée à longue échéance en ce qui concerne les expériences de pauvreté des mères célibataires. Toutefois, il faudrait presque restaurer l'aide publique sous la forme de l'« ancien » régime d'aide sociale ou par le biais de programmes plus nouveaux et parfois plus créatifs de transition de l'aide sociale au travail, si l'on veut, à courte échéance, assurer le soutien nécessaire aux mères célibataires afin qu'elles sortent de la pauvreté et n'y reviennent pas.

D'autre part, l'analyse a également démontré que la plupart des pauvres dans une année donnée – et la vaste majorité des pauvres chroniques (de 83 % à 85 %) – *ne sont pas* en fait des mères célibataires. Étant donné que les célibataires constituent le principal groupe de personnes seules et que les couples représentent une autre catégorie importante, les initiatives en matière de politiques doivent être évidemment axées sur ces autres particuliers si l'on veut réduire de façon significative les taux globaux de pauvreté.

8.1.5 La carotte et le bâton, une économie forte et un bon départ

Quel genre de mesures plus « fondamentales » devraient être adoptées pour aider les pauvres chroniques? Sans entrer dans les détails, il faut souligner que tant le bon sens que la preuve empirique dont nous disposons (voir Blank [2000a] concernant la situation américaine) indiquent que les programmes de lutte contre la pauvreté qui réussissent comprennent généralement trois éléments fondamentaux : la carotte, le bâton et un marché du travail fort.

D'une part, la carotte devrait normalement comprendre l'acquisition de compétences utilisables sur le marché du travail, l'apprentissage de la recherche d'emplois, l'aide afin qu'il soit possible d'obtenir un emploi utile et satisfaisant, notamment au chapitre des services de garde d'enfants, du transport, de l'achat de vêtements et autres « outils professionnels » nécessaires, des autres frais liés au travail et ainsi de suite. Il est également important, toutefois, d'accroître les incitatifs financiers au travail, comme permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale de conserver une plus grande part de leur revenu à mesure que leurs gains sur le marché du travail augmentent, accorder des subventions directes à la rémunération, accroître les crédits d'impôt et ainsi de suite.

Par contre, le « bâton » – un terme désagréable, mais utile s'il sert uniquement à désigner certains incitatifs sous un autre angle – semble également jouer un rôle important : les particuliers peuvent être davantage incités à tirer pleinement profit des occasions offertes grâce à des structures de prestations soigneusement conçues. Il ne s'agit pas, par exemple, d'instaurer le travail obligatoire ni de prendre des mesures punitives ou des moyens de pression agressifs à l'endroit des membres de la société les plus démunis parce qu'il n'y a pas d'autres initiatives proactives, mais plutôt d'interventions accordant des avantages additionnels tels qu'un incitatif supplémentaire à profiter des véritables occasions offertes et retirant les avantages en question si les bénéficiaires ne vont pas de l'avant dans leurs démarches afin de pousser ceux qui ont peut-être perdu (ou jamais appris) la capacité, la volonté ou l'espoir nécessaires pour améliorer leur vie d'une façon ou d'une autre.

Enfin, il faut un marché du travail solide pour mener à bon port des bateaux même plus fragiles et les emplois doivent exister pour que chacun puisse s'engager dans une vie professionnelle active et puisse y demeurer.

Certaines interventions précises pourraient comprendre, à l'échelle provinciale, un remplacement général des programmes traditionnels de bien-être social qui assurent un soutien au revenu et presque rien d'autres par des initiatives proactives visant à attirer les particuliers sur le marché du travail en leur offrant des possibilités de carrière réelles comme celles qu'on vient de décrire.

À l'échelle fédérale, les fonds pourraient être transférés de programmes passifs, tels que le crédit d'impôt pour enfants, à des initiatives « d'encouragement au travail » comme le programme américain de crédits d'impôt liés au travail en vertu duquel le gouvernement

assure un crédit d'impôt remboursable à l'avantage des travailleurs à faible revenu et accorde, en fait, une subvention à la rémunération. (Il faut toutefois faire attention à l'aspect négatif du taux de récupération fiscale implicite dans ce programme, particulièrement dans le contexte de toute initiative provinciale connexe, y compris n'importe laquelle de celles mentionnées précédemment.)

En outre, le gouvernement fédéral pourrait retenir certains autres éléments tirés de l'expérience audacieuse en matière de réforme sociale entreprise aux États-Unis en 1996 en distribuant aux provinces des fonds additionnels qu'elles pourraient consacrer aux programmes de leur choix dans la mesure où elles atteignent les objectifs généraux d'accroître la participation sur le marché du travail des bénéficiaires d'aide sociale. Ainsi, le Canada pourrait adopter une variante plus « douce et compréhensible » de ce genre d'initiative en incluant les niveaux de rémunération des particuliers (ou taux de pauvreté) dans les éléments qui serviraient à évaluer la performance des provinces et à attribuer les fonds futurs. Non seulement une telle initiative permettrait de consacrer plus de fonds au genre de programmes qui contribueraient à accroître le travail *et*, contrairement à certains programmes de travail obligatoire, à améliorer le bien-être économique des particuliers visés, mais elle donnerait lieu à une panoplie de programmes qui devraient tenir compte des besoins uniques de chaque province et veiller à y répondre de la meilleure façon possible tout en permettant de déterminer quels programmes fonctionnent le mieux.

Ce genre de programmes proactifs coûtent cher et sont, en fait, généralement beaucoup plus coûteux à courte échéance que les programmes traditionnels d'aide sociale, mais il faut les considérer comme des investissements qui laissent entrevoir d'importants avantages à longue échéance si les particuliers dépendent moins des prestations qu'on leur distribue et participent à la vie économique de façon à s'élever graduellement dans l'échelle socio-économique à mesure que leurs premiers pas subventionnés les mènent vers de meilleurs emplois, une rémunération plus élevée et l'indépendance économique.

En outre, de tels programmes peuvent comporter d'autres résultats positifs à longue échéance alors que la prochaine génération de dépendants potentiels de l'aide sociale apprendront qu'en bout de ligne on s'attend à ce qu'ils travaillent et qu'ils bénéficient des incitatifs et des occasions pour le faire. Il vaut mieux pour eux ne pas attendre et s'engager dans cette voie le plus tôt possible *avant* d'être aspirés par le système d'aide sociale. On peut même entrevoir des

avantages plus généraux à longue échéance alors que les enfants des familles bénéficiaires de l'aide sociale verront leurs parents acquérir des compétences professionnelles, progresser sur le marché du travail et recevoir une rémunération plus élevée et qu'ils apprendront la nature et la valeur du travail et non de la dépendance à l'égard de l'aide sociale.

Toutefois, bien que des initiatives présentant ces caractéristiques sont susceptibles d'aider de nombreux particuliers ayant besoin de cette aide, des mesures préventives visant à réduire le nombre de particuliers qui vivent dans des situations difficiles au premier abord peut être la voie la plus efficace et juste. Ces mesures pourraient, d'une part, s'attaquer aux causes de l'entrée dans la pauvreté chronique les plus évidentes, tel que réduire le nombre de jeunes mères célibataires qui ne peuvent suffire à leurs besoins grâce à du counselling familial et à d'autres programmes proactifs. Par ailleurs, des initiatives plus générales et plus fondamentales peuvent aussi être retenues, comme essayer de faire en sorte que le plus grand nombre de particuliers possibles commencent leur vie d'adultes en disposant des compétences nécessaires pour acquérir une carrière valable et ainsi subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Des initiatives connexes pourraient probablement remonter jusqu'à la petite enfance et même avant, puisque c'est à cette période que semblent prendre racine bon nombre des problèmes les plus fondamentaux. S'assurer que chaque enfant est bien nourri, bien logé et en sécurité constituerait, par conséquent, un bon point de départ. Il faudrait ensuite leur assurer un milieu qui favorise leur développement, notamment un excellent système scolaire, du berceau jusqu'à leur entrée dans la vie adulte. Même ceux qui blâment les parents des enfants défavorisés et craignent les effets négatifs que les incitatifs versés aux plus démunis peuvent entraîner comprendront certainement les avantages – et la simple justice – d'offrir des occasions raisonnables aux jeunes membres de notre société.

8.1.6 Effets associés à la province, à la taille de la région et à la langue

Ces conclusions ont également fait ressortir les différences au chapitre de la dynamique de la pauvreté qui existaient entre les provinces, ce qui laisse entrevoir la nécessité d'adopter des programmes nationaux. En particulier, les taux beaucoup plus faibles de sortie de la pauvreté dans certaines provinces, particulièrement les provinces de l'Atlantique et les Prairies, donnent lieu à un nombre plus élevé de pauvres chroniques pour lesquels des interventions spéciales s'imposent dans ces secteurs de compétence. Il est justifié de noter que ces différences concernent particulièrement les mères célibataires.

Quant aux effets associés à la langue de la minorité, l'analyse a fait ressortir l'avantage qu'il pourrait y avoir à adopter également des initiatives spéciales à cet égard pour les anglophones qui vivent au Québec et les francophones du reste du Canada.

Les effets majeurs liés à la vie dans une région rurale – en général des taux de sortie plus faibles mais également des taux d'entrée plus élevés dans le cas des mères célibataires en particulier – révèlent qu'il serait également adéquat de s'intéresser à ce volet de la pauvreté. Dans d'autres cas, les grands centres urbains constituent également des secteurs problématiques.

8.1.7 Tendances temporelles

Une dernière répercussion générale sur les politiques concerne la détérioration de la situation qui a été observée pour les groupes les plus enlisés au cours de la période de 1992 à 1996, soit les couples avec enfants et les parents seuls, malgré la reprise économique qui a débuté et pris son envol au cours de cette période. Cette dynamique fait ressortir la dépendance sous-jacente de ces groupes à l'égard des sources gouvernementales d'aide directe et leur vulnérabilité relativement aux coupures qui ont été effectuées au cours de cette période et dans les années subséquentes. Elle révèle également qu'une économie forte seule ne suffit pas à sortir la plupart des groupes vulnérables de leur situation difficile et qu'il faut prendre d'autres mesures.

Cette analyse de la dynamique qui porte sur les taux d'entrée, de sortie et de rentrée contribue également à mettre en évidence une détérioration importante de la situation des pauvres chroniques, ce que n'auraient pu ainsi faire les analyses transversales (annuelles), et à signaler des répercussions *additionnelles* sur les taux de pauvreté *futurs* à mesure que les effets envahissent le système et font augmenter lentement mais sûrement les taux de pauvreté. Les sources de données et les analyses annuelles de la pauvreté plus traditionnelles auraient eu de la difficulté à saisir cet élément et elles ne pourraient prévoir de la même façon ces conséquences. Ainsi, en assurant une évaluation plus subtile de la dynamique sous-jacente, la présente analyse donne également l'occasion d'examiner les problèmes inhérents avant que les taux de pauvreté n'atteignent un niveau trop élevé ou que les pauvres chroniques s'enlisent trop dans leur mauvaise situation.

8.2 Conclusion : Recherches futures

Il s'agit seulement de la première analyse de la dynamique de la pauvreté et d'autres recherches pourraient porter sur un grand nombre de volets utiles. Voici quelques suggestions à cet égard.

- Analyser de façon plus poussée les dossiers des particuliers qui démontrent des tendances précises dans la dynamique de faible revenu, particulièrement les pauvres chroniques. Quelles sont, par exemple, leurs diverses sources de revenu à divers moments de leur vie (rémunération, aide sociale et ainsi de suite)? Quel est leur profil à plus longue échéance en fonction de divers éléments? Quels sont les éléments déclencheurs dans leur vie (perte d'emploi, perturbations matrimoniales, *etc.*) ou ont-ils tendance à être sur le bord du précipice dès le départ?
- De même, analyser de façon plus approfondie la dynamique de la pauvreté pour certains groupes précis, tels que les mères seules ou les jeunes, dont les profils de pauvreté sont en général pires que ceux des autres et se détériorent peut-être encore davantage avec les années.
- Ajouter d'autres variables à l'analyse, telles que les caractéristiques du voisinage (niveaux généraux d'études, revenu moyen, profil d'âge, population d'immigrants).
- Ventiler les éléments précis qui déterminent l'entrée dans la pauvreté et la sortie, notamment en précisant le pourcentage de ces mouvements attribuables aux fluctuations du revenu des particuliers (chef de ménage, conjoint, autres), ceux découlant des variations au chapitre des paiements de transfert (peut-être même une ventilation en fonction, entre autres, de l'aide sociale, de l'assurance-emploi et ainsi de suite), ceux survenus par suite de changements au niveau de la situation familiale *comme telle*, et ainsi de suite.
- Étudier la dynamique de l'aide sociale et ses liens avec la dynamique de la pauvreté, en mettant peut-être l'accent sur les bénéficiaires de longue date et les pauvres chroniques. Il serait particulièrement intéressant d'analyser les effets des récentes réformes en matière d'aide sociale sur la participation aux programmes, la situation des pauvres et les niveaux de revenu en général. Quelles initiatives ont déjà réussi à amener les gens à abandonner l'aide

sociale et à trouver des emplois décents; quelles sont celles qui se sont contentées de punir les bénéficiaires en coupant l'aide, et ainsi de suite?

- Faire enquête sur la transmission d'une génération à l'autre de l'état de pauvreté et la dynamique du faible revenu. Il pourrait aider d'examiner, tout d'abord, la situation des particuliers (dans les premières années de collecte de données) au sein de leur famille parentale, puis d'analyser leur situation quelques années plus tard afin d'établir le lien entre les niveaux de revenu « dans l'enfance » (et peut-être les caractéristiques du voisinage – voir ci-dessus) et les profils ultérieurs de faible revenu.
- Comparer la situation des immigrants – dont les taux de pauvreté transversaux ont augmenté – à celle de la population en général en appariant notamment les données de la BDAL à celles de la « BDIM », une autre base de données longitudinales découlant des déclarations de revenus qui est accessible depuis peu et qui comprend des données sur la population totale d'immigrants arrivés au pays depuis 1981. Toutefois, elle ne compte pas encore le genre de données axées sur la famille qu'il faut pour réaliser une telle analyse comparative de la dynamique de faible revenu (qui est évidemment effectuée au niveau de la famille).

L'auteur a, en fait, déjà entamé certains de ces travaux, alors que d'autres restent tout à fait libres et que bien d'autres projets utiles pourraient être entrepris. Il n'est pas très original d'affirmer qu'un projet particulier a soulevé plus de questions que les réponses qu'il a apportées, mais cette première enquête de la situation a du moins donné un premier aperçu de la dynamique de la pauvreté au Canada et devrait ainsi constituer un point de départ utile pour les travaux subséquents.

Annexe

Tableaux additionnels

Tableau A1a : Taux de faible revenu par sexe et type de famille

	1992	1993	1994	1995	1996
Hommes					
Célibataires	26,7	25,6	24,7	24,7	24,6
Mariés avec enfants	10,8	10,9	10,6	11,2	11,3
Mariés sans enfant	9,2	9,1	8,8	6,9	7,0
Parents seuls	25,1	31,8	31,0	34,0	34,6
Femmes					
Célibataires	24,8	24,0	22,8	22,0	21,9
Mariées avec enfants	12,3	12,6	12,5	13,1	13,5
Mariées sans enfant	5,8	5,2	5,1	5,0	5,4
Parents seuls	51,7	51,2	50,4	53,7	54,7

Tableau A1b : Répartition des pauvres par sexe et type de famille

	1992	1993	1994	1995	1996
Hommes					
Célibataires	16,3	15,9	15,8	16,1	16,2
Mariés avec enfants	13,3	13,5	13,5	14,2	13,9
Mariés sans enfant	10,9	11,3	11,4	9,0	9,2
Parents seuls	1,2	1,1	1,2	1,4	1,4
Enfants déclarants	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4
Femmes					
Célibataires	20,5	20,2	19,8	19,5	19,5
Mariées avec enfants	15,4	16,1	16,3	17,0	17,0
Mariées sans enfant	5,4	4,9	5,0	5,0	5,4
Parents seuls	14,5	14,8	15,2	16,4	16,0
Enfants déclarants	1,5	1,3	1,1	1,0	0,9
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau A2a : Taux de faible revenu par type de famille et âge

	1992	1993	1994	1995	1996
Hommes					
20-39					
Célibataires	27,8	26,1	24,9	25,3	26,1
Mariés avec enfants	12,1	12,2	11,7	12,6	12,8
Mariés sans enfant	7,7	7,0	6,3	6,5	6,8
Parents seuls	28,9	38,3	38,2	42,7	44,4
Enfants déclarants	6,6	6,2	6,0	5,9	6,4
40-64					
Célibataires	30,3	30,0	30,1	30,4	31,3
Mariés avec enfants	9,2	9,4	9,4	9,8	9,9
Mariés sans enfant	7,6	7,6	7,6	7,6	7,9
Parents seuls	21,5	27,0	26,0	28,9	29,8
65+					
Célibataires	14,3	15,0	13,1	12,4	11,5
Mariés avec enfants	17,2	19,9	19,6	20,1	20,2
Mariés sans enfant	13,0	12,8	11,9	6,0	5,8
Parents seuls	40,9	44,4	40,0	40,4	32,3
<hr/>					
Femmes					
20-39					
Célibataires	30,1	26,9	25,8	25,6	25,4
Mariées avec enfants	13,9	14,3	14,0	14,8	15,2
Mariées sans enfant	7,0	5,6	5,1	5,4	5,9
Parents seuls	59,0	58,5	57,5	62,2	63,4
Enfants déclarants	6,0	5,9	5,7	5,6	6,0
40-64					
Célibataires	29,6	29,8	29,9	30,2	30,9
Mariées avec enfants	9,0	9,6	9,9	10,5	11,0
Mariées sans enfant	5,9	5,7	5,8	5,9	6,5
Parents seuls	35,6	36,3	36,9	39,6	41,8
65+					
Célibataires	17,9	18,5	16,6	15,3	15,2
Mariées avec enfants	13,8	18,6	14,9	17,2	16,0
Mariées sans enfant	4,3	3,6	3,2	2,5	2,3
Parents seuls	53,1	57,4	42,4	44,4	46,8

Tableau A2b : Répartition des pauvres par type de famille et âge

	1992	1993	1994	1995	1996
Hommes					
20-39					
Célibataires	8,6	7,5	7,0	6,6	6,0
Mariés avec enfants	7,8	7,8	7,4	7,7	7,3
Mariés sans enfant	1,8	1,6	1,4	1,3	1,2
Parents seuls	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Enfants déclarants	1,4	1,2	1,0	0,8	0,8
40-64					
Célibataires	6,4	6,8	7,3	7,8	8,3
Mariés avec enfants	5,4	5,6	6,0	6,4	6,5
Mariés sans enfant	4,5	4,7	4,9	5,0	5,3
Parents seuls	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8
65+					
Célibataires	1,3	1,6	1,6	1,7	1,9
Mariés avec enfants	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Mariés sans enfant	4,6	5,0	5,1	2,8	2,7
Parents seuls	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<hr/>					
Femmes					
20-39					
Célibataires	6,1	4,7	4,1	3,7	3,1
Mariées avec enfants	11,6	11,7	11,4	11,6	11,2
Mariées sans enfant	1,7	1,3	1,1	1,0	1,0
Parents seuls	11,4	11,4	11,3	11,8	11,0
Enfants déclarants	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3
40-64					
Célibataires	8,2	8,4	8,8	9,1	9,3
Mariées avec enfants	3,8	4,4	4,8	5,4	5,7
Mariées sans enfant	2,9	3,0	3,3	3,4	3,9
Parents seuls	3,1	3,4	3,8	4,4	4,8
65+					
Célibataires	6,3	7,1	6,9	6,8	7,1
Mariées avec enfants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mariées sans enfant	0,8	0,7	0,7	0,6	0,5
Parents seuls	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau A3 : Revenu moyen réel ajusté du ménage (1996 \$)

	1992	1993	1994	1995	1996
Hommes					
20-39					
Célibataires	22 300	23 000	23 600	23 800	23 800
Mariés avec enfants	24 200	24 100	24 600	24 700	24 900
Mariés sans enfant	33 600	34 100	35 000	35 800	35 800
Parents seuls	17 900	15 600	16 100	15 400	14 900
Enfants déclarants	33 400	33 100	33 400	33 700	33 500
40-64					
Célibataires	26 600	26 500	26 800	26 800	26 800
Mariés avec enfants	30 600	30 300	30 700	30 700	31 100
Mariés sans enfant	36 900	36 700	37 000	37 600	37 700
Parents seuls	23 300	21 400	21 900	21 300	21 900
65+					
Célibataires	23 000	22 400	22 500	23 200	24 600
Mariés avec enfants	24 100	22 400	22 300	21 700	22 200
Mariés sans enfant	27 500	26 800	26 800	27 600	28 100
Parents seuls	15 800	15 100	15 300	16 200	19 000
<hr/>					
Femmes					
20-39					
Célibataires	20 500	21 400	21 900	22 300	22 600
Mariées avec enfants	23 900	23 800	24 200	24 200	24 300
Mariées sans enfant	34 900	35 900	36 900	37 500	37 800
Parents seuls	11 900	12 000	12 100	11 800	11 700
Enfants déclarants	34 300	34 100	34 000	34 500	34 600
40-64					
Célibataires	23 000	22 800	22 900	23 000	23 100
Mariées avec enfants	31 500	30 900	31 000	30 900	31 100
Mariées sans enfant	38 900	38 500	38 700	39 000	38 600
Parents seuls	17 200	17 000	17 000	16 500	16 300
65+					
Célibataires	19 800	19 400	19 400	19 900	20 100
Mariées avec enfants	25 100	20 700	22 400	22 700	22 300
Mariées sans enfant	31 900	31 400	31 300	32 400	32 400
Parents seuls	13 600	12 500	15 200	15 200	15 100

Tableau A4a : Rapports moyens revenu-besoins

	1992	1993	1994	1995	1996
Hommes					
20-39					
Célibataires	1,90	1,97	2,02	2,04	2,04
Mariés avec enfants	2,07	2,06	2,10	2,11	2,13
Mariés sans enfant	2,87	2,91	2,99	3,06	3,06
Parents seuls	1,53	1,33	1,37	1,31	1,28
Enfants déclarants	2,86	2,83	2,85	2,88	2,86
40-64					
Célibataires	2,27	2,27	2,29	2,29	2,29
Mariés avec enfants	2,61	2,59	2,62	2,63	2,66
Mariés sans enfant	3,15	3,14	3,17	3,22	3,23
Parents seuls	1,99	1,83	1,87	1,82	1,87
65+					
Célibataires	1,97	1,91	1,92	1,98	2,10
Mariés avec enfants	2,06	1,92	1,90	1,85	1,90
Mariés sans enfant	2,35	2,29	2,29	2,36	2,40
Parents seuls	1,35	1,29	1,31	1,39	1,62
Femmes					
20-39					
Célibataires	1,75	1,83	1,87	1,90	1,93
Mariées avec enfants	2,04	2,03	2,07	2,07	2,08
Mariées sans enfant	2,98	3,07	3,16	3,20	3,23
Parents seuls	1,02	1,02	1,03	1,01	1,00
Enfants déclarants	2,93	2,91	2,91	2,95	2,96
40-64					
Célibataires	1,96	1,95	1,96	1,97	1,98
Mariées avec enfants	2,69	2,64	2,65	2,64	2,65
Mariées sans enfant	3,33	3,29	3,31	3,33	3,30
Parents seuls	1,47	1,45	1,45	1,41	1,39
65+					
Célibataires	1,69	1,66	1,66	1,70	1,71
Mariées avec enfants	2,15	1,77	1,91	1,94	1,91
Mariées sans enfant	2,73	2,69	2,68	2,77	2,77
Parents seuls	1,16	1,07	1,30	1,30	1,29

Tableau A4b : Rapports moyens revenu-besoins par catégorie de pauvreté

	1992	1993	1994	1995	1996
Non-pauvres					
Hommes					
20-39					
Célibataires	2,42	2,45	2,49	2,53	2,56
Mariés avec enfants	2,26	2,25	2,29	2,31	2,34
Mariés sans enfant	3,06	3,08	3,14	3,22	3,24
Parents seuls	1,87	1,78	1,85	1,84	1,83
Enfants déclarants	3,01	2,98	2,99	3,02	3,01
40-64					
Célibataires	3,01	2,98	3,02	3,03	3,07
Mariés avec enfants	2,81	2,79	2,83	2,84	2,88
Mariés sans enfant	3,36	3,35	3,37	3,43	3,45
Parents seuls	2,37	2,28	2,31	2,32	2,42
65+					
Célibataires	2,16	2,10	2,08	2,14	2,26
Mariés avec enfants	2,34	2,21	2,19	2,14	2,19
Mariés sans enfant	2,59	2,51	2,49	2,46	2,50
Parents seuls	1,79	1,76	1,70	1,81	2,04
Femmes					
20-39					
Célibataires	2,26	2,27	2,31	2,35	2,38
Mariées avec enfants	2,27	2,26	2,30	2,32	2,34
Mariées sans enfant	3,16	3,21	3,29	3,35	3,40
Parents seuls	1,53	1,53	1,52	1,56	1,61
Enfants déclarants	3,08	3,05	3,05	3,08	3,10
40-64					
Célibataires	2,53	2,51	2,52	2,55	2,58
Mariées avec enfants	2,90	2,86	2,88	2,88	2,91
Mariées sans enfant	3,50	3,45	3,48	3,50	3,48
Parents seuls	1,92	1,91	1,93	1,92	1,96
65+					
Célibataires	1,88	1,84	1,82	1,85	1,87
Mariées avec enfants	2,38	2,01	2,13	2,18	2,14
Mariées sans enfant	2,82	2,76	2,74	2,82	2,82
Parents seuls	1,64	1,56	1,73	1,75	1,79

(suite)

Tableau A4b : (suite)

	1992	1993	1994	1995	1996
Pauvres					
Hommes					
20-39					
Célibataires	0,57	0,60	0,59	0,58	0,56
Mariés avec enfants	0,69	0,71	0,71	0,69	0,69
Mariés sans enfant	0,62	0,66	0,65	0,65	0,63
Parents seuls	0,68	0,61	0,60	0,60	0,58
Enfants déclarants	0,64	0,66	0,67	0,67	0,66
40-64					
Célibataires	0,57	0,59	0,59	0,59	0,57
Mariés avec enfants	0,66	0,67	0,67	0,66	0,65
Mariés sans enfant	0,62	0,64	0,64	0,64	0,64
Parents seuls	0,62	0,60	0,63	0,59	0,57
65+					
Célibataires	0,83	0,84	0,84	0,84	0,84
Mariés avec enfants	0,75	0,75	0,74	0,74	0,75
Mariés sans enfant	0,76	0,76	0,77	0,77	0,76
Parents seuls	0,68	0,74	0,72	0,74	0,72
Femmes					
20-39					
Célibataires	0,59	0,62	0,61	0,61	0,60
Mariées avec enfants	0,67	0,66	0,64	0,63	0,61
Mariées sans enfant	0,62	0,67	0,66	0,65	0,61
Parents seuls	0,66	0,67	0,68	0,68	0,65
Enfants déclarants	0,62	0,66	0,67	0,68	0,67
40-64					
Célibataires	0,61	0,63	0,63	0,63	0,62
Mariées avec enfants	0,63	0,62	0,60	0,58	0,56
Mariées sans enfant	0,62	0,63	0,63	0,63	0,63
Parents seuls	0,66	0,65	0,65	0,63	0,61
65+					
Célibataires	0,85	0,86	0,87	0,86	0,86
Mariées avec enfants	0,70	0,73	0,74	0,74	0,72
Mariées sans enfant	0,63	0,63	0,63	0,67	0,66
Parents seuls	0,73	0,70	0,71	0,72	0,72

Tableau A5a : Taux annuels d'entrée dans la pauvreté par type de famille et âge

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Hommes				
20-39				
Célibataires	6,2	5,9	6,6	6,6
Mariés avec enfants	4,2	4,0	4,7	4,3
Mariés sans enfant	3,1	3,2	3,5	3,2
Parents seuls	7,8	12,1	13,6	13,4
Enfants déclarants	6,8	6,5	7,0	7,3
40-64				
Célibataires	7,1	7,0	7,1	7,1
Mariés avec enfants	3,2	3,1	3,3	3,2
Mariés sans enfant	3,2	3,3	3,3	3,3
Parents seuls	5,9	8,3	8,7	8,6
65+				
Célibataires	4,3	3,0	3,1	3,2
Mariés avec enfants	5,1	5,5	5,3	6,6
Mariés sans enfant	3,3	2,7	1,5	2,2
Parents seuls	14,3	10,0	14,3	12,9
Femmes				
20-39				
Célibataires	5,4	5,3	5,4	5,1
Mariées avec enfants	6,9	6,6	7,4	6,9
Mariées sans enfant	4,0	3,9	3,7	3,7
Parents seuls	12,2	12,8	19,5	16,0
Enfants déclarants	7,7	7,6	7,3	7,3
40-64				
Célibataires	7,2	7,0	7,0	7,3
Mariées avec enfants	4,0	4,1	4,5	4,4
Mariées sans enfant	2,9	3,0	3,1	3,1
Parents seuls	8,1	8,3	10,1	10,4
65+				
Célibataires	5,3	3,6	3,1	3,4
Mariées avec enfants	4,0	6,3	9,6	6,9
Mariées sans enfant	1,6	1,4	1,4	1,1
Parents seuls	13,0	20,0	19,3	13,6

Tableau A5b : Taux annuels d'entrée dans la pauvreté en fonction de la dynamique de la situation familiale – comparaison de la situation prévalant dans deux années séquentielles

Type de famille la première année	Situation la deuxième année			
	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Hommes				
Célibataires				
<i>Célibataires</i>	-	5,9	6,3	6,2
Mariés avec enfants	6,4	6,0	6,3	6,3
Mariés sans enfant	-	3,4	3,2	3,4
Parents seuls	20,0	12,9	15,6	16,3
Mariés avec enfants				
Célibataires	11,6	12,3	12,3	-
<i>Mariés avec enfants</i>	3,6	3,4	3,8	3,5
Mariés sans enfant	2,4	2,7	2,6	-
Parents seuls	18,8	15,8	20,2	13,6
Mariés sans enfant				
Célibataires	11,8	11,8	12,7	8,1
Mariés avec enfants	5,4	-	5,6	4,9
<i>Mariés sans enfant</i>	2,8	-	2,3	2,6
Parents seuls	25,0	16,7	16,7	12,5
Parents seuls				
Célibataires	-	6,7	5,8	-
Mariés avec enfants	6,3	-	8,5	10,4
Mariés sans enfant	-	-	-	-
<i>Parents seuls</i>	8,8	10,0	-	11,1
Enfants déclarants				
Célibataires	30,2	27,8	29,6	29,9
Mariés avec enfants	19,8	14,1	18,3	20,0
Mariés sans enfant	11,0	10,3	-	11,1
Parents seuls	40,0	40,0	-	40,0

(suite)

Tableau A5b : (suite)

Type de famille la première année	Situation la deuxième année			
	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Femmes				
Célibataires				
<i>Célibataires</i>	-	5,0	4,7	4,8
Mariées avec enfants	7,7	6,9	5,3	5,8
Mariées sans enfant	-	2,7	3,1	3,5
Parents seuls	32,6	28,8	29,2	29,5
Mariées avec enfants				
Célibataires	22,6	19,0	26,2	-
<i>Mariées avec enfants</i>	4,5	4,4	4,9	4,6
Mariées sans enfant	2,0	2,3	2,4	-
Parents seuls	46,9	45,8	48,4	46,6
Mariées sans enfant				
Célibataires	15,5	16,6	16,8	14,0
Mariées avec enfants	6,2	-	4,9	5,1
<i>Mariées sans enfant</i>	1,9	-	1,9	2,1
Parents seuls	53,1	48,4	47,1	42,9
Parents seuls				
Célibataires	-	7,0	7,3	-
Mariées avec enfants	5,2	-	6,1	7,2
Mariées sans enfant	-	-	-	-
<i>Parents seuls</i>	11,7	12,0	-	14,7
Enfants déclarants				
Célibataires	32,2	31,3	31,1	31,1
Mariées avec enfants	20,0	20,0	22,2	22,2
Mariées sans enfant	8,6	8,6	-	8,4
Parents seuls	72,0	72,2	-	66,7

Tableau A6a : Taux annuels de sortie de la pauvreté par type de famille et âge

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Hommes				
20-39				
Célibataires	33,9	32,7	29,8	27,9
Mariés avec enfants	31,1	33,0	28,0	29,0
Mariés sans enfant	40,3	38,7	36,4	33,7
Parents seuls	29,2	26,8	20,2	18,8
Enfants déclarants	36,9	36,3	35,9	31,8
40-64				
Célibataires	18,6	18,6	18,6	16,3
Mariés avec enfants	32,7	32,2	29,6	29,5
Mariés sans enfant	31,2	32,9	32,9	30,7
Parents seuls	29,4	26,0	23,6	20,9
65+				
Célibataires	27,0	34,2	31,2	28,2
Mariés avec enfants	36,0	33,3	31,3	29,4
Mariés sans enfant	21,6	23,7	62,8	43,0
Parents seuls	25,0	25,0	28,6	30,0
Femmes				
20-39				
Célibataires	35,5	32,6	30,8	30,3
Mariées avec enfants	28,8	30,6	27,4	26,9
Mariées sans enfant	42,7	41,0	39,0	37,6
Parents seuls	24,2	23,3	19,7	20,1
Enfants déclarants	38,7	37,1	36,5	34,1
40-64				
Célibataires	19,1	19,3	18,6	17,5
Mariées avec enfants	33,0	34,1	33,0	31,4
Mariées sans enfant	38,8	37,4	37,6	35,1
Parents seuls	24,3	23,6	21,2	20,8
65+				
Célibataires	22,0	27,7	26,0	20,7
Mariées avec enfants	33,3	33,3	28,6	28,6
Mariées sans enfant	38,6	37,6	51,0	39,7
Parents seuls	30,8	28,6	28,6	26,9

Tableau A6b : Taux annuels de sortie de la pauvreté en fonction de la dynamique de la situation familiale

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Hommes				
Célibataires				
<i>Célibataires</i>	19,4	20,2	18,8	16,5
Mariés avec enfants	52,8	51,9	49,5	46,3
Mariés sans enfant	62,5	65,8	64,4	61,6
Parents seuls	20,0	27,8	16,1	18,2
Mariés avec enfants				
Célibataires	39,9	36,0	35,2	34,0
<i>Mariés avec enfants</i>	30,8	32,0	28,0	28,8
Mariés sans enfant	47,8	46,5	39,6	36,9
Parents seuls	17,1	29,0	26,8	27,8
Mariés sans enfant				
Célibataires	41,8	42,9	45,5	43,6
Mariés avec enfants	32,5	31,6	27,0	28,8
<i>Mariés sans enfant</i>	27,3	28,7	47,2	34,4
Parents seuls	25,0	50,0	50,0	50,0
Parents seuls				
Célibataires	45,3	37,2	35,1	31,5
Mariés avec enfants	52,9	50,8	46,9	37,3
Mariés sans enfant	55,6	60,0	75,0	80,0
<i>Parents seuls</i>	20,7	20,3	15,6	15,5
Enfants déclarants				
Célibataires	18,3	21,2	17,4	16,9
Mariés avec enfants	26,3	31,3	28,6	25,0
Mariés sans enfant	42,1	48,1	38,9	44,4
Parents seuls	0,0	0,0	0,0	50,0

(suite)

Tableau A6b : (suite)

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Femmes				
Célibataires				
<i>Célibataires</i>	18,7	20,7	19,4	16,5
Mariées avec enfants	63,9	63,5	69,1	61,5
Mariées sans enfant	74,9	76,9	74,5	73,4
Parents seuls	8,9	14,2	14,3	11,9
Mariées avec enfants				
Célibataires	36,8	41,2	27,3	29,4
<i>Mariées avec enfants</i>	30,9	32,4	29,9	29,1
Mariées sans enfant	42,5	44,2	41,8	40,5
Parents seuls	13,3	14,8	11,8	12,0
Mariées sans enfant				
Célibataires	38,8	34,5	32,4	34,0
Mariées avec enfants	38,9	33,6	32,9	31,5
<i>Mariées sans enfant</i>	40,1	38,8	40,5	36,1
Parents seuls	17,2	7,7	14,3	0,0
Parents seuls				
Célibataires	39,1	35,5	35,7	33,5
Mariées avec enfants	66,1	67,6	66,0	62,8
Mariées sans enfant	72,2	78,6	75,0	75,9
<i>Parents seuls</i>	15,4	15,2	11,8	11,6
Enfants déclarants				
Célibataires	20,7	15,7	15,8	18,8
Mariées avec enfants	0,0	0,0	50,0	50,0
Mariées sans enfant	60,0	59,1	58,8	50,0
Parents seuls	0,0	0,0	25,0	0,0

Tableau A7a : Résultats du modèle logit relativement à la probabilité d'entrée dans la pauvreté

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Coordonnées de référence	-2,687 ** (,023)	-3,7 ** (,020)	-3,974 ** 0	-2,465 ** (,080)	-2,788 ** (,023)	-3,519 ** (,017)	-4,065 ** (,026)	-2,411 ** (,031)
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	1,1324 ** (,028)	1,2841 ** 0	-0,739 ** (,088)	S/O	1,915 ** (,077)	2,1466 ** (,022)	-0,488 ** (,053)
à Mariés avec enfants	0,0146 (,039)	S/O	0,8364 ** 0	-0,303 ** (,089)	0,3064 ** (,087)	S/O	0,994 ** (,032)	-0,996 ** (,045)
à Mariés sans enfant	-0,501 ** (,034)	-0,345 ** (,034)	S/O	-0,624 * (,277)	-0,391 ** (,039)	-0,455 ** (,038)	S/O	-1,239 ** (,267)
à Parents seuls	0,9781 ** (,053)	1,4285 ** (,066)	1,9337 ** 0	S/O	1,9601 ** (,046)	2,8899 ** (,015)	3,8279 ** (,092)	S/O
à Enfants déclarants	-1,315 ** (,084)	-0,292 (,310)	0,3236 (,155)	-1,066 (,732)	-1,299 ** (,127)	~	0,8791 ** (,193)	-0,793 (,590)
Nouveau conjoint	S/O	1,4413 ** (,084)	1,2127 ** 0	S/O	S/O	2,088 ** (,058)	1,8997 ** (,060)	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	-0,05 ** (,014)	S/O	0,0554 (,054)	S/O	0,0168 (,012)	S/O	0,0666 ** (,021)
Trois	S/O	0,2326 ** (,017)	S/O	0,1078 (,090)	S/O	0,2456 ** (,014)	S/O	0,3371 ** (,030)
Quatre	S/O	0,5188 ** (,025)	S/O	0,0569 (,186)	S/O	0,5363 ** (,022)	S/O	0,6406 ** (,055)
Cinq ou plus	S/O	0,8768 ** (,042)	S/O	0,4091 (,398)	S/O	0,8599 ** (,039)	S/O	0,86 ** (,104)
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	0,1168 ** (,041)	0,358 ** (,032)	-0,016 (,639)	0,6209 ** (,163)	-0,019 (,034)	0,4164 ** (,028)	0,0318 (,043)	0,1945 ** (,068)
Français-reste du Canada	-0,229 ** (,070)	-0,223 ** (,062)	0,162 ** (,009)	0,0549 (,245)	-0,04 (,062)	-0,15 ** (,051)	0,1044 (,077)	-0,067 (,106)
Groupe d'âge (intermédiaire)								
20-29	0,103 ** (,023)	0,7398 ** (,019)	-0,037 (,232)	0,7101 ** (,108)	0,0251 (,028)	0,7915 ** (,015)	-0,079 ** (,029)	1,1437 ** (,028)
30-39	-0,022 (,020)	0,2347 ** (,013)	-0,07 * (,015)	0,2711 ** (,056)	-0,243 ** (,027)	0,2996 ** (,012)	-0,128 ** (,029)	0,4209 ** (,022)
50-59	0,2079 ** (,024)	0,2193 ** (,021)	0,2589 ** 0	-0,008 (,081)	0,2376 ** (,023)	0,2185 ** (,027)	0,2016 ** (,022)	0,2519 ** (,044)
60-69	-0,205 ** (,026)	0,7528 ** (,041)	0,3401 ** 0	0,7611 ** (,136)	-0,194 ** (,022)	0,6187 ** (,088)	-0,376 ** (,026)	0,9362 ** (,099)
70+	-0,762 ** (,029)	0,5511 ** (,107)	-0,057 * (,021)	-0,238 (,301)	-0,463 ** (,021)	-0,061 (,199)	-1,021 ** (,035)	0,7869 ** (,123)

(suite)

Tableau A7a : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	0,5507 ** (,050)	0,6334 ** (,030)	0,7545 ** (,037)	0,2087 (,177)	0,4738 ** (,050)	~ (,017)	0,7443 ** (,048)	-0,163 * (,080)
Î.-P.-É.	0,1291 (,095)	-0,161 * (,078)	0,2515 ** (,003)	-0,168 (,373)	0,0678 (,096)	-0,189 ** (,066)	0,0155 (,112)	-0,45 ** (,134)
N.-É.	0,1958 ** (,039)	0,1279 ** (,032)	0,3518 ** 0	0,2374 (,125)	0,1632 ** (,037)	0,0071 (,027)	0,3355 ** (,043)	-0,274 ** (,059)
N.-B.	0,1259 ** (,045)	-0,021 (,037)	0,1734 ** 0	-0,105 (,148)	0,1751 ** (,042)	-0,08 ** (,031)	0,2074 ** (,049)	-0,528 ** (,073)
Québec	0,0212 (,019)	-0,028 (,016)	0,3332 ** 0	-0,441 ** (,066)	0,2403 ** (,017)	-0,181 ** (,013)	0,2535 ** (,021)	-0,603 ** (,028)
Man.	0,058 (,037)	-0,003 (,029)	0,0315 (,348)	-0,361 * (,145)	-0,016 (,033)	-0,102 ** (,025)	0,0743 (,041)	-0,501 ** (,056)
Sask.	0,0775 (,041)	0,1921 ** (,030)	0,3369 ** 0	-0,125 (,141)	0,2065 ** (,034)	0,0295 (,026)	0,3144 ** (,041)	-0,627 ** (,065)
Alb.	-0,025 (,027)	0,076 ** (,020)	0,2073 ** 0	-0,194 * (,093)	0,1972 ** (,024)	0,0313 (,017)	0,231 ** (,028)	-0,369 ** (,037)
C.-B.	-0,039 (,023)	0,1367 ** (,019)	0,2448 ** 0	-0,008 (,081)	0,1287 ** (,021)	0,119 ** (,016)	0,366 ** (,024)	-0,277 ** (,031)
Relocalisation	0,6352 ** (,051)	0,6927 ** (,046)	0,6057 ** 0	0,9014 ** (,194)	0,8468 ** (,055)	0,785 ** (,037)	0,621 ** (,066)	1,1059 ** (,080)
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	-0,103 ** (,023)	-0,267 ** (,019)	-0,208 ** 0	-0,146 (,079)	-0,034 (,020)	-0,172 ** (,016)	-0,197 ** (,026)	0,0511 (,027)
30 000-99 999	0,0272 (,024)	-0,054 ** (,020)	0,0462 * (,029)	-0,009 (,079)	0,107 ** (,021)	-0,076 ** (,017)	0,0241 (,027)	0,1389 ** (,030)
15 000-29 999	-0,076 (,046)	-0,149 ** (,037)	0,0732 (,067)	-0,323 * (,155)	0,1035 * (,043)	-0,077 * (,031)	-0,036 (,051)	0,2023 ** (,058)
0-14 999	0,1147 ** (,022)	0,122 ** (,017)	0,3682 ** 0	-0,131 (,078)	0,2837 ** (,020)	0,1295 ** (,015)	0,2745 ** (,023)	0,2487 ** (,031)
Région rurale	0,3865 ** (,022)	0,6043 ** (,017)	0,6926 ** 0	0,3633 ** (,076)	0,5619 ** (,023)	0,5153 ** (,015)	0,6549 ** (,024)	0,4972 ** (,037)
Année (1992)								
1993	-0,079 ** (,020)	-0,061 ** (,016)	-0,057 ** (,001)	0,2305 ** (,072)	-0,183 ** (,017)	-0,002 (,014)	-0,027 (,021)	0,0538 (,028)
1994	-0,013 (,020)	0,069 ** (,015)	-0,218 ** 0	0,3795 ** (,069)	-0,236 ** (,017)	0,1168 ** (,013)	-0,037 (,021)	0,4672 ** (,026)
1995	-0,03 (,020)	-0,004 (,016)	-0,164 ** 0	0,3678 ** (,070)	-0,204 ** (,017)	0,0728 ** (,014)	-0,016 (,021)	0,3395 ** (,028)
Probabilité	165 828	284 857	248 128	12 362	213 635	358 601	162 911	79 486
Taille de l'échantillon	367 970	938 800	969 500	20 940	538 510	937 610	751 630	109 530

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Tableau A7b : Résultats du modèle logit relativement à la probabilité de sortie de la pauvreté

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Coordonnées de référence	-1,455 ** (,025)	-0,553 ** (,023)	-0,961 ** (,032)	-0,924 ** (,088)	-1,382 ** (,026)	-0,415 ** (,022)	-0,385 ** (,035)	-0,881 ** (,029)
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	0,460 ** (,041)	0,710 ** (,038)	1,014 ** (,081)	S/O	0,197 (,152)	0,166 ** (,042)	1,138 ** (,042)
à Mariés avec enfants	1,279 ** (,040)	S/O	-0,276 ** (,043)	1,370 ** (,083)	2,082 ** (,066)	S/O	-0,243 ** (,049)	2,546 ** (,023)
à Mariés sans enfant	1,850 ** (,032)	0,550 ** (,039)	S/O	1,517 ** (,265)	2,651 ** (,033)	0,403 ** (,043)	S/O	2,779 ** (,159)
à Parents seuls	0,079 (,087)	-0,096 (,107)	0,236 (,341)	S/O	-0,608 ** (,073)	-0,948 ** (,037)	-1,468 ** (,222)	S/O
à Enfants déclarants	2,974 ** (,041)	2,403 ** (,227)	2,197 ** (,193)	3,545 ** (,413)	3,349 ** (,061)	~	1,727 ** (,213)	3,458 ** (,381)
Nouveau conjoint	S/O	0,281 * (,130)	1,857 ** (,066)	S/O	S/O	0,555 ** (,071)	1,473 ** (,098)	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	0,058 ** (,017)	S/O	0,112 (,061)	S/O	0,044 ** (,015)	S/O	-0,024 (,019)
Trois	S/O	-0,011 (,019)	S/O	0,139 (,091)	S/O	-0,093 ** (,018)	S/O	-0,198 ** (,026)
Quatre	S/O	-0,133 ** (,026)	S/O	0,069 (,170)	S/O	-0,267 ** (,025)	S/O	-0,396 ** (,045)
Cinq ou plus	S/O	-0,410 ** (,044)	S/O	-0,713 * (,327)	S/O	-0,487 ** (,042)	S/O	-0,549 ** (,079)
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	0,108 * (,042)	-0,307 ** (,035)	-0,030 (,039)	-0,280 (,172)	0,183 ** (,036)	-0,305 ** (,033)	-0,061 (,054)	-0,129 * (,057)
Français-reste du Canada	-0,234 ** (,070)	0,104 (,074)	-0,113 (,073)	-0,245 (,271)	-0,197 ** (,059)	0,038 (,071)	-0,193 (,106)	-0,137 (,088)
Groupe d'âge (intermédiaire)								
20-29	0,481 ** (,023)	-0,076 ** (,022)	0,359 ** (,040)	-0,349 ** (,102)	0,405 ** (,028)	-0,292 ** (,018)	0,252 ** (,040)	-0,476 ** (,024)
30-39	0,223 ** (,023)	-0,028 (,015)	0,139 ** (,039)	-0,172 ** (,061)	0,155 ** (,029)	-0,140 ** (,015)	0,062 (,041)	-0,188 ** (,022)
50-59	-0,239 ** (,027)	-0,108 ** (,024)	-0,012 (,031)	-0,289 ** (,091)	-0,128 ** (,026)	-0,135 ** (,032)	-0,091 ** (,031)	-0,200 ** (,045)
60-69	0,471 ** (,026)	-0,109 * (,044)	0,196 ** (,029)	0,003 (,141)	0,625 ** (,024)	0,027 (,088)	0,216 ** (,033)	-0,110 (,087)
70+	0,550 ** (,032)	-0,069 (,109)	0,216 ** (,029)	0,271 (,218)	0,560 ** (,023)	0,158 (,218)	0,045 (,043)	0,322 * (,128)

(suite)

Tableau A7b : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Céliba- taires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Céliba- taires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	-0,884 ** (,054)	-0,757 ** (,038)	-0,629 ** (,044)	-0,536 ** (,163)	-1,292 ** (,051)	-0,599 ** (,036)	-0,823 ** (,064)	-1,202 ** (,064)
Î.-P.-É.	-0,240 * (,101)	0,147 (,093)	0,006 (,103)	0,629 (,328)	-0,930 ** (,097)	0,089 (,088)	-0,251 (,146)	-0,430 ** (,111)
N.-É.	-0,553 ** (,041)	-0,406 ** (,039)	-0,411 ** (,039)	-0,473 ** (,136)	-0,940 ** (,037)	-0,387 ** (,037)	-0,422 ** (,059)	-1,015 ** (,046)
N.-B.	-0,576 ** (,046)	-0,475 ** (,043)	-0,370 ** (,044)	-0,417 ** (,157)	-0,972 ** (,042)	-0,442 ** (,041)	-0,401 ** (,070)	-0,953 ** (,051)
Québec	-0,540 ** (,019)	-0,247 ** (,018)	-0,346 ** (,020)	-0,387 ** (,071)	-0,948 ** (,017)	-0,279 ** (,017)	-0,329 ** (,030)	-0,913 ** (,023)
Man.	-0,576 ** (,037)	-0,452 ** (,032)	-0,228 ** (,037)	-1,058 ** (,147)	-0,587 ** (,035)	-0,364 ** (,030)	-0,041 (,054)	-0,907 ** (,045)
Sask.	-0,260 ** (,041)	-0,279 ** (,031)	-0,153 ** (,036)	-0,522 ** (,143)	-0,101 ** (,036)	-0,258 ** (,030)	-0,153 ** (,053)	-0,902 ** (,048)
Alb.	0,102 ** (,029)	-0,081 ** (,024)	0,026 (,028)	-0,094 (,100)	0,141 ** (,026)	-0,082 ** (,022)	0,002 (,037)	-0,537 ** (,032)
C.-B.	-0,162 ** (,025)	-0,005 (,023)	-0,082 ** (,024)	-0,300 ** (,091)	-0,501 ** (,022)	-0,035 (,020)	-0,142 ** (,031)	-0,297 ** (,027)
Relocalisation	0,261 ** (,055)	0,031 (,059)	-0,055 (,078)	0,061 (,212)	-0,008 (,063)	-0,119 * (,051)	0,000 (,095)	-0,419 ** (,070)
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	0,011 (,024)	0,079 ** (,024)	0,123 ** (,025)	0,025 (,088)	0,111 ** (,021)	0,117 ** (,021)	0,214 ** (,036)	0,062 * (,026)
30 000-99 999	0,085 ** (,025)	0,014 (,024)	0,027 (,025)	-0,077 (,087)	0,061 ** (,022)	0,098 ** (,022)	0,205 ** (,038)	0,016 (,027)
15 000-29 999	0,084 (,048)	-0,022 (,043)	0,049 (,047)	-0,251 (,168)	0,061 (,044)	-0,049 (,040)	0,134 (,071)	0,038 (,049)
0-14 999	0,122 ** (,023)	0,012 (,020)	0,016 (,021)	-0,088 (,085)	0,055 ** (,021)	0,013 (,019)	0,075 * (,032)	-0,023 (,026)
Région rurale	0,030 (,023)	-0,218 ** (,019)	-0,131 ** (,021)	-0,172 * (,080)	0,096 ** (,023)	-0,267 ** (,018)	0,013 (,032)	-0,381 ** (,030)
Année (1992)								
1993	0,082 ** (,020)	0,066 ** (,018)	0,091 ** (,020)	-0,035 (,073)	0,145 ** (,018)	0,059 ** (,017)	-0,023 (,028)	-0,024 (,023)
1994	0,009 (,021)	-0,132 ** (,019)	0,858 ** (,020)	-0,322 ** (,076)	0,078 ** (,018)	-0,076 ** (,017)	0,044 (,028)	-0,273 ** (,024)
1995	-0,092 ** (,021)	-0,093 ** (,018)	0,365 ** (,021)	-0,412 ** (,073)	-0,086 ** (,019)	-0,118 ** (,017)	-0,104 ** (,029)	-0,330 ** (,023)
Probabilité	120 507	137 585	114 662	8 967	150 250	160 998	55 042	95 114
Taille de l'échantillon	125 760	113 620	92 110	9 080	161 470	135 850	41 900	115 540

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Tableau A8a : **Résultats du modèle de risque relativement à la probabilité de sortie de la pauvreté**

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Coordonnées de référence	-0,653 ** (,041)	-0,049 (,036)	-0,250 ** (,047)	-0,480 ** (,140)	-0,649 ** (,042)	0,128 ** (,034)	0,195 ** (,051)	-0,325 ** (,051)
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	0,465 ** (,060)	0,467 ** (,058)	0,745 ** (,119)	S/O	-0,029 (,216)	0,187 ** (,065)	1,014 ** (,063)
à Mariés avec enfants	1,213 ** (,060)	S/O	-0,332 ** (,060)	1,282 ** (,124)	1,843 ** (,102)	S/O	-0,218 ** (,070)	2,487 ** (,039)
à Mariés sans enfant	1,671 ** (,049)	0,439 ** (,056)	S/O	1,725 ** (,394)	2,401 ** (,054)	0,332 ** (,060)	S/O	2,652 ** (,248)
à Parents seuls	-0,109 (,117)	-0,061 (,147)	-0,167 (,591)	S/O	-0,971 ** (,119)	-0,933 ** (,049)	-1,549 ** (,319)	S/O
à Enfants déclarants	2,973 ** (,072)	2,597 ** (,400)	2,710 ** (,356)	~	3,320 ** (,113)	~	1,796 ** (,345)	~
Nouveau conjoint	S/O	0,192 (,190)	1,442 ** (,113)	S/O	S/O	0,394 ** (,104)	1,212 ** (,172)	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	0,102 ** (,023)	S/O	0,047 (,085)	S/O	0,106 ** (,021)	S/O	0,011 (,028)
Trois	S/O	0,142 ** (,027)	S/O	0,250 (,136)	S/O	0,015 (,025)	S/O	-0,087 * (,039)
Quatre	S/O	0,105 ** (,039)	S/O	0,520 (,282)	S/O	-0,073 * (,037)	S/O	-0,192 ** (,074)
Cinq ou plus	S/O	-0,103 (,070)	S/O	0,306 (,501)	S/O	-0,137 * (,066)	S/O	-0,071 (,127)
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	-0,006 (,062)	-0,191 ** (,052)	0,122 * (,057)	-0,461 (,263)	-0,023 (,055)	-0,185 ** (,050)	-0,189 * (,075)	-0,054 (,093)
Français-reste du Canada	-0,253 * (,106)	0,097 (,106)	0,002 (,110)	-0,575 (,368)	-0,140 (,099)	-0,014 (,099)	-0,080 (,144)	-0,122 (,135)
Groupe d'âge (intermédiaire)								
20-29	0,184 ** (,033)	-0,115 ** (,030)	0,190 ** (,053)	-0,268 (,146)	0,097 * (,041)	-0,301 ** (,025)	0,101 (,055)	-0,527 ** (,037)
30-39	0,092 ** (,031)	-0,071 ** (,021)	0,030 (,052)	-0,179 * (,085)	0,025 (,042)	-0,169 ** (,020)	0,003 (,055)	-0,215 ** (,032)
50-59	-0,114 ** (,037)	-0,061 (,034)	-0,011 (,040)	-0,057 (,127)	-0,088 * (,037)	-0,016 (,045)	-0,064 (,039)	-0,081 (,068)
60-69	0,448 ** (,040)	-0,092 (,064)	0,241 ** (,039)	0,477 * (,219)	0,646 ** (,036)	0,298 * (,134)	0,314 ** (,045)	0,128 (,139)
70+	0,698 ** (,047)	-0,165 (,159)	0,572 ** (,042)	0,450 (,315)	0,823 ** (,034)	0,681 (,352)	0,456 ** (,068)	0,281 (,170)
Durée (Un an)								
Deux ans	-0,553 ** (,026)	-0,575 ** (,023)	-0,534 ** (,025)	-0,529 ** (,093)	-0,583 ** (,025)	-0,560 ** (,021)	-0,604 ** (,035)	-0,530 ** (,031)
Trois ans	-0,834 ** (,039)	-0,854 ** (,034)	-0,655 ** (,037)	-0,899 ** (,145)	-0,917 ** (,037)	-0,876 ** (,033)	-0,870 ** (,055)	-0,816 ** (,045)
Quatre ans	-0,895 ** (,068)	-0,912 ** (,058)	-0,887 ** (,070)	-0,917 ** (,234)	-1,093 ** (,069)	-0,875 ** (,057)	-1,125 ** (,101)	-0,817 ** (,079)

(suite)

Tableau A8a : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	-0,710 ** (,079)	-0,691 ** (,050)	-0,633 ** (,062)	-0,242 (,219)	-0,738 ** (,079)	-0,492 ** (,047)	-0,904 ** (,084)	-0,721 ** (,100)
Î.-P.-É.	-0,043 (,140)	0,052 (,124)	0,008 (,149)	0,463 (,463)	-0,277 (,143)	0,159 (,115)	-0,233 (,197)	-0,222 (,166)
N.-É.	-0,348 ** (,060)	-0,204 ** (,052)	-0,305 ** (,057)	-0,339 (,192)	-0,405 ** (,058)	-0,149 ** (,051)	-0,335 ** (,080)	-0,586 ** (,072)
N.-B.	-0,231 ** (,066)	-0,283 ** (,061)	-0,326 ** (,065)	0,231 (,215)	-0,533 ** (,067)	-0,128 * (,058)	-0,148 (,098)	-0,494 ** (,082)
Québec	-0,203 ** (,028)	-0,093 ** (,025)	-0,216 ** (,028)	0,073 (,099)	-0,309 ** (,026)	-0,044 (,024)	-0,158 ** (,040)	-0,317 ** (,034)
Man.	-0,176 ** (,055)	-0,104 * (,046)	-0,086 (,054)	-0,462 * (,223)	-0,241 ** (,052)	0,003 (,043)	0,094 (,074)	-0,122 (,072)
Sask.	0,029 (,061)	0,007 (,047)	0,004 (,052)	0,175 (,199)	0,060 (,056)	0,035 (,044)	0,024 (,073)	-0,102 (,077)
Alb.	0,247 ** (,041)	0,019 (,032)	0,031 (,039)	0,292 * (,139)	0,266 ** (,038)	0,058 (,030)	-0,016 (,050)	-0,049 (,047)
C.-B.	0,009 (,036)	0,044 (,031)	-0,058 (,034)	0,053 (,128)	-0,153 ** (,033)	0,051 (,027)	-0,158 ** (,042)	0,082 * (,040)
Relocalisation	0,080 (,079)	-0,070 (,082)	-0,035 (,111)	-0,169 (,308)	-0,012 (,093)	-0,212 ** (,069)	0,209 (,133)	-0,604 ** (,105)
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	-0,041 (,035)	0,107 ** (,032)	0,138 ** (,036)	-0,093 (,120)	0,030 (,032)	0,115 ** (,029)	0,157 ** (,048)	0,051 (,038)
30 000-99 999	0,003 (,036)	0,104 ** (,032)	-0,021 (,035)	-0,086 (,120)	-0,033 (,033)	0,116 ** (,030)	0,087 (,050)	0,001 (,040)
15 000-29 999	0,036 (,070)	0,082 (,059)	0,045 (,066)	-0,144 (,227)	-0,089 (,067)	0,027 (,056)	0,009 (,094)	0,062 (,074)
0-14 999	0,019 (,034)	0,060 * (,028)	0,001 (,031)	-0,184 (,118)	-0,062 * (,031)	0,027 (,026)	0,021 (,042)	-0,040 (,039)
Région rurale	-0,054 (,034)	-0,064 * (,027)	-0,136 ** (,031)	-0,049 (,120)	-0,075 * (,036)	-0,057 * (,026)	-0,052 (,043)	-0,163 ** (,047)
Année (1992)								
1993	0,118 ** (,036)	0,080 ** (,031)	0,020 (,034)	0,194 (,125)	0,097 ** (,035)	-0,011 (,029)	0,053 (,045)	-0,116 ** (,045)
1994	0,066 (,036)	-0,102 ** (,031)	0,459 ** (,034)	-0,168 (,126)	0,139 ** (,035)	-0,110 ** (,029)	0,065 (,045)	-0,286 ** (,045)
1995	-0,081 * (,036)	-0,094 ** (,030)	0,142 ** (,035)	-0,291 * (,122)	-0,063 (,035)	-0,180 ** (,029)	-0,113 * (,045)	-0,452 ** (,044)
Probabilité	53 142	69 370	55 105	4 372	60 739	81 463	29 880	39 986
Taille de l'échantillon	45 620	52 730	41 470	3 700	51 580	62 010	22 460	38 380

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Tableau A8b : Résultats du modèle de risque relativement à la probabilité de rentrer dans la pauvreté

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Coordonnées de référence	-1,014 ** (,049)	-1,369 ** (,042)	-1,272 ** (,055)	-0,568 ** (,163)	-1,110 ** (,049)	-1,479 ** (,038)	-1,634 ** (,061)	-0,953 ** (,056)
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	0,603 ** (,067)	0,456 ** (,062)	-0,154 (,180)	S/O	1,410 ** (,233)	1,750 ** (,065)	-0,492 ** (,099)
à Mariés avec enfants	-0,039 (,083)	S/O	0,749 ** (,064)	-0,351 (,189)	-0,283 (,215)	S/O	0,772 ** (,076)	-1,196 ** (,076)
à Mariés sans enfant	-0,533 ** (,071)	-0,219 ** (,073)	S/O	~~	-0,717 ** (,085)	-0,266 ** (,076)	S/O	-0,920 * (,445)
à Parents seuls	0,858 ** (,113)	0,890 ** (,160)	-0,408 (1,003)	S/O	1,455 ** (,110)	2,462 ** (,049)	2,759 ** (,289)	S/O
à Enfants déclarants	-1,524 ** (,162)	-0,566 (,558)	-0,151 (,535)	-0,606 (1,188)	-1,601 ** (,277)	~~	0,383 (,487)	-0,862 (1,141)
Nouveau conjoint	S/O	1,493 ** (,181)	1,040 ** (,066)	S/O	S/O	1,362 ** (,126)	1,361 ** (,100)	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	-0,010 (,030)	S/O	0,059 (,112)	S/O	0,051 * (,026)	S/O	-0,001 (,037)
Trois	S/O	0,043 (,034)	S/O	0,225 (,177)	S/O	0,176 ** (,030)	S/O	0,057 (,052)
Quatre	S/O	0,131 ** (,048)	S/O	0,064 (,341)	S/O	0,322 ** (,043)	S/O	0,327 ** (,091)
Cinq ou plus	S/O	0,407 ** (,077)	S/O	1,002 (,692)	S/O	0,436 ** (,074)	S/O	0,210 (,159)
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	0,143 (,085)	0,213 ** (,064)	0,173 * (,071)	0,962 ** (,360)	0,078 (,070)	0,192 ** (,058)	0,012 (,101)	0,047 (,126)
Français-reste du Canada	-0,115 (,143)	0,103 (,132)	-0,031 (,137)	-0,159 (,547)	-0,222 (,127)	0,283 * (,111)	-0,102 (,181)	-0,192 (,173)
Groupe d'âge (intermédiaire)								
20-29	-0,366 ** (,046)	0,102 * (,040)	-0,613 ** (,069)	0,101 (,221)	-0,532 ** (,058)	0,060 * (,031)	-0,767 ** (,066)	0,496 ** (,049)
30-39	-0,126 ** (,043)	0,041 (,027)	-0,197 ** (,064)	-0,055 (,116)	-0,258 ** (,056)	-0,003 (,025)	-0,300 ** (,066)	0,173 ** (,041)
50-59	0,266 ** (,051)	0,130 ** (,043)	0,224 ** (,052)	-0,091 (,165)	0,168 ** (,049)	0,096 (,056)	0,152 ** (,050)	0,263 ** (,083)
60-69	-0,515 ** (,050)	0,108 (,081)	-0,113 * (,050)	0,319 (,279)	-0,622 ** (,046)	-0,110 (,161)	-0,572 ** (,058)	0,555 ** (,169)
70+	-0,569 ** (,056)	-0,079 (,185)	-0,684 ** (,053)	-1,009 (,558)	-0,514 ** (,043)	-0,026 (,441)	-0,750 ** (,083)	0,460 * (,203)
Durée (Un an)								
Deux ans	-0,607 ** (,035)	-0,587 ** (,029)	-0,583 ** (,035)	-0,342 ** (,124)	-0,668 ** (,032)	-0,601 ** (,026)	-0,590 ** (,044)	-0,503 ** (,041)
Trois ans	-0,854 ** (,056)	-0,967 ** (,047)	-0,922 ** (,055)	-0,592 ** (,192)	-1,064 ** (,052)	-0,910 ** (,040)	-0,946 ** (,066)	-0,677 ** (,067)

(suite)

Tableau A8b : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	0,216 *	0,397 **	0,356 **	0,691	0,535 **	0,328 **	0,307 **	-0,014
	(,101)	(,071)	(,085)	(,374)	(,099)	(,063)	(,115)	(,149)
Î.-P.-É.	-0,119	-0,087	0,417 *	-0,534	0,524 *	-0,134	-0,090	-0,650 **
	(,204)	(,159)	(,172)	(,658)	(,208)	(,156)	(,259)	(,231)
N.-É.	0,268 **	0,141 *	0,339 **	0,504 *	0,376 **	0,099	0,109	-0,288 **
	(,078)	(,071)	(,070)	(,253)	(,076)	(,062)	(,104)	(,104)
N.-B.	0,075	0,055	0,165 *	-0,073	0,444 **	-0,028	0,227 *	-0,465 **
	(,092)	(,082)	(,083)	(,321)	(,085)	(,069)	(,113)	(,123)
Québec	0,011	0,054	0,156 **	-0,265	0,364 **	0,062 *	0,143 **	-0,515 **
	(,038)	(,033)	(,037)	(,137)	(,034)	(,029)	(,050)	(,050)
Man.	0,105	0,106	0,138	-0,490	0,184 **	0,039	0,198 *	-0,567 **
	(,071)	(,057)	(,071)	(,314)	(,069)	(,052)	(,092)	(,099)
Sask.	0,024	0,027	0,175 **	0,175	0,138 *	0,138 **	0,277 **	-0,461 **
	(,076)	(,057)	(,064)	(,269)	(,066)	(,051)	(,089)	(,105)
Alb.	-0,131 *	-0,008	-0,087	-0,221	-0,138 **	0,059	0,171 **	-0,404 **
	(,054)	(,043)	(,053)	(,188)	(,052)	(,037)	(,064)	(,067)
C.-B.	0,037	0,064	0,070	0,085	0,291 **	0,048	0,134 *	-0,477 **
	(,047)	(,041)	(,044)	(,169)	(,042)	(,034)	(,056)	(,053)
Relocalisation	0,389 **	0,505 **	0,091	0,509	0,695 **	0,548 **	0,491 **	0,898 **
	(,109)	(,112)	(,149)	(,443)	(,122)	(,086)	(,161)	(,153)
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	-0,028	-0,082	-0,028	-0,364 *	0,019	-0,051	-0,190 **	0,039
	(,047)	(,042)	(,047)	(,164)	(,041)	(,036)	(,064)	(,050)
30 000-99 999	0,043	0,060	-0,007	-0,094	0,006	-0,030	-0,072	0,120 *
	(,049)	(,043)	(,048)	(,160)	(,044)	(,037)	(,064)	(,053)
15 000-29 999	-0,053	0,051	0,065	-0,140	0,128	0,079	0,031	0,231 *
	(,089)	(,078)	(,089)	(,314)	(,085)	(,065)	(,120)	(,099)
0-14 999	0,068	0,078 *	0,135 **	-0,344 *	0,069	0,053	0,018	0,167 **
	(,044)	(,036)	(,040)	(,166)	(,041)	(,032)	(,054)	(,053)
Région rurale	0,217 **	0,248 **	0,223 **	0,029	0,184 **	0,240 **	0,267 **	0,377 **
	(,045)	(,034)	(,040)	(,157)	(,046)	(,031)	(,053)	(,064)
Année (1993)								
1994	0,161 **	0,144 **	-0,247 **	0,008	0,093 *	0,182 **	0,114 *	0,547 **
	(,040)	(,033)	(,039)	(,143)	(,037)	(,029)	(,051)	(,047)
1995	0,164 **	0,093 **	-0,186 **	0,060	0,193 **	0,130 **	0,178 **	0,413 **
	(,041)	(,034)	(,037)	(,150)	(,037)	(,030)	(,051)	(,049)
Probabilité	31 562	45 835	37 318	2 369	38 783	59 853	21 485	21 467
Taille de l'échantillon	31 750	46 060	44 140	2 000	41 700	61 260	27 150	18 140

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Tableau A8c : **Effets de probabilité pour les modèles de risque de sortie (%)**

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	34,22 **	48,78	43,79 **	38,22 **	34,33 **	53,20 **	54,85 **	41,96 **
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	11,48 **	11,62 **	18,36 **	S/O	-0,72	4,57 **	24,62 **
à Mariés avec enfants	29,42 **	S/O	-7,93 **	30,82 **	42,42 **	S/O	-5,44 **	47,72
à Mariés sans enfant	39,23 **	10,86 **	S/O	39,42 **	50,90 **	8,09 **	S/O	49,16 **
à Parents seuls	-2,41	-1,51	-4,07	S/O	-17,81 **	-22,29 **	-34,33 **	S/O
à Enfants déclarants	56,82 **	43,97 **	48,34 **	~	59,20 **	~	33,13 **	~
Nouveau conjoint	S/O	4,79	32,92 **	S/O	S/O	9,56 **	25,47 **	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	2,55 **	S/O	1,11	S/O	2,62 **	S/O	0,28
Trois	S/O	3,56 **	S/O	6,06	S/O	0,36	S/O	-2,11 *
Quatre	S/O	2,61 **	S/O	12,77	S/O	-1,83 *	S/O	-4,58 **
Cinq ou plus	S/O	-2,57	S/O	7,45	S/O	-3,42 *	S/O	-1,71
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	-0,14	-4,75 **	3,03 *	-10,16	-0,51	-4,62 **	-4,72 *	-1,30
Français-reste du Canada	-5,44 *	2,41	0,04	-12,39	-3,09	-0,35	-2,00	-2,93
Groupe d'âge (40-49)								
20-29	4,25 **	-2,86 **	4,73 **	-6,09	2,22 *	-7,51 **	2,49	-12,04 **
30-39	2,10 **	-1,78 **	0,74	-4,14 *	0,57	-4,22 **	0,06	-5,14 **
50-59	-2,52 **	-1,52	-0,28	-1,33	-1,95 *	-0,39	-1,59	-1,97
60-69	10,67 **	-2,30	5,99 **	11,69 *	15,59	7,29 *	7,59 **	3,15
70+	16,90 **	-4,10	14,20 **	11,03	20,02	15,99	10,85 **	6,95
Durée (Un an)								
Deux ans	-11,20 **	-13,89 **	-12,43 **	-11,50 **	-11,73 **	-13,84 **	-14,94 **	-12,10 **
Trois ans	-15,79 **	-19,93 **	-14,99 **	-18,11 **	-17,05 **	-21,07 **	-21,12 **	-17,74 **
Quatre ans	-16,70 **	-21,10 **	-19,50 **	-18,40 **	-19,42 **	-21,05 **	-26,57 **	-17,76 **

(suite)

Tableau A8c : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	-13,85 **	-16,47 **	-14,52 **	-5,52	-14,34 **	-12,19 **	-21,88 **	-15,95 **
Î.-P.-É.	-0,96	1,29	0,19	11,34	-5,96	3,94	-5,81	-5,28
N.-É.	-7,36 **	-5,08 **	-7,31 **	-7,63	-8,47 **	-3,72 **	-8,34 **	-13,26 **
N.-B.	-5,00 **	-7,00 **	-7,80 **	5,58	-10,84 **	-3,18 *	-3,69	-11,35 **
Québec	-4,40 **	-2,32 **	-5,23 **	1,73	-6,60 **	-1,08	-3,94 **	-7,46 **
Man.	-3,85 **	-2,60	-2,10	-10,18 *	-5,21 **	0,08	2,32	-2,94
Sask.	0,66	0,17	0,11	4,20	1,36	0,88	0,59	-2,46
Alb.	5,75 **	0,46	0,76	7,09 *	6,22 **	1,44	-0,38	-1,19
C.-B.	0,20	1,09	-1,41	1,25	-3,37 **	1,28	-3,94 **	2,00 *
Mobilité								
Relocalisation	1,81	-1,75	-0,86	-3,90	-0,27	-5,29 **	5,10	-13,64 **
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	-0,91	2,68 **	3,42 **	-2,18	0,68	2,86 **	3,86 **	1,23
30 000-99 999	0,06	2,59 ***	-0,53	-2,00	-0,74	2,87 **	2,15	0,01
15 000-29 999	0,81	2,06	1,12	-3,34	-1,97	0,66	0,22	1,52
0-14 999	0,43	1,51 *	0,02	-4,24	-1,39 *	0,66	0,52	-0,96
Région rurale	-1,20	-1,60 *	-3,31 **	-1,15	-1,68 *	-1,42 *	-1,28	-3,91 **
Année (1992)								
1993	2,71 **	2,00 **	0,49	4,68	2,21 **	-0,28	1,32	-2,80 **
1994	1,50	-2,54 **	11,43 **	-3,88	3,20 **	-2,74 **	1,61	-6,75 **
1995	-1,81 *	-2,35 **	3,53 **	-6,59 *	-1,41	-4,49 **	-2,81 *	-10,46 **

Tableau A8d : **Effets de probabilité pour les modèles de risque de rentrée (%)**

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	26,61 **	20,28 **	21,89 **	36,17 **	24,79 **	18,56 **	16,33 **	27,83 **
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	11,45 **	8,76 **	-3,48	S/O	29,72 **	36,57 **	-8,75 **
à Mariés avec enfants	-0,75	S/O	15,33 **	-7,65	-4,90	S/O	13,36 **	-17,38 **
à Mariés sans enfant	-9,07 **	-3,31 **	S/O	~~	-10,92 **	-3,68 **	S/O	-14,51 *
à Parents seuls	19,49 **	17,97 **	-6,18	S/O	33,75 **	54,22 **	59,17 **	S/O
à Enfants déclarants	-19,29 **	-7,66	-2,47	-12,55	-18,56 **	~~	5,92	-13,83
Nouveau conjoint	S/O	32,82 **	22,34 **	S/O	S/O	28,53 **	26,88 **	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	-0,16	S/O	1,36	S/O	0,78 *	S/O	-0,01
Trois	S/O	0,70	S/O	5,35	S/O	2,80 **	S/O	1,17
Quatre	S/O	2,21 **	S/O	1,48	S/O	5,36 **	S/O	7,02 **
Cinq ou plus	S/O	7,37 **	S/O	24,51	S/O	7,49 **	S/O	4,40
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	2,87	3,66 **	3,09 *	23,56 **	1,49	3,08 **	0,17	0,94
Français-reste du Canada	-2,18	1,72	-0,53	-3,59	-3,90	4,65 *	-1,35	-3,68
Groupe d'âge (40-49)								
20-29	-6,52 **	1,69 *	-8,71 **	2,36	-8,57 **	0,92 *	-8,02 **	10,94 **
30-39	-2,39 **	0,66	-3,19 **	-1,26	-4,50 **	-0,04	-3,70 **	3,60 **
50-59	5,50 **	2,18 **	4,07 **	-2,08	3,27 **	1,50	2,18 **	5,57 **
60-69	-8,80 **	1,80	-1,87 *	7,63	-9,75 **	-1,61	-6,40 **	12,34 **
70+	-9,58 **	-1,24	-9,50 **	-19,05	-8,33 **	-0,39	-7,89 **	10,09 *
Durée (Un an)								
Deux ans	-10,11 **	-7,88 **	-8,36 **	-7,47 **	-10,33 **	-7,45 **	-6,57 **	-8,92 **
Trois ans	-13,24 **	-11,46 **	-11,86 **	-12,30 **	-14,58 **	-10,16 **	-9,28 **	-11,45 **

(suite)

Tableau A8d : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	4,42 *	7,16 **	6,69 **	16,89	11,23 **	5,48 **	4,63 **	-0,28
Î.-P.-É.	-2,26	-1,38	7,95 *	-11,24 *	10,98 *	-1,94	-1,19	-11,07 **
N.-É.	5,55 **	2,37 *	6,34 **	12,24	7,64 **	1,54	1,54	-5,39 **
N.-B.	1,48	0,90	2,95 *	-1,66	9,14 **	-0,42	3,34 *	-8,33 **
Québec	0,21	0,89	2,77 **	-5,86	7,38 **	0,96 *	2,06 **	-9,11 **
Man.	2,11	1,76	2,46	-10,39	3,59 **	0,59	2,89 *	-9,88 **
Sask.	0,46	0,44	3,13 **	4,12	2,67 *	2,17 **	4,14 **	-8,27 **
Alb.	-2,47 *	-0,13	-1,45	-4,93	-2,48 **	0,91	2,47 **	-7,35 **
C.-B.	0,73	1,06	1,21	1,98	5,81 **	0,74	1,92 *	-8,52 **
Relocalisation	8,24 **	9,37 **	1,60	12,36	14,97 **	9,70 **	7,84 **	20,80 **
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	-0,55	-1,29	-0,47	-7,92 *	0,36	-0,75	-2,44 **	0,79
30 000-99 999	0,85	0,98	-0,11	-2,14	0,11	-0,44	-0,95	2,46 *
15 000-29 999	-1,01	0,83	1,13	-3,15	2,46	1,22	0,42	4,86 *
0-14 999	1,34	1,30 *	2,39 **	-7,51 *	1,31	0,82	0,25	3,47 **
Région rurale	4,45 **	4,31 **	4,05 **	0,66	3,60 **	3,91 **	3,99 **	8,16 **
Année (1992)								
1994	3,26 **	2,43 **	-3,93 **	0,20	1,78 *	2,91 **	1,62 *	12,17 **
1995	3,33 **	1,55 **	-3,02 **	1,39	3,78 **	2,04 **	2,58 **	8,99 **

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Tableau A9a : Résultats du modèle logit relativement à la probabilité d'entrer dans la pauvreté, 1995-1996

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Coordonnées de référence	-3,150 ** (,041)	-4,024 ** (,036)	-4,282 ** (,046)	-2,442 ** (,134)	-3,303 ** (,042)	-3,733 ** (,031)	-4,282 ** (,046)	-2,300 ** (,051)
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	1,124 ** (,058)	0,618 ** (,054)	-0,745 ** (,198)	S/O	1,812 ** (,167)	1,833 ** (,050)	-0,502 ** (,101)
à Mariés avec enfants	-0,124 (,079)	S/O	0,626 ** (,070)	-0,208 (,175)	-0,250 (,264)	S/O	0,815 ** (,076)	-1,168 ** (,087)
à Mariés sans enfant	-0,675 ** (,071)	-0,275 ** (,070)	S/O	-0,901 (,738)	-0,548 ** (,080)	-0,218 ** (,067)	S/O	-1,136 ** (,422)
à Parents seuls	0,922 ** (,101)	0,919 ** (,145)	1,061 * (,507)	S/O	1,872 ** (,117)	2,944 ** (,033)	3,333 ** (,240)	S/O
à Enfants déclarants	-1,302 ** (,178)	-0,093 (,570)	-0,215 (,797)	~	-1,049 ** (,268)	~	-0,977 (,993)	~
Nouveau conjoint	S/O	1,275 ** (,176)	0,777 ** (,086)	S/O	S/O	1,954 ** (,120)	1,371 ** (,122)	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	-0,105 ** (,029)	S/O	-0,043 (,113)	S/O	0,015 (,025)	S/O	-0,098 * (,044)
Trois	S/O	0,038 (,035)	S/O	0,070 (,176)	S/O	0,122 ** (,030)	S/O	0,249 ** (,060)
Quatre	S/O	0,097 (,053)	S/O	-0,512 (,398)	S/O	0,269 ** (,045)	S/O	0,699 ** (,104)
Cinq ou plus	S/O	0,295 ** (,091)	S/O	0,359 (,742)	S/O	0,423 ** (,084)	S/O	0,753 ** (,190)
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	0,062 (,089)	0,226 ** (,069)	0,009 (,071)	0,375 (,357)	0,072 (,072)	0,338 ** (,059)	-0,034 (,093)	0,239 (,134)
Français-reste du Canada	-0,204 (,145)	-0,070 (,125)	0,247 * (,116)	0,031 (,552)	-0,108 (,131)	-0,061 (,105)	0,163 (,147)	-0,421 (,235)
Groupe d'âge (intermédiaire)								
20-29	-0,122 * (,050)	0,370 ** (,045)	-0,360 ** (,073)	0,064 (,289)	-0,344 ** (,066)	0,425 ** (,032)	-0,476 ** (,067)	0,608 ** (,064)
30-39	-0,037 (,041)	0,215 ** (,027)	-0,129 * (,060)	0,248 * (,115)	-0,352 ** (,056)	0,229 ** (,023)	-0,165 ** (,058)	0,266 ** (,044)
50-59	0,201 ** (,047)	0,142 ** (,042)	0,251 ** (,045)	-0,093 (,164)	0,170 ** (,046)	0,120 * (,052)	0,136 ** (,042)	0,118 (,087)
60-69	-0,466 ** (,052)	0,377 ** (,088)	0,043 (,044)	0,621 * (,275)	-0,611 ** (,047)	-0,065 (,187)	-0,571 ** (,051)	0,662 ** (,196)
70+	-0,863 ** (,056)	0,121 (,200)	-0,880 ** (,051)	-0,639 (,526)	-0,661 ** (,042)	-0,205 (,376)	-1,290 ** (,074)	0,356 (,216)
Années de pauvreté (de 1992 à 1994)								
Un	1,563 ** (,037)	1,878 ** (,031)	1,960 ** (,035)	1,439 ** (,127)	1,639 ** (,034)	1,556 ** (,027)	1,895 ** (,042)	1,156 ** (,048)
Deux	2,016 ** (,044)	2,475 ** (,037)	2,448 ** (,040)	1,897 ** (,159)	2,256 ** (,039)	2,062 ** (,032)	2,465 ** (,053)	1,660 ** (,057)
Trois	2,574 ** (,049)	3,046 ** (,045)	2,870 ** (,042)	2,341 ** (,199)	2,837 ** (,045)	2,559 ** (,039)	2,930 ** (,066)	2,173 ** (,067)

(suite)

Tableau A9a : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Céliba- taires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Céliba- taires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	0,317 ** (,110)	0,444 ** (,070)	0,587 ** (,077)	0,061 (,423)	0,235 * (,112)	0,225 ** (,062)	0,471 ** (,103)	-0,406 * (,176)
Î.-P.-É.	0,110 (,196)	-0,078 (,160)	0,313 (,172)	-0,701 (,769)	-0,001 (,215)	0,006 (,133)	-0,306 (,254)	-0,965 ** (,305)
N.-É.	0,209 ** (,080)	0,212 ** (,066)	0,445 ** (,065)	0,492 (,252)	0,011 (,082)	0,078 (,056)	0,252 ** (,089)	-0,564 ** (,122)
N.-B.	0,152 (,091)	0,157 * (,074)	0,361 ** (,073)	-0,064 (,315)	0,202 * (,087)	0,018 (,063)	0,231 * (,096)	-0,834 ** (,156)
Québec	-0,022 (,038)	-0,057 (,032)	0,258 ** (,034)	-0,420 ** (,134)	0,163 ** (,035)	-0,229 ** (,028)	0,208 ** (,044)	-0,751 ** (,056)
Man.	0,038 (,075)	-0,071 (,061)	0,045 (,069)	-0,489 (,299)	0,102 (,067)	-0,125 * (,052)	0,091 (,082)	-0,777 ** (,117)
Sask.	0,012 (,082)	0,072 (,061)	0,189 ** (,066)	-0,327 (,296)	0,087 (,071)	-0,108 * (,055)	0,301 ** (,080)	-0,992 ** (,137)
Alb.	-0,110 (,056)	-0,025 (,043)	0,116 * (,049)	-0,329 (,192)	-0,171 ** (,054)	-0,028 (,036)	0,195 ** (,057)	-0,587 ** (,076)
C.-B.	0,008 (,047)	0,015 (,041)	0,232 ** (,041)	-0,088 (,172)	0,082 (,043)	-0,040 (,034)	0,288 ** (,049)	-0,658 ** (,064)
Relocalisation	0,588 ** (,110)	0,673 ** (,103)	0,429 ** (,137)	0,518 (,440)	0,880 ** (,122)	0,980 ** (,076)	0,699 ** (,140)	1,044 ** (,174)
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	-0,024 (,047)	-0,118 ** (,040)	-0,212 ** (,044)	-0,266 (,163)	0,034 (,041)	-0,098 ** (,033)	-0,131 * (,053)	0,027 (,058)
30 000-99 999	0,059 (,049)	-0,035 (,042)	-0,006 (,044)	-0,078 (,162)	0,073 (,045)	-0,035 (,035)	-0,022 (,056)	0,145 * (,062)
15 000-29 999	-0,070 (,092)	-0,147 (,081)	0,061 (,081)	0,065 (,285)	0,037 (,092)	-0,074 (,066)	0,010 (,105)	0,280 * (,120)
0-14 999	0,086 (,045)	0,129 ** (,036)	0,262 ** (,037)	-0,159 (,163)	0,176 ** (,043)	0,083 ** (,031)	0,256 ** (,047)	0,219 ** (,063)
Région rurale	0,246 ** (,047)	0,435 ** (,036)	0,469 ** (,038)	0,187 (,158)	0,319 ** (,049)	0,380 ** (,031)	0,583 ** (,048)	0,428 ** (,077)
Probabilité	38 067	61 369	56 284	2 829	46 885	80 703	34 420	18 348
Taille de l'échantillon	95 590	230 410	253 040	4 870	140 460	229 760	190 160	27 170

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Tableau A9b : Résultats du modèle logit relativement à la probabilité d'être pauvre, 1996

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Coordonnées de référence	-2,883 ** (,029)	-3,987 ** (,028)	-4,177 ** (,036)	-2,447 ** (,098)	-3,228 ** (,031)	-3,493 ** (,024)	-4,218 ** (,037)	-2,127 ** (,034)
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	-0,047 * (,021)	S/O	-0,164 * (,076)	S/O	-0,064 ** (,018)	S/O	0,101 ** (,026)
Trois	S/O	0,018 (,025)	S/O	-0,287 * (,127)	S/O	-0,004 (,022)	S/O	0,391 ** (,038)
Quatre	S/O	0,101 ** (,037)	S/O	-0,358 (,228)	S/O	0,120 ** (,033)	S/O	0,716 ** (,073)
Cinq ou plus	S/O	0,284 ** (,066)	S/O	0,177 (,507)	S/O	0,304 ** (,059)	S/O	1,068 ** (,150)
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglophones-Québec	0,071 (,056)	0,271 ** (,048)	0,024 (,052)	0,311 (,244)	0,012 (,049)	0,170 ** (,044)	0,238 ** (,066)	-0,088 (,080)
Francophones-reste du Canada	0,137 (,088)	-0,033 (,090)	0,076 (,091)	0,099 (,344)	-0,002 (,082)	-0,121 (,082)	0,146 (,115)	-0,011 (,128)
Groupe d'âge (40-49)								
20-29	-0,151 ** (,034)	0,322 ** (,033)	-0,222 ** (,053)	0,531 ** (,179)	0,049 (,044)	0,098 ** (,024)	-0,558 ** (,053)	0,951 ** (,039)
30-39	-0,081 ** (,028)	0,189 ** (,019)	-0,084 (,045)	0,375 ** (,080)	-0,108 ** (,038)	0,121 ** (,017)	-0,126 ** (,046)	0,476 ** (,027)
50-59	0,180 ** (,031)	0,061 * (,030)	0,253 ** (,034)	-0,032 (,101)	0,199 ** (,032)	0,082 * (,036)	0,218 ** (,033)	0,002 (,052)
60-69	-0,717 ** (,033)	0,118 (,062)	0,058 (,033)	-0,060 (,187)	-0,752 ** (,032)	0,024 (,117)	-0,298 ** (,037)	0,187 (,129)
70+	-1,219 ** (,035)	0,017 (,137)	-0,929 ** (,037)	-0,978 ** (,246)	-0,747 ** (,029)	-0,068 (,269)	-0,794 ** (,052)	0,163 (,137)
Années de pauvreté (de 1992 à 1995)								
Une	2,258 ** (,026)	2,600 ** (,024)	2,638 ** (,026)	2,156 ** (,089)	2,314 ** (,025)	2,297 ** (,021)	2,650 ** (,032)	1,650 ** (,031)
Deux	2,979 ** (,028)	3,403 ** (,025)	3,393 ** (,028)	2,920 ** (,100)	3,188 ** (,026)	2,995 ** (,022)	3,365 ** (,036)	2,379 ** (,035)
Trois	3,672 ** (,029)	4,170 ** (,027)	3,833 ** (,029)	3,526 ** (,110)	4,006 ** (,028)	3,670 ** (,024)	3,955 ** (,039)	3,135 ** (,039)
Quatre	5,348 ** (,032)	5,337 ** (,029)	5,313 ** (,032)	4,944 ** (,124)	5,759 ** (,029)	4,847 ** (,025)	5,028 ** (,040)	4,434 ** (,040)

(suite)

Tableau A9b : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	0,528 ** (,069)	0,665 ** (,049)	0,712 ** (,054)	0,597 * (,238)	0,680 ** (,068)	0,428 ** (,045)	0,640 ** (,069)	0,047 (,095)
Î.-P.-É.	0,095 (,132)	-0,104 (,122)	0,287 * (,131)	-0,330 (,468)	0,232 (,127)	-0,160 (,107)	-0,065 (,183)	-0,362 * (,165)
N.-É.	0,279 ** (,052)	0,330 ** (,049)	0,436 ** (,049)	0,284 (,185)	0,415 ** (,050)	0,098 * (,043)	0,292 ** (,066)	0,097 (,069)
N.-B.	0,208 ** (,061)	0,226 ** (,055)	0,350 ** (,056)	0,305 (,204)	0,466 ** (,057)	0,031 (,049)	0,169 * (,077)	-0,020 (,082)
Québec	0,150 ** (,025)	-0,011 (,024)	0,183 ** (,026)	-0,177 (,092)	0,353 ** (,023)	-0,198 ** (,021)	0,030 (,034)	-0,099 ** (,032)
Man.	0,083 (,049)	0,012 (,042)	0,042 (,051)	0,065 (,173)	0,157 ** (,047)	-0,059 (,038)	-0,042 (,065)	-0,344 ** (,065)
Sask.	0,020 (,055)	-0,029 (,045)	0,111 * (,050)	-0,149 (,183)	-0,101 (,052)	-0,060 (,040)	0,166 ** (,064)	-0,386 ** (,071)
Alb.	-0,117 ** (,038)	-0,004 (,031)	0,021 (,037)	-0,482 ** (,132)	-0,282 ** (,038)	-0,084 ** (,027)	0,153 ** (,043)	-0,315 ** (,045)
C.-B.	0,001 (,032)	-0,079 ** (,030)	0,221 ** (,031)	-0,040 (,115)	0,154 ** (,030)	-0,139 ** (,026)	0,243 ** (,037)	-0,531 ** (,038)
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	0,000 (,031)	-0,090 ** (,030)	-0,198 ** (,033)	-0,159 (,111)	0,054 (,028)	-0,165 ** (,025)	-0,172 ** (,041)	0,084 * (,036)
30 000-99 999	-0,016 (,033)	-0,039 (,031)	-0,031 (,032)	0,002 (,109)	0,113 ** (,030)	-0,162 ** (,027)	-0,096 * (,043)	0,133 ** (,038)
15 000-29 999	0,007 (,061)	0,004 (,057)	-0,016 (,060)	-0,204 (,200)	0,100 (,060)	-0,109 * (,049)	-0,064 (,080)	0,205 ** (,073)
0-14 999	-0,022 (,030)	0,087 ** (,027)	0,119 ** (,028)	-0,061 (,106)	0,172 ** (,029)	-0,013 (,023)	0,127 ** (,037)	0,222 ** (,039)
Région rurale	0,099 ** (,031)	0,358 ** (,026)	0,307 ** (,028)	0,126 (,109)	0,245 ** (,033)	0,250 ** (,023)	0,363 ** (,037)	0,401 ** (,046)
Probabilité	76 681	97 927	85 728	5 750	89 375	124 774	54 755	46 688
Taille de l'échantillon	131 280	254 780	275 840	7 800	182 650	260 330	205 390	56 010

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Tableau A9c : Effets de probabilité pour l'entrée en 1995-1996 (%)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	4,11 **	1,76 **	1,36 **	8,00 **	3,55 **	2,34 **	1,36 **	9,12 **
Dynamique de la famille								
à Célibataires	S/O	3,46 **	1,14 **	-4,04 **	S/O	10,43 **	6,59 **	-3,39 **
à Mariés avec enfants	-0,46	S/O	1,16 **	-1,40	-0,76	S/O	1,67 **	-6,09 **
à Mariés sans enfant	-1,97 **	-0,42 **	S/O	-4,59	-1,46 **	-0,45 **	S/O	-6,00 **
à Parents seuls	5,62 **	2,53 **	2,48 *	S/O	15,74 **	28,90 **	26,55 **	S/O
à Enfants déclarants	-2,96 **	-0,15	-0,26	~~	-2,27 **	~~	-0,85	~~
Nouveau conjoint	S/O	4,25 **	1,56 **	S/O	S/O	12,10 **	3,80 **	S/O
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	-0,17 **	S/O	-0,31	S/O	0,04	S/O	-0,78 *
Trois	S/O	0,07	S/O	0,53	S/O	0,30 **	S/O	2,29 **
Quatre	S/O	0,18	S/O	-3,05	S/O	0,70 **	S/O	7,67 **
Cinq ou plus	S/O	0,59 **	S/O	3,07	S/O	1,19 **	S/O	8,43 **
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	0,25	0,44 **	0,01	3,24	0,25	0,91 **	-0,05	2,19
Français-reste du Canada	-0,73	-0,12	0,38 *	0,23	-0,35	-0,14	0,24	-2,94
Groupe d'âge (40-49)								
20-29	-0,46 *	0,77 **	-0,41 **	0,48	-1,01 **	1,19 **	-0,51 **	6,44 **
30-39	-0,14	0,41 **	-0,16 *	2,02 *	-1,03 **	0,58 **	-0,21 **	2,46 **
50-59	0,87 **	0,26 **	0,38 **	-0,66	0,63 **	0,29 *	0,20 **	1,02
60-69	-1,49 **	0,78 **	0,06	5,93 *	-1,59 **	-0,14	-0,59 **	7,16 **
70+	-2,33 **	0,22	-0,79 **	-3,61	-1,68 **	-0,42	-0,98 **	3,41
Années de pauvreté (de 1992 à 1994)								
Un	12,88 **	8,71 **	7,57 **	18,84 **	12,37 **	7,84 **	7,05 **	15,05 **
Deux	20,23 **	15,76 **	12,42 **	28,70 **	22,42 **	13,49 **	12,62 **	25,42 **
Trois	31,88 **	25,58 **	18,23 **	39,48 **	34,99 **	21,28 **	19,19 **	37,71 **

(suite)

Tableau A9c : (suite)

	Hommes				Femmes			
	Céliba- taires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Céliba- taires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Province (Ont.)								
T.-N.	1,45 **	0,95 **	1,06 **	0,46	0,90 *	0,57 **	0,80 **	-2,85 *
Î.-P.-É.	0,45	-0,13	0,49	-3,86	0,00	0,01	-0,36	-5,44 **
N.-É.	0,91 **	0,40 **	0,75 **	4,45	0,04	0,18	0,38 **	-3,72 **
N.-B.	0,64	0,29 *	0,58 **	-0,46	0,76 *	0,04	0,35 *	-4,94 **
Québec	-0,08	-0,09	0,39 **	-2,60 **	0,60 **	-0,47 **	0,31 **	-4,60 **
Man.	0,15	-0,12	0,06	-2,94	0,36	-0,27 *	0,13	-4,71 **
Sask.	0,05	0,13	0,28 **	-2,10	0,31	-0,23 *	0,47 **	-5,53 **
Alb.	-0,41	-0,04	0,17 *	-2,11	-0,54 **	-0,06	0,29 **	-3,83 **
C.-B.	0,03	0,03	0,35 **	-0,63	0,29	-0,09	0,45 **	-4,18 **
Relocalisation	3,05 **	1,63 **	0,72 **	4,74	4,59 **	3,66 **	1,34 **	13,06 **
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	-0,09	-0,19 **	-0,26 **	-1,75	0,12	-0,21 **	-0,17 *	0,23
30 000-99 999	0,24	-0,06	-0,01	-0,56	0,26	-0,08	-0,03	1,28 *
15 000-29 999	-0,27	-0,24	0,09	0,49	0,13	-0,16	0,01	2,60 *
0-14 999	0,35	0,24 **	0,40 **	-1,10	0,65 **	0,20 **	0,39 **	1,98 **
Région rurale	1,09 **	0,93 **	0,80 **	1,49	1,27 **	1,04 **	1,05 **	4,22 **

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Tableau A9d : Effets de probabilité d'être pauvre, 1996 (%)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés avec enfants	Mariés sans enfant	Parents seuls	Célibataires	Mariées avec enfants	Mariées sans enfant	Parents seuls
Probabilités de référence	5,30 **	1,82 **	1,51 **	7,97 **	3,81 **	2,95 **	1,45 **	10,65 **
Nombre d'enfants (Un)								
Deux	S/O	-0,08 *	S/O	-1,12 *	S/O	-0,18 **	S/O	1,00 **
Trois	S/O	0,03	S/O	-1,87 *	S/O	-0,01	S/O	4,33 **
Quatre	S/O	0,19 **	S/O	-2,26	S/O	0,36 **	S/O	8,95 **
Cinq ou plus	S/O	0,58 **	S/O	1,40	S/O	1,01 **	S/O	15,09 **
Langue de la minorité (FR/ANG)								
Anglais-Québec	0,37	0,55 **	0,04	2,60	0,05	0,53 **	0,38 **	-0,81
Français-reste du Canada	0,73	-0,06	0,12	0,76	-0,01	-0,33	0,22	-0,11
Groupe d'âge (40-49)								
20-29	-0,71 **	0,68 **	-0,30 **	4,86 **	0,18	0,29 **	-0,62 **	12,93 **
30-39	-0,39 **	0,37 **	-0,12	3,22 **	-0,38 **	0,37 **	-0,17 **	5,45 **
50-59	0,98 **	0,11 *	0,43 **	-0,23	0,80 **	0,25 *	0,35 **	0,02
60-69	-2,64 **	0,22	0,09	-0,43	-1,98 **	0,07	-0,37 **	1,91
70+	-3,67 **	0,03	-0,91 **	-4,81 **	-1,97 **	-0,19	-0,79 **	1,66
Années de pauvreté (de 1992 à 1995)								
Un	29,58 **	18,16 **	16,16 **	34,81 **	24,81 **	20,28 **	15,80 **	27,64 **
Deux	47,09 **	33,97 **	29,84 **	53,64 **	45,20 **	34,87 **	28,43 **	45,61 **
Trois	63,46 **	52,73 **	39,97 **	66,66 **	64,71 **	51,48 **	42,01 **	62,60 **
Quatre	86,86 **	77,59 **	74,19 **	84,43 **	88,82 **	76,54 **	67,77 **	80,29 **
Province (Ont.)								
T.-N.	3,37 **	1,66 **	1,52 **	5,62 *	3,44 **	1,51 **	1,27 **	0,45
Î.-P.-É.	0,49	-0,18	0,49 *	-2,11	0,95	-0,42	-0,09	-2,99 *
N.-É.	1,59 **	0,69 **	0,81 **	2,34	1,85 **	0,29 *	0,48 **	0,96
N.-B.	1,14 **	0,45 **	0,62 **	2,54	2,13 **	0,09	0,26 *	-0,19
Québec	0,81 **	-0,02	0,30 **	-1,20	1,53 **	-0,52 **	0,04	-0,90 **
Man.	0,43	0,02	0,06	0,49	0,62 **	-0,16	-0,06	-2,86 **
Sask.	0,10	-0,05	0,18 *	-1,02	-0,35	-0,17	0,26 **	-3,15 **
Alb.	-0,56 **	-0,01	0,03	-2,89 **	-0,91 **	-0,23 **	0,24 **	-2,64 **
C.-B.	0,01	-0,14 **	0,37 **	-0,28	0,60 **	-0,37 **	0,39 **	-4,10 **
Taille de la région (500 000+)								
100 000-499 999	0,00	-0,15 **	-0,27 **	-1,09	0,20	-0,44 **	-0,23 **	0,82 *
30 000-99 999	-0,08	-0,07	-0,05	0,01	0,44 **	-0,43 **	-0,13 *	1,33 **
15 000-29 999	0,04	0,01	-0,02	-1,37	0,38	-0,30 *	-0,09	2,11 **
0-14 999	-0,11	0,16 **	0,19 **	-0,43	0,68 **	-0,04	0,19 **	2,30 **
Région rurale	0,52 **	0,76 **	0,53 **	0,97	1,01 **	0,81 **	0,62 **	4,45 **
Probabilité								
Taille de l'échantillon								

* Significatif à 95 %.

** Significatif à 95 %.

~ Le coefficient a dû être supprimé afin d'atténuer les problèmes de convergence.

Bibliographie

Antolin, Pablo, Thai-Thang Dang et Howard Oxley (avec l'aide de Ross Finnie et Roger Sceviour) [1999], *Poverty Dynamics in Four OECD Countries*, Département d'économie de l'OCDE, Document de travail n° 212.

Atkinson, A.B., F. Bourguignon et C. Morrison [1992], *Empirical Studies of Earnings Mobility*, Suisse : Harwood Academic Publishers.

Bane, Mary Jo et David T. Ellwood [1986], « Slipping Into and Out of Poverty: The Dynamics of Spells », *Journal of Human Resources*, vol. 21, n° 1 (hiver), pages 1 à 23.

Beach, Charles M. et George A. Slotsve [1996], *Are We Becoming Two Societies?* Toronto : C.D. Howe Institute.

Blackburn, McKinley L. et David E. Bloom [1991], « The Distribution of Family Income: Measuring and Explaining Changes in the 1980s for Canada and the United States », Document de travail n° 3659 du National Bureau of Economic Research.

Blank, Rebecca [à venir], « Fighting Poverty: Lessons From Recent U.S. History », *Journal of Economic Perspectives*.

Conseil économique du Canada [1992], *The Changing Face of Poverty*, Ottawa : Approvisionnement et Services Canada.

Dooley, Martin [1994], « Women, Children and Poverty in Canada », *Analyse de politiques*, vol. 20, n° 4, pages 430 à 443.

Finnie, Ross [1998a], *Les effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers. Résultats d'estimations de modèles logits avec données longitudinales*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-98-5E.c.

Finnie, Ross [1998b], *La mobilité interprovinciale au Canada : Une analyse longitudinale, 1982-1994*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-98-5E.a.

Finnie, Ross [1997a], *The Correlation of Individuals' Earnings Over Time in Canada, 1982-92*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-97-3E.c.

Finnie, Ross [1997b], *Répartition de la rémunération dans un contexte dynamique, 1982-1992*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-97-3E.b.

Finnie, Ross [1997c], *Analyse dynamique des faibles revenus marchands (pauvreté selon le revenu marchand) des familles canadiennes ayant des enfants, 1982-1993*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-97-3E.d.

Finnie, Ross [1997d], *La mobilité de la rémunération des Canadiens, 1982-1992*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-97-3E.a.

Finnie, Ross [1997e], « Stasis and Change: Trends in Individuals' Earnings Inequality, 1982-1992 », *Canadian Business Economics*, vol. 5, n° 4 (octobre-décembre/automne).

Finnie, Ross [1995], « The Economics of Divorce », in *Family Matters*, William G. Watson et John Richards, éditeurs, Toronto : C.D. Howe Institute, pages 105 à 185.

Finnie, Ross [1994], *Child Support: The Guideline Options*, Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

Finnie, Ross [1993], « Women, Men and the Economic Consequences of Divorce: Evidence from Canadian Longitudinal Data », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 30, n° 2 (mai), pages 205 à 241.

Finnie, Ross et Charles M. Beach [1998], « Earnings Mobility Benchmarks and Longitudinal Polarization in Canada, 1982-1994 », *Canadian Business Economics*, vol. 6, n° 4 (novembre 1998), pages 3 à 25.

Finnie, Ross et David Gray [1998], *The Dynamics of the Earnings Distribution in Canada: An Econometric Analysis* (titre provisoire), Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-98-4E.

Gottschalk, P. et T. Smeeding [1997], « Cross-National Comparisons of Earnings and Income Inequality », *Journal of Economic Literature*, vol. 35, pages 633 à 687.

Gunderson, M. et A. Melino [1990], « The Effects of Public Policy on Strike Duration », *Journal of Labor Economics*, vol. 8, pages 295 à 316.

Ham, J. et S. Rae [1987], « Unemployment Insurance and Male Unemployment in Canada », *Journal of Labor Economics*, vol. 5, pages 325 à 353.

Hatfield, Michael [1996], *La fluctuation du revenu des familles au Canada de 1984 à 1993 : Effets du marché, des mesures gouvernementales et des facteurs démographiques*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-96-9E.

Heckman, J. et B. Singer [1984], « Econometric Duration Analysis », *Journal of Econometrics*, vol. 24, pages 63 à 132.

Huff-Stevens, Ann [1995], *Climbing Out of Poverty, Falling Back In: Measuring the Persistence of Poverty over Multiple Spells*, National Bureau of Economic Research, Document de travail 5390.

Huff-Stevens, Ann [1994], «The Dynamics of Poverty Spells: Updating Bane and Ellwood », *American Economic Review*, vol. 84, n° 2 (mai), pages 34 à 37.

Keifer, N. [1990], « Econometric Methods for Grouped Duration Data », dans Hartog, J., G. Ridder et J. Theeuwes (éditeurs), *Panel Data and Labour Market Studies*, Elsevier Science Publishers.

Keifer, N. [1988], «Economic Duration Data and Hazard Functions », *Journal of Economic Literature*, vol. 26, n° 2, pages 646 à 679.

Love, Roger et Susan Poulin [1991], « Inégalité du revenu des familles dans les années 80 », *L'Observateur économique canadien*, septembre, pages 4.1 à 4.13.

McWatters, Catherine et Charles M. Beach [1990], «Factors Behind the Changes in Canada's Family Income Distribution and the Share of the Middle Class », *Relations Industrielles*, vol. 45, n° 1, pages 118 à 135.

OCDE [1998], *Perspectives de l'emploi*, Paris.

Picot, Garnett, Myles Zyblock et Wendy Piper [1999], *Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce?* Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.

Sharif, Najma et Shelley Phipps [1994], «The Challenge of Child Poverty: Which Policies Might Help? », *Canadian Business Economics*, printemps, pages 17 à 30.

Statistique Canada [1999], *Faible revenu après impôt 1977*, n° 13-592 au catalogue, tableau 13 (pages 64 et 65), Ottawa.

Zyblock, Myles [1996a], *La pauvreté des enfants au Canada : examen des tendances de la profondeur et de l'incidence du point de vue du revenu monétaire total, de 1975 à 1992*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Document de travail W-96-1E.

Zyblock, Myles [1996b], *A Labour Market Perspective on Child Poverty in Canada: 1975 to 1993*, Développement des ressources humaines Canada, document de travail non publié, juillet.